



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 6 novembre 2012 — Vol. 43 N° 4**

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 6 novembre 2012 — Vol. 43 N° 4

### Table des matières

#### Affaires courantes

Déclarations de députés	87
Souligner le 40e anniversaire de la FADOQ-Région de Laval	
M. Léo Bureau-Blouin	87
Souligner la Journée internationale des personnes âgées	
Mme Marguerite Blais	87
Féliciter l'organisme Au Coeur des familles agricoles, lauréat d'un prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux	
Mme Marie Bouillé	87
Souligner le centenaire du quartier Saint-Michel, dans la circonscription de Viau	
M. Emmanuel Dubourg	88
Féliciter Mme Johanne Morin, lauréate du Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement	
M. André Spénard	88
Souligner la canonisation de Kateri Tekakwitha, première sainte autochtone d'Amérique du Nord	
M. Geoffrey Kelley	88
Rendre un hommage posthume à M. Armand Russell, ex-député de la circonscription de Shefford	
M. François Bonnardel	89
Féliciter Saint-Georges, classée ville québécoise la plus dynamique en matière d'entrepreneuriat par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	
M. Robert Dutil	89
Féliciter M. Michel Rochefort, lauréat du prix Claude Marchesseault	
M. Guy Leclair	89
Présence de M. Gilles Labbé, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	90
Présence des boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant	90
Présentation de projets de loi	90
Projet de loi n° 2 — Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques	90
M. Bernard Drainville	90
Mise aux voix	91
Dépôt de documents	92
Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation	92
Motion proposant d'adopter la liste	92
Mise aux voix	92
Lettre du DGE accompagnée d'un avis proclamant des candidats élus aux élections partielles du 11 juin 2012	92
Rapport détaillé des résultats du scrutin lors des élections partielles du 11 juin 2012	92
Rapport du DGE sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale dans le cadre des élections partielles du 11 juin 2012	92
Rapports annuels du Directeur général des élections et de la Commission de la représentation électorale	92
Rapport annuel du Commissaire au lobbying	93
Rapport annuel du Commissaire à l'éthique et à la déontologie	93
Rapport annuel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	93
Rapport annuel de la Commission de la fonction publique	93

## Table des matières (suite)

Dépôt de pétitions	93
Étendre aux catégories Bantam et Midget, BB et CC, la notion de hockey semi-contact	93
Questions et réponses orales	93
Présentation d'un budget à l'automne	
M. Jean-Marc Fournier	93
Mme Pauline Marois	94
M. Jean-Marc Fournier	94
Mme Pauline Marois	94
M. Jean-Marc Fournier	95
Mme Pauline Marois	95
M. Jean-Marc Fournier	95
Mme Pauline Marois	95
Projet de loi n° 1 sur l'intégrité en matière de contrats publics	
M. Sam Hamad	95
M. Stéphane Bédard	96
M. Sam Hamad	96
Document déposé	96
M. Stéphane Bédard	96
M. Robert Poëti	97
M. Stéphane Bergeron	97
Modifications législatives concernant les associations d'étudiants	
M. Gerry Sklavounos	97
M. Pierre Duchesne	97
M. Gerry Sklavounos	98
M. Pierre Duchesne	98
M. Gerry Sklavounos	98
M. Pierre Duchesne	98
Hausse de l'impôt des particuliers	
M. François Legault	98
Mme Pauline Marois	99
M. François Legault	99
Mme Pauline Marois	99
M. François Legault	99
Mme Pauline Marois	99
Tenue d'une commission parlementaire sur la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2	
M. François Bonnardel	100
Mme Martine Ouellet	100
M. François Bonnardel	100
M. Stéphane Bédard	100
M. Donald Martel	101
Mme Martine Ouellet	101
Aide aux ex-travailleurs de Mine Jeffrey inc. d'Asbestos	
Mme Karine Vallières	101
Mme Élane Zakaïb	101
Mme Karine Vallières	101
Mme Agnès Maltais	102
Mme Karine Vallières	102
Mme Élane Zakaïb	102
Nomination de femmes au Conseil des ministres et dans des postes de responsabilité	
Mme Maryse Gaudreault	102
Mme Pauline Marois	103
Mme Maryse Gaudreault	103
Mme Pauline Marois	103
Mme Maryse Gaudreault	103
Mme Pauline Marois	103

## Table des matières (suite)

Situation économique et financière du Québec	
M. Laurent Lessard	104
M. Nicolas Marceau	104
M. Laurent Lessard	104
M. Nicolas Marceau	104
M. Laurent Lessard	105
M. Nicolas Marceau	105
Erreurs de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	
M. Henri-François Gauthrin	105
M. Stéphane Bédard	106
Motions sans préavis	106
Souligner la canonisation de Kateri Tekakwitha	107
Mme Elizabeth Larouche	107
M. Geoffrey Kelley	108
Mme Michelyne C. St-Laurent	108
Mise aux voix	108
Avis touchant les travaux des commissions	109
<b>Affaires du jour</b>	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	109
M. Denis Trottier (suite)	109
Mme Nicole Ménard	111
M. François Bonnardel	112
Motion formulant un grief	114
M. Roland Richer	114
Mme Dominique Vien	116
Mme Noëlla Champagne	118
Mme Yolande James	120
M. Christian Dubé	122
M. Daniel Goyer	123
M. Raymond Bachand	125
Mme Diane De Courcy	131
Débats de fin de séance	132
Erreurs de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	133
M. Henri-François Gauthrin	133
M. Stéphane Bédard	133
M. Henri-François Gauthrin (réplique)	134
Nomination de femmes au Conseil des ministres et dans des postes de responsabilité	134
Mme Maryse Gaudreault	134
Mme Agnès Maltais	135
Mme Maryse Gaudreault (réplique)	136
Modifications législatives concernant les associations d'étudiants	136
M. Gerry Sklavounos	136
M. Pierre Duchesne	137
M. Gerry Sklavounos (réplique)	138

## Table des matières (suite)

Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	138
Mme Diane De Courcy (suite)	138
Mme Nathalie Roy	139
Motion formulant un grief	140
M. Pierre Arcand	140
M. Jean-Marie Claveau	142
M. Lawrence S. Bergman	144
M. Gaétan Lelièvre	146
M. Éric Caire	149
Mme Marie Malavoy	151
M. Guy Ouellette	153
<b>Ajournement</b>	<b>154</b>

Le mardi 6 novembre 2012 — Vol. 43 N° 4

(Treize heures quarante-sept minutes)

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Bonne journée. Veuillez vous asseoir.

#### Affaires courantes

#### Déclarations de députés

Alors, à la rubrique Déclarations de députés, je cède maintenant la parole au député de Laval-des-Rapides, M. le député.

#### Souligner le 40e anniversaire de la FADOQ-Région de Laval

##### M. Léo Bureau-Blouin

**M. Bureau-Blouin:** Merci, M. le Président. M. le Président, alors que la réalité démographique au Québec présente de nombreux défis liés au vieillissement de la population, la solidarité intergénérationnelle devient un sujet de premier plan. En ce sens, je voudrais profiter du temps qui nous est alloué pour souligner aujourd'hui le 40e anniversaire de la section lavalloise de la Fédération de l'âge d'or du Québec. Fondée en 1972, la FADOQ-Région Laval regroupe maintenant 4 100 membres, ce qui en fait le plus important regroupement de personnes de 50 ans et plus au Québec. Depuis sa mise sur pied, le Réseau FADOQ s'est inscrit comme la référence en matière de qualité de vie des aînés québécois. Par la défense des droits des aînés, par l'aide apportée aux plus démunis ou encore par la foule de services et de programmes d'activités sportives ou de loisirs, cet organisme rappelle l'importance du vieillissement sous le signe de la santé et de l'épanouissement.

Je tiens donc à remercier et à féliciter l'ensemble des employés et des bénévoles de la FADOQ, section Laval, plus spécifiquement de M. Jean Robitaille, président, et de Mme Andrée Vallée, directrice-générale. Merci beaucoup, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Je passerais maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, Madame.

#### Souligner la Journée internationale des personnes âgées

##### Mme Marguerite Blais

**Mme Blais:** Merci, M. le Président. Intéressant d'entendre le plus jeune parler des aînés.

Le 14 décembre 1990, l'assemblée nationale des Nations unies a décrété le 1er octobre Journée internationale des personnes âgées. Je tiens à souligner cette importante journée, dont le thème cette année est *Longévité: construire l'avenir*. Cette thématique se concentre sur la façon dont les comportements sains, tout au long de la vie des femmes et des hommes, peuvent aider à mener une vie productive et ainsi constituer une ressource pour la famille et la communauté. C'est un thème qui me rejoint, car je répète souvent: Vieillir, ce n'est pas une maladie, c'est la seule façon de vivre.

Favoriser le vieillissement actif, entre autres en soutenant les villes et les villages qui souhaitent entreprendre la Municipalité amie des aînés.

Je tiens à féliciter tous les bénévoles, tous les acteurs, tous les organismes de la société qui, au Québec, oeuvrent quotidiennement au bien-être de nos aînés, notre richesse collective.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, merci, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. Je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Iberville.

#### Féliciter l'organisme Au Coeur des familles agricoles, lauréat d'un prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux

##### Mme Marie Bouillé

**Mme Bouillé:** M. le Président, je veux rendre hommage à l'organisme communautaire Au Coeur des familles agricoles qui s'est vu remettre le prix Coup de coeur lors du gala des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, qui avait lieu le 11 octobre dernier à Québec. À cette occasion, une mention d'excellence lui a été aussi décernée pour souligner son support à la communauté.

● (13 h 50) ●

Cet organisme est bien connu dans et hors de la circonscription d'Iberville, que je représente à l'Assemblée nationale, pour son implication auprès des productrices et producteurs agricoles en détresse. Il a comme mission de créer des réseaux d'entraide dans le monde agricole québécois. Je tiens à féliciter personnellement cet organisme ainsi que sa fondatrice et directrice générale, Mme Maria Labrecque-Duchesneau, pour ce support exceptionnel auprès des familles agricoles. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée d'Iberville. Maintenant, je passe la parole au député de Viau.

**Souligner le centenaire du quartier Saint-Michel,  
dans la circonscription de Viau**

**M. Emmanuel Dubourg**

**M. Dubourg:** Merci, M. le Président. M. le Président, c'est un honneur et un privilège pour moi aujourd'hui d'être la voix de mes concitoyens afin de souligner solennellement à l'Assemblée nationale du Québec le centenaire du quartier Saint-Michel, qui se trouve dans le comté de Viau. En effet, c'est le 6 novembre 1912, il y a exactement 100 ans, que le lieutenant-gouverneur du Québec proclamait la fondation du village de Saint-Michel. Aujourd'hui, ce village d'antan est devenu dynamique et en constante évolution, bouillonnant de créativité et riche de l'implication de ses citoyens.

Confiants en l'avenir, ensemble, nous saurons relever les défis et construire le Québec de demain. Je vous remercie.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Viau. Je passe la parole au député de Beauce-Nord.

**Féliciter Mme Johanne Morin, lauréate  
du Prix du premier ministre pour  
l'excellence dans l'enseignement**

**M. André Spénard**

**M. Spénard:** Merci, M. le Président. Le 5 octobre dernier, Mme Johanne Morin, enseignante à l'école l'Étincelle de Sainte-Marguerite de Beauce, a été primée du prix du premier ministre du Canada pour l'excellence dans l'enseignement. Qui plus est, elle est la seule récipiendaire au niveau primaire francophone de la province. Cette passionnée de l'éducation a su développer des projets novateurs, captivants, suscitant l'intérêt des élèves, et ça, tout en développant leur esprit critique. Mme Morin est l'instigatrice de plusieurs initiatives au sein de l'école, dont Radio-Étincelle, le site Internet de l'école, un film d'animation et des capsules vidéo d'aide pédagogique. Rappelons également que ses élèves ont remporté des concours comme le Phénix en environnement et le Concours québécois en entrepreneuriat. Je tiens à féliciter Mme Morin pour son engagement auprès de ses élèves, pour son approche visionnaire de l'enseignement et, bien sûr, pour l'obtention de cette prestigieuse reconnaissance du gouvernement canadien. Sa passion nous amène tous et toutes à nous surpasser dans nos champs d'activité propres et à orienter nos actions vers l'atteinte de l'excellence. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Beauce-Nord. Je passe la parole au député de Beauharnois.

**Des voix: ...**

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, le député de Beauharnois étant absent, je passe la parole au député de Jacques-Cartier.

**Souligner la canonisation de Kateri Tekakwitha,  
première sainte autochtone d'Amérique du Nord**

**M. Geoffrey Kelley**

**M. Kelley:** Merci, M. le Président. Last Sunday, Mohawks from Kahnawake joined with people from across Québec and Canada to celebrate the canonization of Kateri Tekakwitha, who was elevated to sainthood in Rome on October the 21st. She is the first person of native origin to be so honored. The mass at St. Joseph's Oratory was dedicated to this extraordinary young woman who, in the 17th century, inspired many through her courage and faith.

Born in Upstate New York, Kateri struggled in life. Her parents and younger brother died of smallpox when she was only four. Persecuted for her faith, she was forced to leave her community and come to the Catholic mission at Kahnawake, where she devoted her too short life to her faith.

Three centuries later, her story continues to be told and pilgrims flock to the sanctuary in Kahnawake and pay tribute to the «Lily of the Mohawks». On behalf of the National Assembly, long life to the memory of Ste. Kateri Tekakwitha.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Jacques-Cartier. Je donne la parole maintenant au député de Granby.

**Rendre un hommage posthume à M. Armand Russell,  
ex-député de la circonscription de Shefford**

**M. François Bonnardel**

**M. Bonnardel:** Merci, M. le Président. Aujourd'hui, j'aimerais rendre hommage à M. Armand Russell, qui est décédé le 1er octobre 2012. Il fut élu député dans la circonscription de Shefford sous le gouvernement de Maurice Duplessis, de l'Union nationale, de 1956 à 1973. Il a aussi été ministre des Travaux publics et vice-président du Conseil du trésor entre 1966 et 1970. À son arrivée à l'Assemblée nationale, M. Russell n'en était pas à ses premières expériences politiques, car, de 1949 à 1957, il a été conseiller municipal puis maire de Saint-Joachim-de-Shefford et ensuite maire de Waterloo, de 1957 à 1967. M. Russell a accompli de grandes choses durant son parcours politique comme, entre autres, la mise en place du cégep de Granby—Haute-Yamaska, lequel accueille aujourd'hui quelque 2 000 étudiants annuellement. À l'instar de la circonscription qu'il a représentée, c'est un grand homme qui est disparu, et j'aimerais, M. le Président, que l'Assemblée nationale observe une minute de silence à sa mémoire. Merci.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Granby. À la fin des déclarations, on pourra garder une minute de silence. Alors, M. le député de Beauce-Sud.

**Féliciter Saint-Georges, classée ville québécoise la plus  
dynamique en matière d'entrepreneuriat par la  
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante**

**M. Robert Dutil**

**M. Dutil:** Merci, M. le Président. Dans le cadre de l'étude annuelle de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *Des collectivités en plein essor*, je suis heureux de souligner la performance exemplaire de la ville de Saint-Georges qui occupe le premier rang des villes québécoises les plus dynamiques en matière d'entrepreneuriat. Nous devons cette reconnaissance au travail concerté et au leadership de tous les acteurs de notre communauté. D'ailleurs, j'en profite pour souligner l'ardeur, la détermination et la débrouillardise dont tous font preuve afin que notre région se démarque, et ce, malgré les dernières années économiquement difficiles.

Le dynamisme de notre ville centre permet à l'ensemble de notre région de rayonner sur le plan de l'entrepreneuriat. D'ailleurs, la présence de l'École d'entrepreneuriat démontre un réel intérêt au développement et aux initiatives personnelles et organisationnelles. À tous ceux et celles qui ont contribué à faire de la ville de Saint-Georges la ville entrepreneuriale au Québec, bravo!

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Beauce-Sud. Je passe la parole maintenant au député de Saint-François. M. le député de Saint-François. Je vais passer la parole au député de Beauharnois pour sa minute de député.

**Féliciter M. Michel Rochefort, lauréat du prix Claude Marchesseault**

**M. Guy Leclair**

**M. Leclair:** Merci, M. le Président. Un citoyen émérite de Salaberry-de-Valleyfield est devenu, au mois d'octobre dernier, le troisième lauréat du prix Claude Marchesseault. Remis par Loisir et Sport Montérégie, ce prix vise à souligner l'apport d'un grand bénévole au développement du loisir et du sport en Montérégie sur une période prolongée. On ne pouvait donc trouver un meilleur récipiendaire. Michel Rochefort peut en effet se vanter d'avoir offert plus de cinquante années de sa vie aux jeunes de notre région. Celui-ci a occupé pendant 11 ans le poste de responsable de délégation du Sud-Ouest aux Jeux du Québec. Félicitations!

Il a également été impliqué dans de nombreuses années dans le hockey mineur à Valleyfield. C'est toutefois en tant qu'instructeur au baseball mineur que Michel Rochefort a laissé sa plus grande marque. On ne compte en fait plus le nombre de championnats de petites ligues que ce dernier a remporté à la tête de la formation campivalensienne des 11-12 ans. Quiconque a pratiqué le baseball à Valleyfield au cours des cinquante dernières années connaît et respecte cette figure emblématique. Pour plusieurs d'entre eux, il ne représente rien de moins qu'une légende vivante.

M. Rochefort, au nom de tous les citoyens du comté de Beauharnois, je vous offre mes plus sincères félicitations. Merci.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Beauharnois. Alors, à la demande du député de Granby, si vous voulez, on va garder une minute de silence à la mémoire de M. Armand Russell.

● (13 h 57 — 13 h 58) ●

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, je vous remercie.

Cela met fin à la rubrique Déclarations de députés. Et je suspends les travaux pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 59)

(Reprise à 14 h 8)

**Le Président:** Bon début de semaine, chers collègues. Nous allons prendre quelques secondes pour nous recueillir. Merci. Veuillez vous asseoir.

**Présence de M. Gilles Labbé,  
ex-parlementaire de l'Assemblée nationale**

Vous avez constaté que nous avons un ancien collègue parmi nous, M. Gilles Labbé. Je ne sais pas où il est, mais... Ça va!

**Des voix:** ...

**Le Président:** M. Labbé est gêné, il est demeuré assis. Ah! Voilà! Voilà!

Alors, avant de poursuivre la période des affaires courantes, permettez-moi de souligner l'arrivée de nouveaux pages étudiants pour l'année 2012-2013. Je vous présente donc une partie des 14 personnes qui seront en poste cette année et je leur demanderais de s'avancer, s'il vous plaît.

**Des voix:** ...

**Le Président:** Pour les téléspectateurs, j'aimerais souligner que ces jeunes femmes et hommes sont des étudiants de l'Université Laval qui viennent faire un stage chez nous pour l'année qui... pour notre année, jusqu'à la fin... jusqu'au printemps prochain.

**Présence des boursiers de la  
Fondation Jean-Charles-Bonenfant**

Je me permets également de souligner la présence dans les tribunes des boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant qui auront l'occasion de travailler auprès de députés de l'opposition et du groupe ministériel au cours de leur stage de 10 mois à l'Assemblée nationale.

**Des voix:** ...

● (14 h 10) ●

**Le Président:** Alors, je vous souhaite évidemment de profiter pleinement de cette expérience-ci. Puis, en même temps, évidemment, en votre nom, chers collègues, je veux dire et à nos pages et aux boursiers: Non seulement vous êtes les bienvenus ici, mais nous souhaitons que ce stage, tant pour les boursiers que pour les pages, soit tout à fait agréable et en même temps formateur.

Alors, nous poursuivons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles. M. le leader du gouvernement.

**M. Bédard:** C'est moi, M. le Président, effectivement. Je m'habitue tranquillement.

**Une voix:** ...

**Présentation de projets de loi**

**M. Bédard:** À petite dose. C'est comme les vaccins, à petite dose. Donc, veuillez, M. le Président, appeler l'article a de notre feuilleton.

**Projet de loi n° 2**

**Le Président:** Alors, à l'article a du feuilleton, M. le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne présente le projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques. M. le ministre.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** Merci, M. le Président. Alors, c'est avec beaucoup de fierté que je présente ce projet de loi qui abaisse de 1 000 \$ à 100 \$ le montant total des contributions qui peuvent être versées en vertu de la Loi électorale par un même électeur, au cours d'une même année civile, à chacun des partis politiques autorisés, des députés indépendants, des candidats indépendants et des candidats à la direction d'un parti politique sous réserve, dans ce dernier cas, d'une campagne à la direction actuellement en cours. Il permet également le versement de contributions additionnelles lors de la tenue d'élections générales ou partielles.

De plus, le projet de loi augmente le montant de l'allocation annuelle qui peut être versée aux partis autorisés de 0,82 \$ à 1,67 \$ par électeur inscrit sur les listes électorales lors des dernières élections générales. Le projet de loi prévoit le versement d'une allocation supplémentaire à l'occasion de la tenue d'élections générales.

Le projet de loi révisé certaines règles concernant des revenus qui ne constituent pas des contributions, notamment quant au montant maximum qui peut être exigé à titre de frais d'adhésion à un parti politique.

Finalement, le projet de loi modifie la Loi sur les impôts afin d'abolir le crédit d'impôt auquel un particulier a droit lorsqu'il verse des contributions aux partis politiques autorisés, aux députés indépendants, aux candidats indépendants et aux candidats à la direction d'un parti politique visés par la Loi électorale. Merci, M. le Président.

**Le Président:** M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**M. Deltell:** Merci beaucoup, M. le Président. M. le Président, je félicite le ministre pour ce dépôt. J'assure le gouvernement de notre entière collaboration afin de bonifier ce projet de loi.

Maintenant, M. le Président, lors du discours inaugural, Mme la première ministre a précisé qu'elle souhaitait que ce projet de loi soit adopté avant la fin de nos travaux au mois de décembre. Or, le ministre des Finances, hier, a annoncé... a informé cette Chambre qu'il y aura un dépôt du discours du budget le 20 novembre prochain. En vertu des articles 271 et 87, le discours du budget est prioritaire, ce qui fait en sorte que les commissions parlementaires sont suspendues.

M. le Président, comment pouvons-nous atteindre l'objectif de la première ministre avec les annonces qui ont été faites hier et aujourd'hui?

**Le Président:** M. le leader.

**M. Bédard:** Et ça fait abstraction du premier commentaire du leader, et je suis content de son offre de collaboration. Donc, nous sommes dans des projets de loi qui font consensus: le premier et celui-ci. Donc, nous allons solliciter effectivement cette collaboration. Et nous avons le temps, avec la collaboration des oppositions, d'adopter le projet de loi d'ici Noël. Et je tiens à le remercier déjà de son offre de collaboration. Merci. Et j'espère que ça va inspirer mon collègue d'en face.

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

**M. Dutil:** Bien sûr, M. le Président, que nous allons collaborer à ce projet de loi, là. Je suis heureux de voir que le ministre a porté... a mis de l'eau un peu dans son vin, et nous aurons évidemment des amendements à proposer, sensiblement. Mais ce que nous voulons surtout, c'est avoir des consultations particulières, brèves, peu de gens, mais avoir des consultations particulières, aller chercher l'expertise dans un sujet aussi important que la Loi sur le financement des partis politiques.

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

**M. Bédard:** Je remercie à nouveau le leader de son offre de collaboration. Le ministre m'a informé qu'il souhaitait consulter le Comité consultatif du Directeur général des élections, auquel lui participe — du moins, un de ses collègues — au niveau de la Loi électorale, et de voir, par la suite, quelques groupes qui pourraient être entendus. Mais commençons par le Comité consultatif du Directeur général des élections.

**Le Président:** Est-ce que l'Assemblée accepte d'être... M. le député de Mercier.

**M. Khadir:** Alors, je vois avec satisfaction que l'opposition offre sa collaboration à la partie gouvernementale pour envisager les différentes possibilités d'améliorer le projet de loi. Nous croyons que la société civile, au-delà du Directeur général des élections, la société civile, plusieurs associations, je pense par exemple au Mouvement Démocratie nouvelle, qui sont actifs sur les enjeux de démocratie, sur les enjeux de représentation et, qui dit «financement électoral» parle des mécanismes démocratiques pour assurer cette représentation... Je pense que le Mouvement Démocratie nouvelle et plusieurs autres, par exemple Femmes et Démocratie, seraient intéressés de venir informer le ministre et les parlementaires sur les manières d'améliorer le financement, de manière à s'assurer que les autres objectifs poursuivis par notre système électoral soient poursuivis. Alors, j'implore le ministre d'être ouvert aussi à ce genre de proposition.

**Le Président:** M. le leader, pas de commentaire? Commentaires, M. le leader du gouvernement?

**M. Bédard:** Nous sommes ouverts à tous les commentaires, mais évidemment le temps qui nous est imparti est quand même assez serré. Il y aura d'autres, aussi, je vous dirais, interventions législatives relativement à nos lois électorales, à notre Loi électorale. Donc, les groupes concernés auront aussi d'autres occasions pour faire entendre leur voix par rapport à ces questions importantes au niveau démocratique.

#### Mise aux voix

**Le Président:** Merci. Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Adopté. Alors, la rubrique Présentation des projets de loi est passée.

### Dépôt de documents

Nous sommes à la rubrique Dépôt des documents.

#### Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation

Alors, conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je sou mets à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés pour agir à titre de membres et de membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale.

Les députés du Parti québécois ont désigné comme membres: M. Roland Richer, député d'Argenteuil; M. Daniel Goyer, député de Deux-Montagnes; M. Luc Trudel, député de Saint-Maurice; M. Sylvain Roy, député de Bonaventure; M. Jean-Marie Claveau; député de Dubuc;

Et comme membres suppléants: Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis; M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean; Mme Denise Beaudoin, députée de Mirabel; Mme Marie Bouillé, députée d'Iberville; et M. Yves-François Blanchet, député de Johnson et whip en chef du gouvernement.

Je ne sais pas, je pense que j'ai un autre dépôt. Les députés du Parti libéral ont désigné comme membres: Mme Marguerite Blais, députée de Saint-Henri—Sainte-Anne; Mme Christine St-Pierre, députée de l'Acadie — oui, celui-là, on va le déposer; et Mme Lise Thériault, députée d'Anjou—Louis-Riel;

Et comme membres suppléants: M. Stéphane Billette, député de Huntingdon; M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup—Témiscouata; M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac et whip en chef de l'opposition officielle. Voilà.

Les députés de la Coalition avenir Québec ont désigné comme membre Mme Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, et comme membre suppléant M. Daniel Rathé, député de Blainville et whip du deuxième groupe d'opposition.

Je dépose aussi cette liste ainsi que les lettres de désignation signées par la première ministre, le chef de l'opposition officielle et le chef du deuxième groupe d'opposition.

Je cède maintenant la parole à Mme la première vice-présidente de l'Assemblée.

#### Motion proposant d'adopter la liste

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, M. le Président, je propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

#### Mise aux voix

**Le Président:** Est-ce que cette motion est adoptée? La motion est adoptée.

#### Lettre du DGE accompagnée d'un avis proclamant des candidats élus aux élections partielles du 11 juin 2012

Je dépose la liste des candidats proclamés élus dans les circonscriptions électorales d'Argenteuil et de LaFontaine à la suite des élections partielles...

**Des voix: ...**

**Le Président:** — je vous félicite, tous les deux, j'ai eu l'occasion de le faire dans mon discours d'acceptation — à la suite des élections partielles du 11 juin 2012. Cette liste, transmise au secrétaire général de l'Assemblée par le Directeur général des élections le 18 juin 2012, n'avait pu être déposée avant la fin de notre dernière période de travaux parlementaires. Encore une fois, félicitations, messieurs!

#### Rapport détaillé des résultats du scrutin lors des élections partielles du 11 juin 2012

Je dépose le rapport des résultats officiels du scrutin qui s'est tenu le 11 juin 2012 dans les circonscriptions électorales d'Argenteuil et de LaFontaine.

#### Rapport du DGE sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale dans le cadre des élections partielles du 11 juin 2012

Je dépose également le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale relativement à ces mêmes élections.

#### Rapports annuels du Directeur général des élections et de la Commission de la représentation électorale

Je dépose le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Directeur général des élections et de la Commission de la représentation électorale.

### Rapport annuel du Commissaire au lobbying

Je dépose le rapport d'activité 2011-2012 du Commissaire au lobbying du Québec.

### Rapport annuel du Commissaire à l'éthique et à la déontologie

Je dépose le rapport d'activité 2011-2012 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

### Rapport annuel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Je dépose le rapport d'activité et de gestion 2011-2012 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

### Rapport annuel de la Commission de la fonction publique

Et finalement je dépose le rapport annuel 2011-2012 de la Commission de la fonction publique.

● (14 h 20) ●

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions, évidemment.

### Dépôt de pétitions

Alors, nous en sommes rendus, sauf erreur, à la période Dépôt des pétitions. Et, si je ne m'abuse, j'ai M. le député de Saint-Hyacinthe qui a demandé pour le dépôt d'une pétition. M. le député de Saint-Hyacinthe, nous vous écoutons.

### Étendre aux catégories Bantam et Midget, BB et CC, la notion de hockey semi-contact

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 189 pétitionnaires. Désignation: citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant que les recherches scientifiques récentes ont démontré la nocivité des commotions cérébrales sur la santé et le développement des jeunes hockeyeurs;

«Considérant que la pratique du hockey "plein contact" est la cause de multiples blessures et engendre un coût important pour notre système de santé;

«Considérant que la pratique du hockey "plein contact" est basée sur l'intimidation et l'agression physique de l'adversaire;

«Considérant que ce comportement est contraire aux campagnes de sensibilisation contre l'intimidation et le tagage dans les écoles;

«Considérant que nous ne pouvons accepter sur une patinoire un comportement que l'on n'accepterait pas dans une cour d'école;

«Considérant que la taille et le poids des adolescents peut parfois varier presque du simple au double;

«Considérant que, lorsqu'ils auront 25 ans, 99 % des jeunes qui pratiquent le hockey aujourd'hui ne joueront plus au hockey ou joueront dans une ligue de garage sans contact;

«Considérant que ce qui peut être acceptable pour des joueurs adultes professionnels ne l'est pas nécessairement pour nos enfants et nos adolescents au niveau mineur;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à Hockey Québec, pour la protection de nos enfants, à partir de la saison 2012-2013, d'étendre aux catégories Bantam et Midget, BB et CC, la notion de hockey "semi-contact" déjà mise en vigueur en 2011 pour les catégories Pee-Wee [double] lettres.»

Je certifie que cet extrait est conforme au règlement et à l'original de la pétition.

**Le Président:** Alors, l'extrait de cette pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une question de violation de droit ou de privilège.

### Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à période de questions et de réponses orales. Je cède la parole à M. le chef de l'opposition.

### Présentation d'un budget à l'automne

#### M. Jean-Marc Fournier

**M. Fournier:** Merci, M. le Président. À la première réunion du Conseil des ministres, le gouvernement a fermé Gentilly, perte de valeur de plus de 1 milliard de dollars; il a annulé les frais de scolarité, à terme une perte de 600 millions

de dollars; il a gelé les tarifs d'électricité, à terme une perte annuelle de 1,6 milliard de dollars. Et ce, M. le Président, c'est sans compter les autres bonbons électoraux.

Dès ce premier Conseil des ministres, en septembre, le gouvernement savait qu'il n'avait pas les revenus pour payer ce racolage électoral. Il fallait d'ailleurs voir la tête du président du Conseil du trésor à *Larocque Lapierre* le dimanche qui a suivi pour s'en rendre compte. Ça a pris, M. le Président, trois semaines...

**Le Président:** Je m'excuse. Je m'excuse. M. le leader de l'opposition.

**M. Bédard:** Le ton est bon, le terme, par contre... un des termes qui est employé, je pense, qui est antiparlementaire, M. le Président. Et je n'ose pas le... «Racolage». À ma connaissance...

**Le Président:** On va conserver le ton, puis je reviendrai sur la question, tout en demandant au chef de l'opposition d'être prudent sur cette question.

**M. Fournier:** Ça a pris trois semaines au ministre des Finances pour trouver une solution bancaire sur la santé, trois semaines d'angoisse fiscale à coups de rétroactivité et de taxe sur le gain en capital et sur les dividendes.

Si le cadre financier du Parti québécois et les trois semaines d'improvisation du gouvernement ont réussi à inquiéter les agences de crédit au point d'être aujourd'hui forcé de faire un budget, à quoi faut-il s'attendre d'un budget à la va-vite, improvisé et précipité? La première ministre doit nous dire quelles sont les orientations qu'elle a données pour nous assurer que ce budget ne sera pas un frein à la croissance économique.

**Le Président:** Mme la première ministre.

#### **Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** La seule angoisse fiscale, M. le Président, que j'entends, là, c'est celle de l'opposition, à l'heure actuelle. Parce que ce que j'ai compris, c'est que les agences de cotation, les agences de crédit étaient plutôt satisfaites du fait que nous déposons un budget, compte tenu que, oui, nous allons proposer un certain nombre de changements. Et je crois que c'est à ça que s'attendait aussi la population, compte tenu que nous connaissons maintenant l'état réel des finances publiques, soit 1,6 milliard pour lequel nous devons trouver des solutions dans le budget qui sera déposé le 20 novembre prochain.

Je veux cependant rassurer l'opposition, M. le Président. Les gouvernements successifs du Parti québécois ont toujours été très responsables dans la gestion des finances publiques. D'ailleurs, dans tous les cas, lorsque nous sommes revenus au gouvernement, nous avons dû redresser la situation, faire le ménage. C'est ce que nous ferons à nouveau, M. le Président, et je peux vous assurer que nous agirons de façon totalement responsable.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le chef de l'opposition.

#### **M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** La première ministre va comprendre pourquoi nous sommes inquiets lorsqu'elle fait référence à l'expérience du Parti québécois. La dernière fois que les agences de crédit ont élevé le ton contre le gouvernement, cela a entraîné les mises à la retraite en santé et en éducation. Et, ce n'est pas rien, elle a même dit que, si c'était à refaire, elle le referait.

M. le Président, est-ce que la première ministre peut nous dire que les deux petites semaines de travail sur le budget ne vont pas nous donner les mêmes attaques contre les services publics?

**Le Président:** Mme la première ministre.

#### **Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Je m'attendais à ce que le leader de l'opposition ait une certaine gêne à aborder ces questions-là. Actuellement, je comprends que les problèmes de décote sont actuellement plutôt liés aux cotes de crédit, par exemple, du CUSM. À ce que je sache, c'est sous ce gouvernement que les décisions ont été prises, M. le Président. L'îlot Voyageur, il me semble que ça doit dire quelque chose au leader de l'opposition, M. le Président... pardon, au chef de l'opposition. Je m'excuse, M. le chef de l'opposition. Il me semble que ça doit rappeler quelques souvenirs au chef de l'opposition officielle, M. le Président.

Encore une fois, je le rassure, nous allons travailler avec sérieux, comme nous l'avons toujours fait, et il aura l'occasion de voir au dépôt du budget...

**Le Président:** En terminant.

**Mme Marois:** ...que nous apportons réponse à ses questions, M. le Président.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

**M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** M. le Président, la première ministre peut bien nier ses responsabilités, mais les faits parlent d'eux-mêmes. C'est elle qui a décidé de démolir le plan de réduction du poids de la dette, notamment par électoralisme, lorsqu'elle a décidé qu'elle allait geler les tarifs d'électricité. C'est elle qui, jeudi dernier, a dit ici, en cette Chambre, qu'elle avait la même cible, à 45 % en 2025, elle n'avait pas les moyens.

Est-ce qu'elle peut nous dire que, dans ce budget qui sera déposé, il y aura la cible, mais il y aura les moyens, avec de l'argent réel?

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** M. le Président, sur les questions de la dette, encore une fois, je trouve ça un peu gênant d'entendre le chef de l'opposition se lever alors qu'un tiers de toute la dette accumulée, M. le Président, l'a été suite à des décisions prises par le gouvernement qui nous a précédés.

Cela étant, je peux rassurer l'opposition en leur disant qu'ils seront même consultés sur la préparation du budget, de telle sorte que, s'ils ont de très bonnes idées à nous proposer pour corriger la situation dans laquelle ils nous ont laissés, ce sera intéressant de les entendre. Je suis certaine que le ministre des Finances en sera très heureux, M. le Président.

**Le Président:** Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

**M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** Bien, il y en a une, idée: celle de ne pas abolir le Fonds des générations, celle de ne pas geler le bloc patrimonial d'électricité pour faire en sorte que, d'ici les 13 prochaines années, on puisse justement mettre 13 milliards sur la dette. Vous avez décidé de démolir ce plan de réduction de la dette.

Je vous pose la question, et les agences de crédit vous posent la question: Allez-vous mettre de l'argent réel sur la dette, oui ou non, ou si vous allez faire reporter ça sur les gouvernements antérieurs? C'est vous qui êtes au gouvernement maintenant.

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, M. le Président, une des grandes préoccupations de mon gouvernement, c'est que l'on soulage un tant soit peu la classe moyenne, qui, sous le gouvernement précédent, a littéralement été écrasée sous le poids des taxes, sur le poids des augmentations de tarifs. On parle de près de 8 milliards de dollars, M. le Président. Ce n'est pas rien.

Mais encore une fois je veux rassurer le chef de l'opposition officielle, M. le Président. Au moment du dépôt du budget, il verra que nous retiendrons des solutions réalistes qui nous permettront de respecter les engagements que nous avons pris à l'égard de la population et que le ratio de la dette sur PIB sera respecté, tel que prévu dans les prévisions budgétaires, malgré que la situation dans laquelle nous nous sommes retrouvés...

**Le Président:** En terminant.

**Mme Marois:** ...n'est pas celle qui était idéale, M. le Président.

**Le Président:** M. le député de Louis-Hébert, en principale.

**Projet de loi n° 1 sur l'intégrité en matière de contrats publics****M. Sam Hamad**

**M. Hamad:** Depuis deux mois, ce gouvernement n'a pas arrêté d'improviser, de nier ses promesses et finalement de reculer. La semaine dernière, le gouvernement a déposé son projet de loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. Nous souhaitons collaborer, bonifier et éviter toute ambiguïté dans le but d'adopter le meilleur projet de loi. À cet effet, je vais aller déposer une liste de bonifications à apporter au projet de loi.

En référant, maintenant, à l'article 21.24, deuxième paragraphe, du projet de loi, qui stipule qu'un des actionnaires qui détient 50 % de droits de vote doit montrer patte blanche, le ministre est-il conscient que, dans le cas de l'entreprise Usine d'asphalte Montréal-Nord, avec ce projet de loi, les entreprises Simard-Beaudry Construction et Construction Soter, actionnaires minoritaires, toutes les deux condamnées, pourront continuer à soumissionner sur les 24 milliards de contrats publics?

● (14 h 30) ●

**Le Président:** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Stéphane Bédard**

**M. Bédard:** J'apprécie, tout d'abord, l'offre de collaboration. Le ton est d'ailleurs un peu meilleur que ce que j'ai entendu à certaines émissions en fin de semaine. Donc, souhaitons que ce projet de loi, qui est attendu par notre population, soit adopté d'ici notre... d'ici le 7 décembre, M. le Président.

Par contre, je dois dire au ministre que ce n'est pas parce qu'on a dit qu'on allait changer de ton qu'on devient amnésiques, là. Je comprends qu'il nous dit, là: Faites ce que je dis mais pas ce que je fais. Le ministre, je vais prendre... le député, plutôt, je vais prendre ses propositions, comme celles de tous mes collègues, mais il faudrait qu'il se souvienne que les trous qui existent aux lois qu'il a déposées et que son gouvernement a déposées sont là, dans certains cas, depuis plusieurs années et que rien n'a été fait pour faire en sorte que les entreprises liées au crime organisé... puissent obtenir des contrats publics. Et là je ne cite surtout pas une compagnie en particulier, l'erreur que fait mon collègue. Je l'invite d'ailleurs à être très prudent sur ces questions.

À partir de ça, ce que je demande aux groupes, et d'ailleurs les gens de la CAQ l'ont très bien manifesté, c'est arriver avec des propositions constructives en disant que le mieux qu'on a à faire pour le prochain mois, c'est de s'entendre et d'arriver avec un projet de loi qui va couper l'herbe sous le pied à ceux et celles...

**Le Président:** En terminant.

**M. Bédard:** ...qui violent les lois au Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le député de Louis-Hébert.

**M. Sam Hamad**

**M. Hamad:** Merci.

**Le Président:** Mais vous aviez l'intention de déposer un document, n'est-ce pas?

**M. Hamad:** Oui.

**Document déposé**

**Le Président:** Est-ce que j'ai consentement pour le dépôt? Consentement pour le dépôt. Deuxième complémentaire, M. le député de Louis-Hébert.

**M. Hamad:** M. le Président, il n'a pas répondu à la première question. On va donner une deuxième chance. Selon l'article 21.25 du projet de loi, une autorisation ou une révocation est discrétionnaire à la décision de l'Autorité des marchés financiers, en se basant sur la confiance du public.

Le ministre peut-il nous donner une définition claire et précise de la notion de «confiance du public»? Et aussi le ministre peut-il nous déposer les avis juridiques qui confirment la validité de la notion de confiance du public telle qu'utilisée dans son projet...

**Le Président:** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Stéphane Bédard**

**M. Bédard:** Je vois que le député est pressé d'aller à l'article par article, M. le Président, et on peut prendre le reste de la période des questions pour le faire, ça va me faire plaisir. D'ailleurs, je prendrai les questions de l'autre côté.

Le projet de loi, si vous le voyez, donne une discrétion. Et ça a été l'erreur du gouvernement précédent de ne pas donner de discrétion, ce qui fait qu'il donnait à chaque fois le modus operandi à ceux et celles qui voulaient contourner la loi. Maintenant, l'AMF, avec l'UPAC, auront des pouvoirs d'appréciation. On ne tombe pas dans l'arbitraire, on tombe dans le pouvoir d'appréciation. Il y aura des critères. Nous avons des organisations qui fonctionnent d'ailleurs déjà avec les services policiers, ils connaissent le tabac, comme on dit, M. le Président.

Et par contre, si le député a d'autres propositions constructives à nous faire...

**Le Président:** En terminant.

**M. Bédard:** ...ça va me faire plaisir de les entendre dans le cadre de la commission parlementaire.

**Le Président:** M. le député de Marguerite-Bourgeoys, en principale...

**Des voix:** ...

**Le Président:** En complémentaire, M. le député?

**Une voix:** ...

**Le Président:** En complémentaire.

**M. Robert Poëti**

**M. Poëti:** M. le Président, avant toute chose, je tiens à souligner que nous appuierons toute mesure visant à contrer la corruption et la collusion. Les arrestations et perquisitions de l'UPAC démontrent à quel point encore aujourd'hui elle est efficace.

Le ministre a remplacé le directeur de la Sûreté du Québec récemment, prétextant vouloir un homme plus opérationnel pour mieux combattre le crime. Dans ce contexte-là, comment expliquez-vous aujourd'hui la nouvelle charge administrative proposée de la loi n° 1 transmise à l'UPAC qui mobilisera des enquêteurs terrain à vérifier l'intégrité des entreprises?

**Le Président:** M. le ministre de la Sécurité publique.

**M. Stéphane Bergeron**

**M. Bergeron:** Alors, M. le Président, je suis heureux d'entendre mon collègue dire qu'il appuiera toute mesure visant à combattre la corruption et le crime organisé. À cet égard, j'étais un peu surpris de l'entendre, la semaine dernière, nous dire que le projet de loi n° 1 enlèverait les menottes aux policiers et leur donnerait des crayons à la place.

Je pense qu'il faut préciser que les pouvoirs qui sont accordés en vertu de la loi n° 1 sont des pouvoirs qui sont octroyés au commissaire associé à la vérification. Donc, c'est une tâche qu'il effectue déjà, ce qui n'enlève rien au travail des policiers, actuellement, de l'escouade Marteau au sein de l'UPAC mais qui ajoute aux responsabilités du commissaire associé à la vérification. Et, si tant est que les ressources actuelles sont insuffisantes pour lui permettre...

**Le Président:** En terminant.

**M. Bergeron:** ...de s'acquitter de ses nouvelles responsabilités, il y a des mesures qui sont prévues...

**Le Président:** Principale, M. le député de Laurier-Dorion.

**Modifications législatives concernant les associations d'étudiants**

**M. Gerry Sklavounos**

**M. Sklavounos:** M. le Président, compensation pour l'annulation de la hausse des droits de scolarité, zéro; compensation pour les frais du boycott, zéro; sous-financement systémique, zéro. Difficile de voir le ministre de l'Enseignement supérieur comme défenseur de nos universités alors qu'il les pousse vers la faillite. Mais l'acharnement du ministre n'arrête pas là.

Samedi dernier, nous avons appris que le ministre songe maintenant à provoquer la paralysie de nos universités en apportant des modifications à la loi n° 32, Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants. Résultat, le ministre protégerait les boycotts et abandonnerait les étudiants qui voudraient se rendre paisiblement à leurs cours, rien de moins qu'une capitulation devant la rue et les radicaux cherchant à imposer leur volonté aux autres.

M. le Président, le printemps dernier, 70 % de nos étudiants ont terminé leurs cours normalement. Un ministre de l'Enseignement supérieur doit s'assurer du droit à l'éducation pour tous. Est-ce que le ministre peut confirmer aujourd'hui qu'il respectera ces droits et qu'il protégera l'accès aux cours pour tous les étudiants?

**Le Président:** M. le ministre de l'Enseignement supérieur.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** M. le Président, je pense que le député de Laurier-Dorion devrait bien réaliser que nous ne sommes plus dans une crise parce que, dès la première séance du Conseil des ministres de ce nouveau gouvernement, la première ministre a annulé la hausse des droits de scolarité qui avait été planifiée par le régime libéral, qui avait suscité une grande colère et le début d'une crise. Le lendemain, le gouvernement éliminait les articles problématiques de la loi n° 12 qui étaient dénoncés par la Commission des droits de la personne, par l'ONU, par le Barreau du Québec, et encore. La première ministre avait annoncé qu'elle allait compenser les universités, le gouvernement va compenser les universités pour l'annulation de la hausse des frais de scolarité.

Pour ce qui est des recteurs, je vous dirais qu'ils se... ils ont parlé de démocratie étudiante. Je pense qu'ils ont raison d'en parler. Les associations étudiantes en parlent, les syndicats aussi. Parce que, par les manoeuvres de cet ancien gouvernement, on s'est retrouvé avec beaucoup d'instabilité sur les campus des cégeps et des universités, et que maintenant nous avons ramené la paix, et nous allons nous organiser pour aller plus loin pour le développement et que les étudiants continuent...

**Le Président:** En terminant.

**M. Duchesne:** ...à étudier. Merci.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion, tout en vous demandant de faire attention à quelques mots qui sont proches de notre... M. le député.

**M. Gerry Sklavounos**

**M. Sklavounos:** M. le Président, je suis content d'apprendre que le ministre compte compenser les universités. Évidemment, les questions se posent: Quand, combien et comment? Depuis la semaine passée, on pose la question, on n'a pas de réponse. Maintenant, la CREPUQ a demandé de clarifier les règles, pas de donner les clés des universités aux associations étudiantes. M. le Président, le ministre semble séduit par les positions radicales de Québec solidaire.

Soyons clairs, nous ne parlons pas ici du droit de boycotter. Les étudiants sont libres de ne pas aller à leurs cours. Ce qui est envisagé par le ministre est plutôt le droit d'imposer le boycott et d'empêcher la salle de classe aux autres...

**Le Président:** M. le ministre de l'Enseignement supérieur.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** M. le Président, il y a un nouveau gouvernement. Il y a un ton qui a changé. On entend, là, le député parler de radicaux, de boycott, d'appel à l'instabilité. Écoutez, là, on n'est plus là-dedans, on est dans le dialogue. Le ton a changé. On va s'assurer que, sur les universités, sur les campus universitaires, sur les campus des cégeps, on va étudier. C'est la voie qui a été annoncée. Et on va continuer en ce sens-là. Et je vous dirais que les groupes que j'ai rencontrés, on en a rencontré une quinzaine à date, sont très heureux du changement de ton. Ils sont très heureux qu'enfin on puisse les rencontrer et attendent le sommet avec beaucoup d'impatience. Et ça, ça va de la Fédération des chambres de commerce...

**Le Président:** En terminant.

**M. Duchesne:** ...aux recteurs. Voilà, M. le Président.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

**M. Gerry Sklavounos**

**M. Sklavounos:** M. le Président, je comprends que le ministre préférerait écrire des billets sur *Tumblr* et renvoyer tous les sujets difficiles à son sommet, mais il n'est plus journaliste, c'est maintenant à lui de répondre aux questions. Il parle du changement de ton, mais ce qu'on apprend est très inquiétant, sachant qu'une leader étudiante estime que le ministre, alors qu'il était journaliste, était au front avec eux.

Le ministre a un choix à faire: l'accès à l'éducation ou la capitulation devant la rue. M. le Président, la population attend sa réponse.

● (14 h 40) ●

**Le Président:** M. le ministre de l'Enseignement supérieur.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** M. le Président, le député de Laurier-Dorion dit que la population attend la réponse, elle attend la réponse, elle attend. Nous avons ramené la paix sur les campus des universités et des cégeps. C'est ça que la population voulait, c'est ça que les administrateurs des cégeps et des universités demandaient, c'est ça que les cadres, que j'ai rencontrés il n'y a pas longtemps, des cégeps demandaient, qu'on ramène la paix pour qu'on puisse retourner à l'enseignement et aux études. C'est ça que la population demandait, c'est ça qu'on a fait.

Alors, pour ce qui est des chicanes, pour ce qui est des radicaux, et tout ça, c'est un vieux discours. Nous ne sommes plus là, nous sommes dans le dialogue, M. le Président. Merci.

**Le Président:** Principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

**Hausse de l'impôt des particuliers**

**M. François Legault**

**M. Legault:** M. le Président, on a appris hier que, pour faire face au trou budgétaire de 1,6 milliard qui a été laissé par les libéraux — puis d'ailleurs j'en profite pour dire que ce serait souhaitable d'avoir une source indépendante pour confirmer ce trou de 1,6 milliard — donc, pour le combler, on va avoir un budget dès le 20 novembre, dans deux semaines. Et ce qu'on comprend, c'est que le gouvernement veut mettre en vigueur le plus rapidement possible ses hausses d'impôt. Donc,

ce qu'on constate, M. le Président, c'est que le gouvernement a le réflexe des vieux partis: quand on a un problème, bien c'est plus facile de piger dans les poches des contribuables que de faire des économies.

Alors, M. le Président, la première ministre devrait comprendre qu'avec tout ce qu'on voit à la télévision depuis des semaines les gens au Québec, là, veulent d'abord qu'on fasse le ménage dans la corruption, dans le gaspillage avant d'augmenter les impôts. Il faut comprendre aussi qu'on est en période de ralentissement économique. C'est le pire moment pour augmenter les impôts.

Moi, je voudrais savoir de la part de la première ministre: Est-ce qu'elle peut nous expliquer pourquoi elle trouve souhaitable d'augmenter les impôts avant de faire le ménage dans la corruption et dans le gaspillage?

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, M. le Président, le chef du deuxième groupe d'opposition sait très bien que nous ne voulons pas augmenter les impôts. Nous faisons un transfert d'impôt de la classe des gens qui ont des revenus plus élevés vers la classe moyenne, de telle sorte que nous gardions la hauteur du financement au fonds santé mais que...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! Mme la première ministre.

**Mme Marois:** Donc, nous faisons un transfert. Nous gardons le même niveau d'impôt, essentiellement, sauf que ce sont des personnes différentes qui le paient.

Mais cependant je croyais, moi, que j'allais avoir l'appui du chef du deuxième groupe d'opposition, parce qu'en août dernier il disait: Les riches paieront plus d'impôt sous un gouvernement caquiste. Je trouvais que c'était une idée intéressante dans le cas présent. Et je crois que ceux qui ont des hauts revenus peuvent davantage contribuer à l'amélioration de la situation de la classe moyenne, et c'est ce que nous faisons, tout simplement, M. le Président.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

**M. François Legault**

**M. Legault:** M. le Président, je pensais qu'il y avait juste le ministre des Finances qui avait des problèmes avec les mots comme «rétroactivité». Mais, quand on dit «un transfert», écoutez, il y a des personnes au Québec, avec la proposition qui est faite par le gouvernement, qui vont payer plus d'impôt, donc qui vont avoir moins d'incitatifs à travailler puis à consommer. Ce n'est pas le temps de faire ça, M. le Président.

Est-ce que la première ministre peut reconnaître... On est les plus taxés en Amérique du Nord. Il est temps que tout le monde comprenne, là, qu'il faut d'abord faire le ménage. Ensuite, on...

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, je comprends, M. le Président, des propos du chef du deuxième groupe d'opposition qu'il préférerait qu'on laisse la classe moyenne surtaxée, dans le cas présent par une taxe qui est profondément injuste. D'ailleurs, l'ancien ministre des Finances lui-même disait que ce n'était pas l'idée du siècle, la taxe santé. Est-ce que c'est ça que je dois comprendre de la part du chef du deuxième groupe d'opposition, que nous ne touchions pas à l'amélioration de la situation de la classe moyenne? J'entends bien, M. le Président? C'est ce qu'il m'a dit?

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

**M. François Legault**

**M. Legault:** M. le Président, ce que les Québécois nous disent, là — puis il y a du cynisme actuellement au Québec avec ce qu'on voit à la commission Charbonneau — c'est qu'avant d'augmenter les impôts de qui que ce soit il faut d'abord faire le ménage.

Quand la première ministre va-t-elle avoir enfin le courage de réduire les dépenses? C'est ça que les citoyens souhaitent, au Québec.

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, M. le Président, ce n'est pas pour rien que nous avons déposé la loi n° 1 la semaine dernière, qui est une loi qui vise à lutter contre la corruption. Nous allons le faire, le ménage. Nous allons le faire partout où c'est

nécessaire de le faire. Et, dans les faits, si malheureusement cette corruption, cette collusion que l'on connaît, l'infiltration de la mafia dans une de nos industries les plus importantes au Québec qui est celle de l'industrie de la construction nous amènent à réduire nos coûts, je crois que c'est une façon aussi de faire le ménage, M. le Président, et c'est une façon aussi d'être intègre, M. le Président.

**Le Président:** M. le député de Shefford, en principale.

**Tenue d'une commission parlementaire sur la  
fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2**

**M. François Bonnardel**

**M. Bonnardel:** M. le Président, la ministre des Ressources naturelles et son gouvernement...

**Le Président:** Shefford, c'est l'ancienne appellation. Granby, maintenant. Alors, M. le député de Granby, à vous la parole.

**M. Bonnardel:** M. le Président, la ministre des Ressources naturelles et son gouvernement prenaient la décision précipitée, au lendemain des élections du 4 septembre dernier, de fermer la centrale Gentilly-2. Depuis 2008, le gouvernement précédent et Hydro-Québec ont travaillé à la réfection de Gentilly-2 en y injectant près de 1 milliard de dollars en achats spécialisés et en contrats de sous-traitance. Aujourd'hui, Hydro-Québec nous dit que la réfection de Gentilly-2 coûtera 4,3 milliards de dollars. Pourtant, la réfection de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, et des deux réacteurs Bruce, en Ontario, ont en moyenne coûté 2,4 milliards. Pourquoi plus cher chez nous? Bonne question.

Le lendemain de l'annonce de la ministre, je demandais une commission parlementaire sur l'avenir de Gentilly-2, et depuis le Parti libéral du Québec a joint sa voix à la nôtre. Sur cette question, la semaine dernière, le Parti québécois n'était pas clair sur sa volonté de tenir des audiences publiques.

M. le Président, au nom de la transparence, est-ce que la ministre peut répondre par un oui ou par un non sur sa volonté de tenir une commission parlementaire sur la fermeture de Gentilly-2 d'ici à la fin de la session?

**Le Président:** Mme la ministre des Ressources naturelles.

**Mme Martine Ouellet**

**Mme Ouellet:** Oui. Merci, M. le Président. La décision du déclassement et du démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly est une sage décision économique, et nous ne reviendrons pas sur la décision. C'est une sage décision tant d'un point de vue économique... Le rapport d'Hydro-Québec l'a démontré, avec des coûts totaux de 6,3 milliards. C'est une sage décision en fonction du contexte: on est en surplus d'énergie pendant plusieurs années encore. Et c'est une sage décision parce qu'au Québec on a des alternatives beaucoup plus intéressantes, tant d'un point de vue économique que d'un point de vue environnemental, avec l'énergie renouvelable.

Pour répondre à la question du député: Oui. On a même déposé une motion la semaine passée, qui n'a pas reçu le consentement, ici, de la Chambre, et nous sommes très ouverts à une commission parlementaire ou à tout autre forum qui va permettre de répondre aux questions et aux préoccupations des gens sur le déclassement et le démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly. Et j'ai fait part de cette ouverture-là depuis le début du dossier du déclassement et du démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le député de Granby.

**M. François Bonnardel**

**M. Bonnardel:** M. le Président, en août 2008, la première ministre disait: Nous sommes d'accord que Gentilly-2 soit rénovée, nous sommes d'accord avec cette orientation. Cependant, nous voulons un débat qui soit un petit peu plus complet, nous voulons plus de transparence et qu'Hydro-Québec vienne témoigner devant l'Assemblée nationale.

On vient de me dire, M. le Président, que, lorsque je déposerai ma motion pour une commission parlementaire, le Parti québécois refuse cette motion. Alors, oui ou non, acceptez-vous qu'il y ait une commission parlementaire sur l'avenir de Gentilly-2? Oui ou non?

**Le Président:** Mme la ministre des Ressources... M. le leader du gouvernement.

**M. Stéphane Bédard**

**M. Bédard:** Écoutez, j'invite mon collègue...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît!

**M. Bédard:** La ministre a très bien répondu, là. J'invite mon collègue à revoir la motion qu'on a déposée pas plus tard que la semaine dernière. On est ouverts à des discussions pour faire en sorte d'expliquer cette décision. D'ailleurs, ma collègue s'est rendue là-bas, il y a des consultations qui se font avec les gens du milieu. Donc, qu'il prenne exemple sur la motion, qu'on ne vienne pas à tous les jours avec une motion qui remet en cause la décision du gouvernement, mais plutôt qu'on fasse la lumière sur les choix qui ont été faits. Et ça me fera plaisir de discuter avec mon collègue le leader de la CAQ pour voir quelle est la meilleure rédaction possible pour arriver avec une motion qui sera acceptée par tous les collègues ici, en cette Chambre.

**Le Président:** En complémentaires, M. le député de Nicolet-Bécancour.

#### **M. Donald Martel**

**M. Martel:** ...la population de Gentilly a accepté de vivre avec une centrale nucléaire sur son territoire. Mon collègue de Granby propose aujourd'hui la même motion que le leader parlementaire a déposée la semaine dernière au sujet de la tenue d'une commission parlementaire.

Pourquoi refuse-t-on le droit à la population de Gentilly et au reste du Québec de connaître les impacts relatifs à la fermeture de Gentilly-2?

● (14 h 50) ●

**Le Président:** Mme la ministre des Ressources naturelles.

#### **Mme Martine Ouellet**

**Mme Ouellet:** Oui. Merci, M. le Président. À ma connaissance, ce n'est pas le même libellé que nous avons déposé la semaine passée, de ce que j'ai vu du niveau de la motion; on le verra lorsqu'elle sera déposée. Mais, je répète, c'est une sage décision économique, et nous ne reviendrons pas sur la décision. Nous sommes ouverts à faire une commission parlementaire pour donner des informations sur le déclassement, sur le démantèlement, sur la diversification économique de la région. Que ça se fasse par commission parlementaire ou tout autre forum, nous sommes très ouverts. Mais nous l'avons affirmé et, lorsque j'ai rencontré les gens de Trois-Rivières et de Bécancour, la semaine passée, c'est ce que je leur ai dit: Très ouverte, mais ferme sur la décision.

**Le Président:** Mme la députée de Richmond, en principale.

#### **Aide aux ex-travailleurs de Mine Jeffrey inc. d'Asbestos**

#### **Mme Karine Vallières**

**Mme Vallières:** M. le Président, avec un prêt de 58 millions à Mine Jeffrey, le gouvernement libéral avait consolidé 500 emplois permanents, 1 500 emplois indirects. Le gouvernement péquiste, lui, a décidé d'annuler ce prêt de façon tout à fait cavalière. Non seulement on n'avance pas, mais en plus on recule. Le PQ a décidé de dévitaliser les régions une après l'autre en fonctionnant par décret pour fermer leurs grandes entreprises. Pas plus tard que vendredi dernier, on apprenait la fermeture d'une compagnie de transport à Asbestos, dommage collatéral du retrait du prêt: 25 autres emplois de perdus. Et ça ne fait malheureusement que commencer.

La MRC des Sources est l'une des plus pauvres au Québec. Le Parti libéral a proposé en campagne électorale une approche incitative pour les travailleurs et les entreprises pour maintenir en emploi nos travailleurs d'expérience. Qu'est-ce que le gouvernement compte faire concrètement pour rassurer ces ex-travailleurs miniers, âgés en moyenne de 59 ans, M. le Président, mais aussi leurs familles qui sont renversés par cette situation?

**Le Président:** Mme la ministre déléguée à la Politique industrielle.

#### **Mme Élane Zakaïb**

**Mme Zakaïb:** M. le Président, notre gouvernement a agi de façon responsable au lendemain des élections en annulant le prêt qui avait été consenti à la Mine Jeffrey, une mine, comme tout le monde le sait, qui fait de l'exportation de l'amiante.

Maintenant, nous avons pris le solde qui restait à déboursier sur ce prêt et l'avons offert, dans un fonds de diversification économique, à la région afin qu'elle fasse enfin ce qu'elle aurait dû faire depuis longtemps et ce que l'ancien gouvernement aurait dû faire pour aider la région d'Asbestos, c'est-à-dire diversifier son économie. Et c'est ce que nous comptons faire. Ils ont déjà commencé à travailler, et on a donné l'argent à la région pour que la région, elle, trouve des solutions et se penche vers l'avenir, M. le Président.

**Le Président:** Première complémentaire, Mme la députée de Richmond.

#### **Mme Karine Vallières**

**Mme Vallières:** De façon irresponsable, ce prêt a été retiré. La ministre nous parle de la mesure floue, improvisée, insuffisante qu'elle a présentée à Asbestos pour la diversification, qui, soit dit en passant, M. le Président, est déjà amorcée

depuis plusieurs années à Asbestos. La population ne peut pas attendre des retombées d'investissements encore inconnus pour se loger, se nourrir, se vêtir. Ils ont peur, ils se disent incompris, sont laissés à eux-mêmes.

Suite à la crise qu'elle a elle-même créée, comment compte-t-elle aider les travailleurs âgés qui ne pourront pas se reclasser? Que va-t-elle faire de plus? La population attend la réponse, M. le Président.

**Le Président:** Mme la ministre du Travail.

**Mme Agnès Maltais**

**Mme Maltais:** M. le Président, il y a eu dépôt d'une demande de prolongation du Programme de soutien aux travailleurs licenciés collectivement, prenant fin... et l'analyse, actuellement, est en cours. Croyez-moi, nous serons extrêmement attentifs à ces travailleurs. Ils vivent une situation difficile. Nous allons étudier cela très attentivement et mettre tous les services d'emploi et aussi les services d'aide, tous les programmes qui seront disponibles pour aider ces gens-là. On ne les laissera pas seuls. Emploi-Québec est en train d'analyser cette demande, et nous allons la prendre en considération. On va le faire avec humanisme, on va le faire avec beaucoup d'ouverture, et je suis sûre qu'elle sera heureuse...

**Le Président:** En terminant.

**Mme Maltais:** ...d'entendre les décisions quand le moment sera venu.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, Mme la députée de Richmond.

**Mme Karine Vallières**

**Mme Vallières:** On ne parle pas de programmes déjà en place, on demande de la flexibilité. Les intervenants et ex-travailleurs de la région d'Asbestos, avec nous ici, au balcon, aujourd'hui, sont insatisfaits des réponses. La ministre n'a même pas daigné se rendre à Asbestos pour les rencontrer.

Alors, je demande aujourd'hui à la première ministre si elle veut enfin avoir la délicatesse de venir expliquer et justifier sa décision aux ex-travailleurs de la mine et à la population. Et, si elle n'a pas le courage de venir les rencontrer directement chez nous, peut-elle au moins les rencontrer après cette période de questions?

**Le Président:** Mme la ministre déléguée à la Politique industrielle.

**Mme Élane Zakaïb**

**Mme Zakaïb:** M. le Président, nous sommes très sensibles à ce que vit la population. J'ai rencontré l'exécutif syndical longuement à mon bureau, j'ai rencontré les élus. Je suis prête à rencontrer encore une fois les gens qui voudront bien le faire.

Maintenant, maintenant, la décision est prise, la décision de ne pas déboursier le 50 millions est prise. La décision de faire une diversification économique et de créer un comité de diversification économique est prise. Maintenant, je suis disponible pour rencontrer les gens, s'ils le veulent. Merci, M. le Président.

**Le Président:** En principale, Mme la députée de Hull.

**Nomination de femmes au Conseil des ministres  
et dans des postes de responsabilité**

**Mme Maryse Gaudreault**

**M. Gaudreault:** À la suite de l'élection d'une première ministre, il était tout naturel de croire que cette dernière allait s'assurer de la parité hommes-femmes au sein de son Conseil des ministres. Bernard Descôteaux, dans sa chronique du 8 septembre dernier, s'exprimait ainsi, et je cite: «Si Jean Charest a pu composer le premier cabinet paritaire au Canada — dont la compétence [n'a] jamais [été] mise en doute — il n'y a pas de raison que [la première ministre] ne l'imite pas, surtout qu'elle compte parmi ses élues [plusieurs] candidates qui ont le profil nécessaire.»

Force est de constater, M. le Président, que nous avons toutes et tous été très naïfs et que nous nous retrouvons aujourd'hui devant un net recul de la présence des femmes dans des postes clés au sein du présent Conseil des ministres.

Ma question est simple: Pourquoi la première ministre n'a pas fait plus de place aux femmes dans son premier Conseil des ministres?

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Des voix:** ...

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, merci, M. le Président. Je dois vous dire que je suis très fière de la composition de mon Conseil des ministres et que je suis très fière de l'élection des hommes et des femmes qui siègent à mes côtés aujourd'hui, M. le Président. Je vais tendre, dans toutes mes décisions, lorsque ce sera possible, à faire en sorte qu'il y ait plus de femmes dans des fonctions publiques, dans des fonctions de responsabilité. Déjà, un certain plafond de verre a été un tant soit peu brisé par mon élection, et, si je peux aller plus loin dans cette perspective-là, je peux vous dire que je vais le faire, M. le Président. Merci.

**Le Président:** Première complémentaire, Mme la députée de Hull.

**Mme Maryse Gaudreault**

**Mme Gaudreault:** M. le Président, le présent Conseil des ministres compte sept hommes... pardon, sept femmes et 15 hommes, c'est du deux pour un. Que s'est-il passé, M. le Président? Il y a des hommes, au sein de ce cabinet, qui se sont vu confier la responsabilité de certaines régions du Québec, régions qui avaient élu des candidates du Parti québécois, des candidates qui avaient d'abord été choisies pour permettre à la première ministre de prendre le pouvoir.

Quel est le message que les électeurs de ces régions devraient comprendre? Pourquoi tant de réticence...

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Je vais remercier les Québécois et les Québécoises d'avoir choisi une femme comme première ministre du Québec, et je peux vous dire que la composition... que je suis très fière, je le répète, de la composition de mon Conseil des ministres et que tous les membres de ma députation, hommes ou femmes, se voient confier des responsabilités et assument leurs tâches avec beaucoup de compétence, et je peux vous assurer que ce sera le cas pour la suite des choses.

Je peux vous assurer d'autre chose, M. le Président: chaque fois que je pourrai prendre une décision qui fait avancer la condition de vie des femmes, je vais le faire, M. le Président.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, Mme la députée de Hull.

**Mme Maryse Gaudreault**

**Mme Gaudreault:** En décembre 2011, à la suite de la volonté du gouvernement libéral, nous avons atteint la parité au sein des conseils d'administration des 22 sociétés d'État. La représentation des femmes à ces conseils d'administration a augmenté de plus de 90 %. On l'a entendu la semaine dernière, la première ministre s'est appropriée plusieurs réalisations de son prédécesseur, mais, pour ce qui est de la parité, on repassera.

Puisque la première ministre a finalement atteint son objectif personnel, faut-il se résigner à ne plus espérer d'efforts de sa part pour favoriser l'avancement des femmes dans la société québécoise?

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, M. le Président, vous aurez sans doute constaté comme moi que c'est sous un gouvernement minoritaire que l'ancien premier ministre avait nommé un conseil des ministres paritaire. Au lendemain, au lendemain...

**Des voix:** ...

● (15 heures) ●

**Le Président:** Allez.

**Mme Marois:** ...était redevenu majoritaire, il avait changé de point de vue à ce moment-là. Alors, M. le Président...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît, j'ai très bien entendu la question, je vous l'ai déjà dit. J'ai très bien entendu la question; c'est la réponse, maintenant, que j'aimerais entendre.

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! Mme la première ministre.

**Mme Marois:** Alors, M. le Président, je suis très heureuse de constater que beaucoup de conseils d'administration des institutions publiques ont vu une nette amélioration de la présence des femmes au sein des conseils d'administration. Je

vais continuer en ce sens, M. le Président, sans aucune espèce de réserve, de telle sorte que nous atteignons cet objectif qui est souhaitable, et j'espère que mon gouvernement y arrivera, que 50 % de nos conseils d'administration d'établissement public seront composés de femmes, M. le Président.

**Le Président:** Principale, M. le député de Frontenac-Lotbinière.

### Situation économique et financière du Québec

#### M. Laurent Lessard

**M. Lessard:** Oui, merci, M. le Président. Depuis l'élection générale du 4 septembre dernier, le Parti québécois a démontré à la population du Québec que l'économie n'était pas sa priorité, en enchaînant des décisions plus improvisées les unes que les autres. Pour que les Québécois s'en souviennent, la première ministre a, lors de la constitution du Conseil des ministres, démantelé le ministère de Développement économique, à l'Innovation et à l'Exportation. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué? Quatre ministres pour la même tâche, quatre fois plus de rencontres, de formulaires, de délais. En somme, quatre fois plus d'inquiétude et de coûts pour les entreprises. Conséquence: stagnation des investissements en cours, méfiance des investisseurs étrangers, confusion auprès des organismes de développement économique.

Ma question à la première ministre: Est-ce que les cinq ans de perturbation économique annoncés par le PQ sont commencés?

**Le Président:** M. le ministre des Finances.

#### M. Nicolas Marceau

**M. Marceau:** Je suis content qu'on aborde cette question-là, M. le Président. J'aimerais ça parler d'investissement avec mon collègue.

Ce qu'il faut savoir, là, M. le Président, c'est que, lorsqu'on parle d'économie, il y a deux choses, là, qui sont très, très importantes. La première, la première de toutes, c'est qu'on ait des finances publiques en ordre, et ça, on s'en occupe. La deuxième, la deuxième, et c'est là-dessus que je veux insister, ce sur quoi je veux insister, c'est le fait que le Québec, sous l'ancien gouvernement, est devenu une société gangrenée par la collusion et la corruption, et ça, M. le Président... ça, M. le Président, c'est le pire signal...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le ministre, je pense qu'il faut faire attention à ces termes ici et je vous demande de faire bien attention à vos... Veuillez continuer.

**M. Marceau:** M. le Président, la corruption et la collusion, ça mine la confiance des investisseurs, c'est un frein à l'investissement, et, M. le Président, l'ancien gouvernement n'a pas agi, il a tardé, il a pris deux ans avant de mettre en place une commission d'enquête. Et, à l'opposé de cela, M. le Président, à l'opposé de cela, la première de nos priorités, c'est l'intégrité. Nous, nous allons redonner confiance aux Québécois, nous allons redonner confiance en nos institutions et aux investisseurs, et l'économie va croître grâce à ça.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le député de Lotbinière-Frontenac.

#### M. Laurent Lessard

**M. Lessard:** Est-ce que la première ministre réalise qu'en procédant ainsi elle propose comme remède au ralentissement économique mondial la stratégie du ralentissement de son propre gouvernement et prive les entreprises de capitaux pour le développement de l'économie et de l'emploi de nos régions? C'est clair, et les employés des ministères le disent, c'est dans l'aide aux entreprises que la première ministre a choisi de couper.

Quels programmes? Et de quels montants va-t-il les priver?

**Le Président:** M. le ministre des Finances.

#### M. Nicolas Marceau

**M. Marceau:** M. le Président, je répète, là: Une question fondamentale pour l'investissement au Québec, c'est la question de la confiance. Il faut redonner confiance. Il n'y a rien de pire pour les investisseurs que la...

**Une voix:** ...

**Le Président:** M. le leader de l'opposition.

**M. Dutil:** M. le Président, vous avez déjà rappelé à l'ordre le ministre. Est-ce que vous voulez lui dire de répondre, de donner le début du commencement d'une réponse, là, plutôt que de parler d'autres sujets?

**Le Président:** Merci. M. le leader du gouvernement. Il me semble que les rôles se changent, mais ça se ressemble.

**M. Bédard:** Je vous le promets, M. le Président, je ne parlerai pas longtemps. Non, simplement, il faut différencier entre une réponse qu'on n'aime pas et une question qui est mal posée, M. le Président.

**Le Président:** Il me semble que celle-là, je l'avais déjà entendue. M. le ministre.

**M. Marceau:** M. le Président, le député parlait d'investissement, et moi, je lui dis, je lui dis: Au-delà des programmes qui existent au Québec pour soutenir l'investissement, au-delà de la fiscalité compétitive que nous avons pour attirer des investissements, il y a toute la question de la confiance. La confiance dans nos institutions, la confiance dans l'action du gouvernement, c'est fondamental, M. le Président. Et nous allons agir, de notre côté, là-dessus, alors que l'autre côté...

**Le Président:** En terminant.

**M. Marceau:** ...on a laissé traîner pendant deux ans.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le député de Lotbinière-Frontenac.

#### **M. Laurent Lessard**

**M. Lessard:** Après deux années records d'investissement privé dans le secteur manufacturier, la semaine dernière la première ministre admettait avoir coupé les ponts avec les gens d'affaires, plaçant beaucoup d'attente sur le discours inaugural. Or, déception, on nous a offert un buffet des saveurs sans vision pour le Québec, allant même, par manque d'inspiration, à rebaptiser la Société du Plan Nord par le secrétariat du Nord. Or, les Québécois ne s'attendaient pas seulement à un plan Nord pour tous, mais à un plan «now» pour tous.

Quand allez-vous déposer ce plan...

**Le Président:** M. le ministre des Finances.

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît!

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! Ce n'est pas le temps de perdre le nord. M. le ministre des Finances.

#### **M. Nicolas Marceau**

**M. Marceau:** Merci, M. le Président. Écoutez, à l'occasion du prochain budget, nous allons faire part aux Québécois des orientations que nous avons choisies pour stimuler l'investissement au Québec. Le député à ce moment-là apprendra tout ce qu'il y a à apprendre là-dessus.

Par ailleurs, sur la question du plan de développement nordique, nous aurons aussi à ce moment-là l'occasion d'exposer de façon plus détaillée nos orientations.

**Le Président:** Principale, M. le député de Verdun.

#### **Erreurs de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances**

#### **M. Henri-François Gauthrin**

**M. Gauthrin:** Alors, je vous remercie, M. le Président. Dans le temps qu'il nous reste, je voudrais poser une question. Suite à l'installation du nouveau système informatique, les erreurs se sont multipliées à la CARRA. Ceci a occasionné de graves préjudices à ceux qui veulent prendre leur retraite, c'est-à-dire: décisions basées sur de mauvaises prémisses, versements supérieurs suivis d'une demande de remboursement. La Protectrice du citoyen a recommandé que, dans des cas où le prestataire ne pouvait raisonnablement déceler l'erreur, il y ait remise de dette. La CARRA a accepté. Et, puisqu'elle n'a pas d'habilitation réglementaire, cela nécessite un règlement du gouvernement.

Alors, le gouvernement a-t-il l'intention de ne plus pénaliser les prestataires, d'édicter un règlement qui accorde une remise de dette dans les cas découlant d'une erreur que le prestataire ne pouvait pas raisonnablement déceler, et ce, comme le recommande la Protectrice du citoyen avant le 31 décembre 2012?

**Le Président:** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Stéphane Bédard**

**M. Bédard:** M. le Président, effectivement, nous aurons à revenir sur cette question. Des décisions seront annoncées incessamment. Par contre, c'est un dossier qu'on a laissé traîner un peu, je vous dirais. Le système au niveau de la CARRA, malheureusement, a eu, je vous dirais, certains ratés. L'ancien gouvernement s'est désintéressé, on le sait, des questions informatiques en général. Ça a mené à des dépassements de coûts assez effroyables, dans certains cas même des radiations de montants importants. On se souvient de ce qui est arrivé au ministère de la Justice, et là je ne veux pas accabler mes amis d'en face, mais c'est 40 millions qu'on a radiés en pure perte. Je vous avouerais que la leçon... La sagesse est la somme des erreurs jamais commises deux fois, M. le Président. Donc, nous sommes à corriger cette situation et faire en sorte que les projets informatiques, au moins maintenant, soient surveillés de près par le gouvernement actuel.

**Le Président:** Alors, ça met fin à la période de questions et de réponses orales.

**Des voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, nous poursuivons. S'il vous plaît!

**Des voix:** ...

**Motions sans préavis**

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** S'il vous plaît! Alors, nous poursuivons. Nous sommes à la rubrique Motions sans préavis. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre de l'opposition officielle. M. le député de Fabre, porte-parole en matière de justice.

**M. Ouimet (Fabre):** M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Chambly et le député de Saint-Jérôme:

«Que l'Assemblée nationale réaffirme que le Québec est une société démocratique fondée sur la primauté du droit et par le fait même que l'autorité des tribunaux doit être respectée;

«Qu'elle réitère la confiance en l'intégrité de nos juges et l'indépendance de nos tribunaux;

«Qu'elle rappelle que personne n'est au-dessus des lois et que ceux qui y contreviennent doivent s'attendre à être sanctionnés;

«Et enfin, que cette Assemblée désapprouve les comportements qui visent à encourager le non-respect des lois et des ordonnances des tribunaux.»

● (15 h 10) ●

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

**Une voix:** Pas de consentement.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Il n'y a pas de consentement. Alors, nous passons à la deuxième motion.

**Des voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** S'il vous plaît! Alors, un membre du deuxième groupe d'opposition, s'il vous plaît. M. le député de Granby, porte-parole en matière de ressources naturelles.

**M. Bonnardel:** Merci, M. le Président. Je demande le consentement pour déposer la motion suivante conjointement avec la députée de Trois-Rivières:

«Que l'Assemblée nationale confie le mandat à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, de tenir des consultations particulières sur la décision du gouvernement de procéder à la fermeture et au déclassement de la centrale Gentilly-2;

«Que la commission se penche notamment sur le plan de diversification économique régional et sur le rapport d'Hydro-Québec;

«Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale.»

**Une voix:** ...

**M. Bonnardel:** Ah! Aïe, aïe, aïe!

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci. Est-ce qu'il y a consentement?

**M. Bédard:** M. le Président, pas de consentement. Nous aurons... On va avoir des discussions puis on procédera correctement.

**Des voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, il n'y a pas...

**Des voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** S'il vous plaît! Il n'y a pas de consentement.

**M. Dutil:** M. le Président... des précisions sur ma réponse, est-ce que je pourrais demander la même chose au leader de l'opposition?

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Il n'y a pas de consentement, alors on procède à la motion suivante, s'il vous plaît, d'un membre du groupe du gouvernement.

**Une voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Mme la députée, ministre responsable des Affaires autochtones.

#### **Souligner la canonisation de Kateri Tekakwitha**

**Mme Larouche:** M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Jacques-Cartier et la députée de Montmorency, la motion suivante:  
«Que l'Assemblée nationale souligne la canonisation de Kateri Tekakwitha.»

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Est-ce qu'il y a consentement?

**M. Dutil:** Consentement.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Sans débat? Est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Adopté. Oui. M. le député de Chauveau.

**M. Deltell:** M. le Président, je croyais qu'il y avait consentement pour qu'on tienne un débat, eu égard à l'importance de l'événement. Ce n'est quand même pas rien, et je crois qu'il serait de mise que chaque groupe parlementaire puisse exprimer son respect à l'endroit de cette décision importante pour notre nation.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Est-ce que... Oui, M. le leader?

**M. Bédard:** Et je m'excuse auprès de mon collègue. Effectivement, c'est moi qui ai fait l'erreur, M. le Président. Donc, j'essaie mon nouveau rôle tranquillement. Je m'habitue. Alors, vous voyez, à petite dose, je vais essayer d'être à la hauteur de la tâche, M. le Président. Donc, à ce moment-ci, effectivement, nous avons... J'avais tendance à écouter le leader de l'autre côté.

Alors là, maintenant, il faut que je donne les temps de parole. Effectivement, nous avons prévu une minute, je pense, et ça peut aller jusqu'à deux minutes, effectivement, pour notre première...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, d'accord, si... Oui, M. le leader?

**M. Dutil:** J'ai failli me lever pour donner les temps de parole, mais ce n'est pas mon rôle. Je suis leader de l'opposition. Maintenant, j'apprécie que chacun s'occupe de son rôle, et nous sommes d'accord, nous donnons notre consentement.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, je comprends qu'il y a un débat, qu'il y a une prise de parole de une minute pour chacun des groupes. Alors, je passerais la parole à la ministre déléguée aux Affaires autochtones.

#### **Mme Élisabeth Larouche**

**Mme Larouche:** Alors, merci, M. le Président. Alors, le 23 octobre dernier, j'ai eu l'honneur de représenter le gouvernement du Québec lors de la cérémonie de canonisation de Kateri Tekakwitha au Vatican.

Fille d'un chef mohawk et d'une mère algonquine catholique, elle est devenue la première sainte autochtone de l'Amérique du Nord. Née en 1656, sainte Kateri a vécu une partie de sa vie en Nouvelle-France où elle a su être fidèle à ses convictions religieuses sans jamais renoncer à sa culture. Bien qu'ancrés dans une société laïque, les Québécoises et les Québécois sont en mesure d'apprécier ce témoignage d'une vie spirituelle d'exception.

Sainte Kateri, qui repose désormais à Kahnawake, incarne à la fois l'héritage des premières nations et la cohabitation de nos nations sur le territoire nord-américain. Comme l'a mentionné Sa Sainteté le pape Benoît XVI: Que son exemple nous aide à vivre là où nous sommes sans renier qui nous sommes.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la ministre. Alors... Merci. Alors, je passerais la parole au député de Jacques-Cartier.

**M. Geoffrey Kelley**

**M. Kelley:** Merci, M. le Président. À mon tour, il me fait plaisir, au nom de l'opposition officielle, d'appuyer la motion soulignant la canonisation de Kateri Tekakwitha de la communauté mohawk de Kahnawake. Il s'agit d'un événement historique: la première femme autochtone canonisée.

Née au XVII<sup>e</sup> siècle d'un père mohawk et d'une mère algonquienne, l'histoire de Kateri Tekakwitha est une source de fierté pour les premières nations.

Ce printemps, j'ai visité les communautés d'Ekuanitshit et de Pikogan et j'ai été touché par l'affection des congrégations envers la mémoire de Kateri Tekakwitha. Cet événement pourrait permettre un rapprochement entre les premiers peuples et l'Église et mettra un baume sur les blessures du passé.

Le grand chef de Kahnawake, Michael Delisle, en parlant de la canonisation, a dit: «Pour nous, c'est autant un soulagement qu'une sorte de réconfort. Nous en [avons] besoin après tout ce que nous avons dû affronter avec le catholicisme et le colonialisme.» Fin de citation. C'est un espoir pour la réconciliation.

Longue vie à la mémoire de cette jeune femme courageuse et fidèle à sa foi, sainte Kateri Tekakwitha!

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Jacques-Cartier. Je cède maintenant la parole à un représentant du deuxième groupe d'opposition, madame...

**Une voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Pardon?

**Des voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Montmorency.

**Mme Michelyne C. St-Laurent**

**Mme St-Laurent:** M. le Président, au nom de ma formation politique, je souligne la canonisation de Kateri Tekakwitha qui a eu lieu au Vatican le dimanche 21 octobre dernier, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le pape Benoît XVI.

Il est important que les membres de l'Assemblée nationale saluent la détermination et le courage de cette jeune femme qui, née aux États-Unis d'un père mohawk traditionaliste et d'une mère catholique... elle vécut à Kahnawake et décéda 24 années plus tard dans la région de Montréal.

Elle a su s'inspirer de ses deux héritages pour devenir au fil des siècles une source de fierté pour les premières nations, pour les autochtones de partout en Amérique du Nord de même que pour les Québécoises et les Québécois. Il faut reconnaître le cheminement incroyable de sainte Kateri, le «lys des Mohawks», qui a su rester fidèle à ce qu'elle était ainsi qu'à ses convictions, s'engageant à aider les personnes malades et âgées, nous démontrant à tous une fois de plus que le patrimoine et l'héritage des premières nations sont profondément et intimement liés à l'histoire du Québec et qu'ils méritent être préservés, enrichis et mieux connus.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée de Montmorency. Est-ce qu'il y a un député indépendant ou député... Non.

**Mise aux voix**

Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Parfait.

À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, je vous avise que la Commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui...

**Une voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Oui. Oui, Mme la députée de Gouin.

**Mme David:** Merci.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Excusez-moi.

**Mme David:** Alors, M. le Président, conjointement avec le député de Mercier, je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale réitère son attachement au droit d'association et au droit constitutionnel de manifester pacifiquement au Québec et qu'elle s'oppose aux menaces à ces droits que représentent la législation adoptée par le gouvernement du Canada, la loi n° 12 adoptée par le gouvernement du Québec, ainsi que les réglementations en vigueur dans les villes de Montréal et de Québec.

«Que l'Assemblée nationale affirme que la judiciarisation n'est pas la solution appropriée à un conflit politique dans une société démocratique.»

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée de Gouin. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

**Des voix: ...**

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Il n'y a pas de consentement.

#### Avis touchant les travaux des commissions

Alors, nous passons à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions.

Je vous avise que la Commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui, 30 minutes après les affaires courantes, à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

L'objet de cette séance est de procéder à des modifications temporaires au règlement ainsi qu'à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance.

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée... la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

S'il y a des députés qui doivent quitter, faites-le dans le silence, s'il vous plaît.

Je suspends quelques secondes pour permettre aux députés qui veulent quitter de quitter.

*(Suspension de la séance à 15 h 20)*

*(Reprise à 15 h 22)*

#### Affaires du jour

#### Affaires prioritaires

#### Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Aux affaires du jour, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le jeudi 1er novembre 2012 sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle et M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous avise, je vous informe que 4 h 44 min ont été utilisées dans le cadre...

**Des voix: ...**

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** S'il vous plaît! J'apprécierais... 4 h 44 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 20 h 16 min réparti comme suit: 8 h 10 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 7 h 55 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 2 h 51 min au deuxième groupe d'opposition; et 20 minutes aux députés indépendants; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole au prochain intervenant. M. le député de Roberval, je crois que vous n'avez pas terminé votre intervention, alors vous pouvez poursuivre.

#### M. Denis Trottier (suite)

**M. Trottier:** Oui, merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, compte tenu du fait qu'on vient de sortir de la période de questions, j'aimerais ça apporter un petit commentaire sur une question que se posait l'opposition. Le responsable

du Conseil du trésor se demandait c'est quoi, la notion de confiance du public. Il ne savait qu'est-ce que c'était. Je voudrais tout simplement leur répondre que c'était ce que 75 % de la population avait perdu envers l'ancien gouvernement, puis c'est ce qui a fait qu'ils se sont ramassés dans l'opposition. Puis je pense que, s'ils continuent à poser le genre de question qu'ils posent... j'ai l'impression qu'ils vont rester passablement longtemps dans l'opposition.

M. le Président, si on revient à l'essence de notre sujet, sur la question... Moi, je voulais... J'avais parlé de la question forestière parce que c'est vraiment un élément essentiel au développement du Québec. Si l'ancien gouvernement, ce n'était pas sa priorité, il a été un temps où, au Québec, on s'en préoccupait beaucoup. Entre autres, je mentionnais la semaine dernière, qu'actuellement, en 2011, entre autres, là, c'est que la Caisse de dépôt avait uniquement 171 millions d'actions dans le monde forestier, ce qui représentait à peu près un tiers d'une usine, alors que, si je regarde dans les années 80, dans les années 80, la SGF, à l'époque, avait 42 % des actions de Domtar, puis ça voulait dire que, juste dans une usine chez nous, à Dolbeau-Mistassini, elle avait plus que sur l'ensemble du Québec aujourd'hui, mais que, malheureusement, on a perdu l'idée que l'industrie forestière était importante, et l'ancien gouvernement disait que ce qui était important à la Caisse de dépôt, c'était d'investir dans ce qui rapportait, pas s'occuper de l'économie québécoise. On a vu ce que ça a amené, on a perdu à peu près 40 milliards de dollars. Bravo! Merci beaucoup. Mais je pense que là il faut qu'on revienne à l'idée de soutenir l'industrie québécoise, parce que cette... Entre autres, notamment, là, l'industrie forestière, c'est une ressource qui est à la fois noble, noble, écologique et, surtout, renouvelable, et ça, ça pourra nous donner... ça va pouvoir nous donner de l'avenir.

C'est sûr qu'il y a beaucoup de travail à faire par rapport à ça, parce que le fait qu'on ait élu un nouveau gouvernement, ça ne changera pas de façon automatique la situation difficile du monde forestier. On le sait, l'avenir, hein, notamment, du papier, n'est pas rose. On sait qu'entre autres avec tout le développement de tous les médias électroniques le monde du papier va être extrêmement difficile dans l'avenir. Puis on a vu encore qu'il y a une machine de papier qui est fermée aujourd'hui, notamment du fait qu'il y a 400 000 tonnes de plus de papier qui va entrer sur le marché parce qu'en Nouvelle-Écosse on a ajouté une usine, l'usine NewPage, là, qui est capable de faire à peu près n'importe quelle sorte de papier. Ça fait que c'est très difficile pour l'avenir.

Du côté du bois d'oeuvre, la situation s'améliore parce qu'entre autres on voit que la construction des maisons est reprise aux États-Unis. On a déjà eu 2 millions de maisons par année, on a baissé autour de 400 000, on est rendu à peu près à 800 000, on s'attend que, l'année prochaine, on devrait atteindre 800 000 maisons. C'est... Pas 800 000 mais 1,2 million de maisons. C'est quand même très intéressant, mais le problème qu'on va avoir, c'est que, vous savez, M. le Président, le monde de la forêt, c'est un monde qui était intégré. On prenait le... Le monde du sciage fabriquait des copeaux, les copeaux allaient dans les usines de papiers, puis là il y avait une espèce d'équilibre là-dedans. Mais maintenant ce qu'on voit, c'est qu'il va y avoir de plus en plus d'usines de sciage qui vont reprendre et de moins en moins d'usines de papier, donc on va se ramasser avec un surplus de copeaux qu'il va falloir gérer.

J'en avait parlé avec l'ancienne ministre des Ressources naturelles, je lui avait dit: Dans deux ans, on va être pognés avec un surplus de copeaux. Il faudrait faire quelque chose immédiatement — ça, c'était il y a deux ans — pour être capables de répondre à ça. Elle avait dit: Oui, oui, ça a bien du bon sens. Mais malheureusement ça a été l'inaction, et là on se ramasse avec un problème très important qui ne sera pas facile à gérer, mais on va s'en occuper.

Je dirais que ce qui est important aussi, c'est qu'il faut qu'on aide au développement des marchés, parce que c'est bien évidemment que, si on commence à subventionner toutes les entreprises qui sont en difficulté, on n'en sortira pas. Je pense qu'il faut qu'on aide au développement des marchés. Et, pour ça, il faut y croire. Puis je vous dirais que, si... On pourrait dire que notre gouvernement ne pourra pas faire des miracles, parce que, malheureusement, le département des miracles est fermé. Par contre, celui de la confiance est ouvert, celui des efforts est ouvert.

Et je vous dirais qu'il y a eu un changement important qui s'est opéré dans les dernières semaines, parce qu'avec l'avènement d'un nouveau gouvernement du Parti québécois... C'est que nous, on croit dans le monde forestier. Puis j'aimerais vous lire à cet effet un certain nombre de passages, là, de notre première ministre, parce qu'entre autres la semaine dernière il y a des députés de l'opposition qui ont dit qu'on n'avait rien dit sur la forêt. Bien, c'est parce que là ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas entendre qu'on n'en parle pas, ce n'est pas parce qu'ils n'aiment pas nos réponses que ça veut dire qu'elles ne sont pas bonnes, mais c'est parce que là ils ont eu tendance à se fermer sur le monde forestier. Je vais vous dire qu'est-ce qu'elle a dit, notre première ministre. Elle a dit: «Et puis il y a la forêt québécoise, ce joyau qui nous ravit et [...] fait vivre des centaines de communautés. On parle d'une ressource renouvelable qui a un bel avenir devant elle, en autant qu'on décide de la mettre en valeur.»

Elle disait également: «Nous finaliserons d'abord la mise en oeuvre du nouveau régime forestier, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er avril 2013. Nous allons mieux planifier les travaux sylvicoles de sorte qu'ils débutent à temps.»

«Le gouvernement favorisera également l'utilisation du bois en produit de valeur ajoutée. [Et] pour ce faire, nous adopterons rapidement une charte du bois qui engagera les différents partenaires à faire la promotion de l'utilisation de la ressource bois sous toutes ses formes.» Elle disait également qu'«il serait temps, par exemple, de favoriser la construction d'édifices en bois de six étages comme ailleurs dans le monde» et que «nous [demanderons] à la Régie du bâtiment d'agir en conséquence en permettant la construction en bois de tels édifices». Et Mme la première ministre disait: «J'espère que le message est clair: le gouvernement est [déterminé] à relancer l'industrie forestière.»

Bien, ça, je pense que ça, c'est quand même assez fondamental. Puis il s'agit d'une première que... c'est la première fois qu'un premier ministre, au Québec — en tout cas, du moins, on pourrait dire dans les dernières années — prend fait et cause pour le monde forestier, ce qui était loin d'être le cas pour l'ancien premier ministre qui, je vous le rappelle, disait aux travailleurs forestiers: Recyclez-vous dans les mines. Tu sais, dans le fond, ce qu'il disait, c'est qu'il n'y a pas d'avenir dans le monde forestier, tu sais?

● (15 h 30) ●

Présentement, il y a ce qu'on appelle un changement de culture, puis aussi c'est qu'il y a une nouvelle vision du monde forestier, puis, nous autres, ce qu'on va faire, c'est qu'on veut associer les gens aux décisions. Je vous dirais que la première chose qu'on a faite en arrivant, c'est de rencontrer les gens, de prendre la peine de les rencontrer. Parce qu'une des critiques qu'on avait, c'était que, sous l'ancien gouvernement, ce n'était même plus possible d'avoir des rencontres, là, on ne voulait plus entendre de critiques, on ne voulait plus entendre parler du monde forestier. Bien, nous, on fait le contraire. Présentement, ce qu'on dit, c'est: Bienvenue, on vous écoute. Entre autres, j'ai déjà fait une série de rencontres, il y en a d'autres qui vont se faire à différents niveaux. Puis, nous, ce qu'on fait, c'est qu'on consulte les gens. On veut travailler avec eux autres, on veut qu'ils soient associés au développement forestier, on veut qu'ensemble on bâtisse l'industrie forestière du XXI<sup>e</sup> siècle.

Parce que nous autres, on croit que l'avenir du Québec passe par le monde forestier. Parce que, si on investit dans une ressource qui est renouvelable, non seulement on aide au développement actuel, mais on aide au développement du futur. Parce que des ressources qui ne sont pas renouvelables... Comme le pétrole, bien c'est sûr qu'il peut y avoir des développements là-dedans, mais est-ce qu'il y aura encore du pétrole dans 50 ans? Est-ce qu'il y en aura encore dans 100 ans? Pas certain de ça. Mais, si on investit dans le monde forestier, non seulement il y aura encore des travailleurs forestiers puis, on pourrait dire, une économie forestière dans 50 ans, dans 500 ans il y en aura encore.

Ça fait que moi, je vous dis: Merci beaucoup à notre première ministre de croire en cette ressource-là, puis c'est ensemble qu'on va réussir à développer cette industrie qui est fondamentale pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député de Roberval. Je passe maintenant la parole à Mme la députée de Laporte, porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture, communications.

#### Mme Nicole Ménard

**Mme Ménard:** Merci, M. le Président. Et, tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre élection à titre de vice-président de l'Assemblée nationale, et je suis sincèrement très heureuse pour vous.

Alors, M. le Président, c'est avec une grande fierté que je me tiens ici debout, devant cette Assemblée, pour représenter les citoyennes et les citoyens de la circonscription, du comté de Laporte. Je les remercie sincèrement de la confiance qu'ils m'ont à nouveau témoignée et que j'entends honorer. Servir les citoyens de Laporte, défendre leurs intérêts et les représenter à l'Assemblée nationale est un véritable plaisir et un véritable privilège.

To all Laporte citizens, thank you. I undertake to continue working in the coming years with as much determination and discipline, with the riding associations, families and elders. Thank you again for your support.

Cette victoire, je la partage avec tous ceux et celles qui ont travaillé à mes côtés pendant la campagne électorale. Je tiens, encore une fois, à les remercier. Une élection, ça se travaille et se gagne dès le lendemain de celle-ci. Je tiens donc à remercier et saluer le travail de mes attachés politiques du bureau de comté, qui assurent un suivi des dossiers, me représentent et tiennent le fort alors que nous sommes ici à exécuter nos tâches parlementaires. Votre travail est exemplaire, et merci.

Je tiens, M. le Président, aussi à féliciter mes 124 collègues de l'Assemblée nationale qui ont reçu la confiance de leurs électeurs le 4 septembre dernier.

M. le Président, je tiens, par la même occasion, à saluer tous les acteurs de l'industrie touristique du Québec avec qui j'ai eu la chance de collaborer au cours des quatre dernières années. Vous comprendrez que je veux prendre plus que 10 secondes, comme l'a fait la première ministre, pour parler de cette industrie qui mérite qu'on s'y attarde.

J'ai eu l'opportunité, dans le cadre de mon mandat comme ministre du Tourisme, de faire le tour de notre grand et magnifique territoire et d'y rencontrer de vrais passionnés, des développeurs, des femmes, des hommes d'affaires dynamiques, des amoureux du Québec. Ensemble, nous avons procédé à l'élaboration de notre Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020, un itinéraire vers la croissance. Je dis notre plan, car son lancement en mai dernier est le résultat d'un travail colossal, sans précédent, auquel toute l'industrie touristique a participé. Ce plan est le fruit de deux ans de concertation, de consultation, de mobilisation de tous les acteurs de l'industrie. Il marque un tournant. Le tourisme est hissé au rang des grands leviers de développement économique du Québec et de ses régions. Je vous invite donc à poursuivre votre travail et faire rayonner notre destination.

Je remercie très chaleureusement tous mes collaborateurs, et plus précisément MM. Gilbert Rozon et Alain April, qui ont accepté de m'accompagner dans cette belle aventure, et mes conseillers qui ont oeuvré au sein de mon cabinet. Vous aurez laissé votre marque auprès de cette industrie, j'en suis convaincue. Nous prenons aujourd'hui des chemins différents. Cela fait, bien entendu, partie de l'aventure politique. Je tenais à vous faire part de toute ma gratitude. Merci.

M. le Président, c'est avec autant de détermination et d'énergie que j'entends assumer mes nouvelles fonctions de porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications. Permettez-moi de saluer la députée d'Acadie, qui a fait un travail colossal à la barre du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Les budgets en culture ont augmenté considérablement, soit 35 % depuis 2003, ce qui démontre toute la volonté de ma formation politique de soutenir cette industrie qui non seulement fait rayonner notre culture, honore notre identité, mais qui est aussi un formidable levier de développement économique pour toutes les régions du Québec.

Je constate que, dans le discours inaugural, le gouvernement semble vouloir appuyer les projets déjà amorcés par le gouvernement Charest pour la ville de Québec tels que l'amphithéâtre ou Le Diamant de Robert Lepage et qu'il entend mettre en place notre engagement lors de la dernière campagne électorale, soit la plateforme Web d'information à Télé-Québec, et ce, dans le souci de diversifier les sources de l'information en région.

On nous annonce aussi qu'une commission parlementaire sera mise en place afin de nous permettre de statuer sur la pertinence de réglementer le prix de vente des livres neufs. Consciente que de nombreux changements bousculent l'industrie du livre, il est important de prendre le temps d'écouter et d'analyser tous les points de vue afin d'assurer l'accessibilité aux livres et la santé économique de ce secteur. D'ailleurs, ma collègue avait lancé un chantier à ce sujet en juin dernier. Il s'agit là, M. le Président, de beaucoup plus que ce volet de la loi n° 51, il faut revoir entièrement cette loi, qui date depuis 1987.

Consciente de l'apport de la culture à notre économie, je m'engage à soutenir les acteurs et partenaires de cette industrie et je leur offre toute ma collaboration. M. le Président, je suis fière de faire partie d'une formation politique qui priorise l'économie, la création d'emplois et le développement des régions; l'économie pour créer de l'emploi pour nos familles, pour créer de la richesse; l'économie pour soutenir notre système de santé et d'éducation; l'économie pour favoriser la justice sociale.

M. le Président, l'économie mondiale est encore sujette à des tensions qui affaiblissent la reprise. La crise de la dette en Europe et les difficultés budgétaires aux États-Unis entraînent des turbulences sur les marchés financiers. En raison de ce climat d'incertitude, le gouvernement péquiste doit poursuivre la mise en oeuvre du plan de retour à l'équilibre budgétaire 2013-2014 tout en posant des gestes structurants pour renforcer notre économie, et ainsi soutenir nos programmes sociaux et, bien sûr, améliorer le bien-être des Québécois. Nous ne pouvons nous permettre de perdre cet objectif de vue.

Malheureusement, ce que nous avons entendu lors du discours inaugural ne laisse rien présager à cet effet alors que ce gouvernement semble plus intéressé par la souveraineté que par l'économie et l'emploi. Il faut mettre un terme à toute cette improvisation à laquelle le gouvernement péquiste se dédie depuis son élection. Ils ne peuvent continuer à jouer ainsi avec l'avenir des Québécois. Que nous réserve le budget précipité annoncé pour le 20 novembre? Aurons-nous droit au même cafouillage que lors de la présentation de leur cadre financier dévoilé peu avant la journée du scrutin? M. le Président, le gouvernement doit prendre conscience qu'il a reçu un mandat minoritaire le 4 septembre dernier et qu'il doit gouverner en écoutant tous les citoyens, en ayant une vision inclusive. Malheureusement, ce n'est pourtant pas le chemin emprunté jusqu'à maintenant, alors qu'on nous parle de langues étrangères, de gouvernance souverainiste, d'écoles publiques versus écoles privées, d'affronts entre les classes de la société, toutes des approches de division qui ne contribuent pas au développement économique et social du Québec. Ce gouvernement doit faire preuve de moins d'arrogance et de provocation et accepter de travailler en cohabitation, comme nous l'ont demandé les Québécois.

M. le Président, en terminant, comme je l'ai mentionné, j'entends poursuivre mon travail de députée, et ce, depuis 2007, avec détermination et discipline. Mon nouveau mandat de porte-parole sera exécuté avec autant de rigueur. J'offre toute ma collaboration au ministre de la Culture et des Communications afin d'appuyer les initiatives porteuses qui feront progresser davantage ce secteur pour l'ensemble de la société. Merci, M. le Président.

● (15 h 40) ●

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée de Laporte. Avant de céder la parole au prochain intervenant, je vous informe que trois débats de fin de séance se tiendront aujourd'hui: le premier débat, sur une question adressée par Mme la députée de Hull à Mme la première ministre concernant le recul de la présence des femmes au sein du Conseil des ministres; le deuxième débat, sur une question adressée par M. le député de Laurier-Dorion à M. le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie concernant l'accès des étudiants à leurs salles de classe; le troisième débat, sur une question adressée par M. le député de Verdun à M. le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor concernant le rapport de la Protectrice du citoyen.

Nous poursuivons. Je cède maintenant la parole au député de Granby, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de ressources naturelles. M. le député.

#### **M. François Bonnardel**

**M. Bonnardel:** Merci, M. le Président. Pour débiter, je veux remercier mes concitoyens de Granby de me faire confiance pour ce troisième mandat lors de l'élection du 4 septembre dernier. Cette nouvelle circonscription de Granby, qui prend acte maintenant... la circonscription de Shefford qui n'existe plus. Donc, encore une fois, je veux les remercier sincèrement de me faire confiance, et ils peuvent être assurés que je ne les décevrai pas.

Maintenant, on est ici aujourd'hui, M. le Président, pour discuter du discours inaugural de la première ministre du Québec, où on a eu un panier de promesses qui ont été annoncées voilà quelques jours déjà, un panier de promesses où, encore une fois, quand on regarde, au final, ce qui va arriver pour les dépenses du Québec, bien c'est plus de structures, c'est plus de bureaucratie. Et, dans ce contexte, on n'a pas entendu un iota de début de réponse pour commencer peut-être, M. le Président, à réduire nos dépenses et à faire un début de ménage pour la fonction publique.

La situation financière du Québec, M. le Président, est quelque peu désastreuse quand on regarde le portrait depuis six, sept mois déjà. Une augmentation de dépenses de 1,1 milliard qui reste à prouver, mais c'est ce que le Parti québécois nous confirme. C'est pour ça qu'on veut avoir un directeur parlementaire du budget, qui pourra donner un portrait réel de la situation avant chaque début d'élection.

Et, de l'autre côté, la situation économique du Québec qui ne va pas très, très bien non plus. Nous, on prévoyait une croissance d'à peu près 1,5 % pour l'année en cours qui se termine le 31 mars prochain. Et, selon les économistes, on aura une croissance économique d'à peu près 0,8 %, donc qui nous amène à avoir 500 millions de dollars de moins en revenus autonomes, donc en impôt des sociétés et en impôt des particuliers.

Il faut ajouter là-dessus, M. le Président, 48 millions de dollars qui est le gel des frais de scolarité que le Parti québécois a décidé et aussi la bonification des prêts et bourses. Il faut ajouter aussi, M. le Président, le fait qu'on va, comme

le Parti québécois l'a annoncé, fermer et déclasser Gentilly-2. Alors, c'est un montant qu'on devra déduire des dividendes qui seront versés d'Hydro-Québec au gouvernement de près de 1 milliard. On souhaite, comme je l'ai mentionné tantôt, M. le Président, que le Parti québécois nous donne l'opportunité d'avoir cette commission parlementaire que la majorité des parlementaires souhaitent pour être capables de discuter du déclassement et de la fermeture de Gentilly-2, mais j'ose croire que le Parti québécois pourra, dès la prochaine période des questions, nous soumettre une motion qu'on pourra accepter unanimement, tous les parlementaires ici.

Maintenant, quand on regarde les chiffres que je vous donne, M. le Président, on est conscient que, pour en arriver aux prévisions de 1,5 milliard de dollars de déficit qui sont prévus pour la fin d'année en cours, ça va être tout un tour de magie qu'on va avoir besoin. Et, dans ce contexte, M. le Président, vous comprendrez qu'autant mon chef que mon collègue le député de Lévis ont mentionné maintes et maintes fois qu'il est hors de question pour nous d'accepter une hausse d'impôt, quelle qu'elle soit. Et la réponse de la première ministre tantôt, qui parle de transfert des impôts, là, bien, au final, là, ça veut dire quoi? Augmentation des impôts pour une classe de la société qui sont les plus riches. Au final, c'est ce que ça veut dire, tout comme la supposée rétroactivité des impôts qui était supposément écrite dans le cadre financier du Parti québécois, qui n'a jamais été écrite dans ce cadre financier.

Alors, dans ce contexte, vous comprendrez, M. le Président, que, pour nous, le Parti québécois improvise. Et, soudainement, la lumière au bout du tunnel, les agences de notation qui ont peut-être appelé le ministre des Finances puis qui ont dit: La situation économique, M. le ministre des Finances, vous êtes peut-être mieux de rassurer nos agences parce qu'on s'en va peut-être vers une décote. Et là, woups, on s'est dit: On va faire un budget. Puis d'habitude un budget, ça se prépare avec des consultations avec les partis de l'opposition presque deux mois avant le dépôt du budget du mois de mars, ça se prépare en rencontrant le Conseil du patronat, la Fédération des chambres de commerce, et soudainement, en deux semaines, on va être capables de faire un budget qui va rassurer les agences de notation, M. le Président?

Et on croit comprendre ce matin que le plan de réduction de dépenses que le Parti québécois veut proposer aux parlementaires, aux Québécois va nous amener à une réduction des dépenses de programmes de 2,4 % à 2 %. Alors, je pose une question. Ils sont mieux de nous expliquer explicitement comment ils vont réduire les dépenses, le Parti québécois, comment ils vont réduire les dépenses parce que, quand on regarde ce qui s'est passé, autant du côté du Parti libéral du Québec depuis 2003 que du Parti québécois, bien, moi, j'ai un parti, M. le Président, qui prône, d'un côté, le statu quo puis, de l'autre côté, l'immobilisme. Pourquoi? Parce que, depuis 2003... Quand j'ai entendu l'ancien ministre des Finances, le nouveau député d'Outremont, et le député de Louis-Hébert poser une question la semaine passée au Parti québécois et nous dire: Ça nous prend un plan de réduction de dépenses, j'ai comme eu de la misère, j'ai comme eu de la misère à entendre ça sortir de leur bouche.

**Une voix: ...**

**M. Bonnardel:** Oui. Parce que je pourrais, M. le Président, vous dire une chose: les dépenses en santé, au Parti libéral du Québec, de 2003 à 2012, ont passé de 13 milliards à 31 milliards, 13 milliards à 31 milliards. Est-ce que, les 2 millions de Québécois qui n'ont pas de médecin de famille, il y en a un qui est arrivé puis qui a cogné à leur porte? Non. Est-ce que les délais d'attente dans le système d'urgence ont changé? Non. Est-ce que la solution par le Parti québécois va être de trouver un médecin de famille ou de réduire les délais d'attente? On n'a rien entendu de ça depuis que le nouveau docteur... ministre des Finances est arrivé.

Et, quand le ministre des Finances a posé la question à son collègue... l'ancien ministre des Finances: Ça prend un plan de réduction de dépenses, je ne peux pas m'empêcher de rigoler puis vous ressortir le fameux 62 %. On pourrait peut-être recycler le 62 %, qui n'a pas fonctionné avec le Parti libéral du Québec, puis le donner au Parti québécois, mais je sais très bien que c'est impossible, impossible que ce fameux 62 % là, qui était la solution miracle pour réduire les dépenses, faire croire aux Québécois que nous, les Québécois, là, on allait absorber juste 38 %, puis que le gouvernement allait réduire les dépenses... Je l'ai maintes et maintes fois mentionné, M. le Président, ça n'a jamais fonctionné. Pourquoi? Parce que, huit fois sur neuf, huit fois dans les neuf dernières années, le Parti libéral du Québec a échoué à atteindre sa prévision de dépenses. Huit fois sur neuf, là, on n'a jamais atteint le chiffre qui est indiqué dans le budget.

Pourquoi ça ne fonctionnera pas non plus? Parce que la dette du Québec a explosé depuis 2003, la cinquième nation au monde la plus endettée selon les chiffres de l'OCDE. Et ça, je ne l'invente pas, c'est... source: ministère des Finances du Québec, la cinquième nation au monde... Et, si on ramène ça plus près de chez nous, bien le Québec est la province la plus endettée. Est-ce que je vous surprends quand je vous dis qu'on est la province la plus taxée sur les 60 États nord-américains? Non.

● (15 h 50) ●

Alors, pensez-vous vraiment, M. le Président, qu'avec le Parti québécois, qui va nous déposer un budget en 14 jours, que les Québécois vont avoir confiance qu'on va rétablir l'économie du Québec, qu'on va soudainement se demander... et que les entreprises dans le Nord vont continuer d'investir? Parce que la plupart de ces compagnies... Et je ne vous nommerai pas ceux qui m'ont dit qu'ils ont mis le frein, M. le Président, qu'ils ont mis le frein parce qu'ils attendent aussi — et moi aussi, je l'attends — ce prochain projet de loi sur les redevances minières que la ministre va sûrement déposer, j'ose croire, d'ici la fin de la session. Mais, pour le moment, M. le Président, vous comprendrez que la situation économique du Québec est désastreuse, est désastreuse, et ça, on ne peut pas continuer de croire qu'autant du côté du parti de l'immobilisme, le Parti libéral, que du Parti québécois qu'il y aura des solutions.

Il y a une formation politique, M. le Président, lors du 4 septembre dernier, qui a déposé dans un cadre financier des idées claires pour contrer le décrochage scolaire, pour investir avec nos enseignants, pour trouver un médecin de famille à tous les Québécois, pour revoir l'organisation du travail dans le système de santé, pour abolir les agences puis avoir moins de

structures. J'ai oublié l'organigramme de la santé, M. le Président. J'aurais dû vous l'amener l'autre fois, mais je vous le ramènerai un petit peu plus tard pour vous l'exposer encore une fois, il a grossi. Pas surpris, hein? N'oubliez pas, c'est passé de 13 milliards en 2003 à 31 milliards en 2012. On a mis presque 2 milliards d'argent par année, et la situation est la même, est la même.

Alors, vous comprendrez que, dans ce contexte, je répète, il y a une formation politique, M. le Président, qui a été claire sur ces enjeux. Aujourd'hui, on a la confiance de 1,2 million de Québécois, on les défend ici, les 19. On va être prêts pour cette prochaine élection, on va être prêts à discuter du budget qui va être déposé dans deux semaines, on va faire notre boulot sérieusement et on va convaincre les Québécois à la prochaine élection que ce n'est pas le Parti québécois qui va avoir les solutions pour le Québec des 25 prochaines années, pour nos enfants et petits-enfants, en éducation, en santé et pour, nécessairement, contrer le fait que notre dette ne cesse d'exploser. Et ce n'est certainement pas le Parti libéral qui va me faire croire aujourd'hui que c'est le parti de l'économie et que c'est ce parti qui a amené du travail pour les Québécois et une situation financière adéquate. Alors, merci, M. le Président.

#### Motion formulant un grief

Je veux déposer, vous comprendrez, une motion de grief, et je la lis comme suit:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement péquiste pour son intention d'augmenter davantage les impôts des contribuables québécois sans proposer aucun plan de réduction des dépenses de l'État.» Merci.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci. Merci, M. le député de Granby. Alors, votre motion est déposée, sous réserve de sa recevabilité. Alors, je passe maintenant la parole au député d'Argenteuil pour votre première intervention ici, à l'Assemblée nationale. M. le député.

#### M. Roland Richer

**M. Richer:** Merci, M. le Président. Je suis très heureux et honoré, aujourd'hui, de prendre la parole pour la première fois en cette Chambre. Je suis ici aujourd'hui parce que les citoyennes et les citoyens d'Argenteuil ont choisi, deux fois plutôt qu'une, de me faire confiance. Ils ont opté pour faire avec moi de la politique autrement. Ils m'ont élu, moi, représentant du Parti québécois, avec une forte majorité, détrônant ainsi le Parti libéral, qui était peut-être trop bien installé, confiant dans Argenteuil depuis 46 ans. Encore une fois aujourd'hui, M. le Président, je remercie mes électeurs de m'avoir fait confiance et de m'avoir élu le premier député du Parti québécois dans Argenteuil. Je remercie également l'équipe formidable qui m'a assuré d'une organisation dynamique et efficace. Je remercie évidemment mon épouse, Sylvie, pour son soutien de tout instant. Et je souhaite remercier le personnel du mon bureau de circonscription, qui effectue un travail exceptionnel au service des citoyennes et des citoyens de ma circonscription. Je salue également mon nouvel employé ici, à l'Assemblée nationale. Sachez, chers concitoyennes et concitoyens, que je respecterai mes engagements, que je défendrai vos intérêts ici, à l'Assemblée nationale, et que je resterai le député d'Argenteuil de tous les citoyens des 17 municipalités de ma circonscription.

Argenteuil, c'est mon terroir. C'est là que je suis né, que j'ai grandi, à Saint-Michel-de-Wentworth plus précisément, et j'en profite pour saluer tous les résidents de mon village natal, village natal également de mon cousin, Tex Lecor.

Argenteuil est un territoire magnifique, avec une histoire riche et un patrimoine impressionnant. On y retrouve des centaines de lacs et autres cours d'eau qui ont joué un rôle très important dans le développement de la région, dont la rivière du Nord, la rivière Rouge et, bien sûr, la magnifique rivière des Outaouais qui a été déterminante dans le développement de la Nouvelle-France à l'époque. Dans chacun de ces villages, on remarque des traces laissées par nos ancêtres qui ont bâti le territoire d'Argenteuil, des bâtiments patrimoniaux extraordinaires que nous nous faisons une fierté de conserver et de mettre en valeur. Je pense notamment à l'église Christ Church, de Saint-André-d'Argenteuil, qui est l'une des plus anciennes églises anglicanes au Québec et qui est classée monument historique. Je pourrais également citer de nombreux autres édifices, dont la gare de Lachute, qui vient d'être rénovée.

La circonscription d'Argenteuil, c'est aussi un endroit où se dresse une communauté forte, unie, solidaire. Certains se rappelleront peut-être l'incendie de l'école polyvalente Lavigne qui a sévi à l'automne 2011 et qui a privé plus de 1 000 élèves de leurs locaux pendant plusieurs mois. Tout de suite, de nombreux acteurs de la communauté ont mis leurs forces en commun pour soutenir les élèves et les encourager à la persévérance scolaire, et la commission scolaire anglophone Sir-Wilfrid-Laurier a prêté ses locaux afin de permettre de réorganiser les cours en soirée.

Oui, Argenteuil est un endroit magnifique, peuplé de gens tout aussi formidables, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a des besoins dans cette région, des besoins qui n'ont pas été comblés par les libéraux. Prenons d'abord l'exemple du Centre de santé et des services sociaux d'Argenteuil, basé à Lachute, où l'on note une augmentation du taux d'attente à l'urgence de 34 % depuis 2003, la fermeture des lits des soins intensifs, plusieurs démissions de médecins, démission du directeur général, deux annonces d'investissement sans budget des libéraux pour reconstruire des unités du CHSLD. Le CSSS d'Argenteuil est, pour moi, une priorité. Il est primordial que les citoyennes et les citoyens d'Argenteuil aient accès à un hôpital de qualité offrant des soins et des services de qualité, avec un personnel de qualité. Ce que nous avons, mais ce personnel donne des signes d'essoufflement. En ce sens, l'orientation donnée par la première ministre dans le discours d'ouverture en matière de santé sera un peu de baume pour les citoyennes et les citoyens de ma circonscription en ce qui a trait à l'ajout de groupes de médecine familiale, de professionnels et de médecins de famille. L'objectif du gouvernement de donner accès à un médecin de famille à 750 000 Québécoises et Québécois de plus d'ici deux ans me réjouit particulièrement.

Mieux s'occuper de nos aînés me rassure également, M. le Président, j'en fais fièrement partie. J'ai à coeur le bien-être des personnes âgées et je me porterai à leur défense pour qu'ils puissent vivre dans le respect et la dignité. La politique nationale de soins et services à domicile pour les personnes âgées et les proches aidants sera un ajout important pour leur qualité de vie. Chez nous, dans Argenteuil, le comité Parole aux aînés, 50 + Bouger + sont déjà bien implantés et posent des actions concrètes depuis plusieurs années pour le mieux-être de nos aînés. Par exemple, il y a un projet pour la sensibilisation des abus envers les aînés que je trouve particulièrement formidable. Il s'agit de la pièce de théâtre *Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon* qui est jouée depuis le printemps 2011 un peu partout dans les Laurentides par une troupe de théâtre amateur formée presque exclusivement d'aînés, dont moi-même. Je salue d'ailleurs les nombreuses et nombreux bénévoles qui oeuvrent efficacement et généreusement pour le bien-être des aînés d'Argenteuil. Briser l'isolement est un objectif important chez nous, entre autres.

Quand on parle de santé, ça commence souvent par de saines habitudes de vie. En cette matière, la MRC d'Argenteuil vient de remporter le prix Leadership de la Fédération québécoise des municipalités pour son programme Ma santé en valeur, qui fait la promotion de saines habitudes de vie.

Pour conclure dans le dossier de la santé, je tiens aussi à dire que j'appuierai les démarches de mon gouvernement en ce qui a trait aux mesures à prendre en matière de santé mentale, d'itinérance, de logement social. La pauvreté est une problématique beaucoup trop présente dans Argenteuil.

● (16 heures) ●

Sur le plan de la langue, j'adhère totalement à la préservation et à la promotion de la langue française, mais également à l'engagement de protéger les droits des membres de la communauté anglophone. Cette communauté est importante dans ma circonscription et elle compte pour près de 20 %. Le temps que le curé Labelle développait les Laurentides en remontant la rivière du Nord, chez moi, les anglophones de différentes nationalités remontaient, eux, la rivière Rouge, d'où les noms des municipalités, telles que Harrington, Brownsburg, Barkmere, pour ne nommer que celles-là, sans oublier un groupe imposant de loyalistes qui sont venus s'installer dans les municipalités actuelles de Wentworth et de Gore. Je salue la communauté anglophone de ma circonscription et les assure également de ma détermination à protéger leurs droits.

L'amélioration annoncée aux transports collectifs sera un atout majeur chez nous. Pourtant près de Montréal mais à la fois loin, Argenteuil est la région du milieu, entre les villes de la couronne nord et l'Outaouais, au sud des Laurentides. Toutes les améliorations en transport seront avantageuses pour l'économie de notre région. En reliant Montréal à l'Outaouais, l'autoroute 50 est presque terminée, assurant maintenant un axe est-ouest important.

Je salue l'initiative de Bernard Landry, qui, en 2002, a décidé de construire la partie sous la responsabilité du Québec, laissant l'odieux au gouvernement fédéral de ne pas construire sa partie. Ainsi, à cause de l'immobilisme du gouvernement fédéral, libéral à l'époque, notre circonscription est traversée par la seule autoroute à voie simple, avec quand même une limite de vitesse de 100 kilomètres à l'heure, avec... traversée par une voie ferrée sans viaduc, une autoroute dangereuse où on a constaté de nombreux accidents mortels. Certes, elle présente des lacunes, mais l'autoroute 50 est tout de même un projet bénéfique à plusieurs égards pour la région d'Argenteuil.

Nous avons la chance, à Lachute, d'avoir un petit aéroport. Plusieurs industries se sont installées dans un parc industriel avoisinant. Le CLD a un plan de développement intéressant dans ce domaine, qui demeure un atout important pour l'économie de ma région.

La création d'emplois est également un facteur déterminant pour les commerces de ma région. D'ailleurs, je déplore la fermeture de Cascades, Boîtes pliantes, qui occasionnera la mise à pied de 155 employés, mais je salue le dynamisme du directeur du CLD d'Argenteuil, pour qui la création d'emplois est un élément important. Je lui assure mon appui en ce sens.

Je salue également la mise en oeuvre d'un nouveau régime forestier. Nous avons de belles forêts dans Argenteuil. La future charte du bois permettra de conserver les emplois actuels de cette industrie. Nous avons, à Lachute, une scierie ultramoderne et des usines de transformation du bois: planchers, portes et fenêtres. D'ailleurs, la porte n° 1 de l'hôtel du Parlement, qui vient tout juste d'être remplacée, a été fabriquée chez moi, à Lachute, à l'usine Charlebois & Fils.

Argenteuil compte plusieurs forêts et plusieurs cours d'eau, mais aussi un territoire agricole important. Le soutien annoncé dans le discours inaugural envers les producteurs et envers la relève agricole souligne également l'importance des emplois dans le secteur agroalimentaire. La circonscription d'Argenteuil est aussi une région attrayante sur le plan touristique. L'annonce du soutien à cette industrie est, pour moi et ma région, une excellente nouvelle.

Dans son discours inaugural, la première ministre annonçait le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité, ce que j'applaudis. La circonscription d'Argenteuil est composée de 17 municipalités, des municipalités en développement mais également des municipalités dévitalisées. Imaginez, M. le Président, une municipalité où il n'y a plus d'école, il n'y a plus d'église, il n'y a plus d'épicerie, où il n'y a pas de dépanneur ni garage. Par contre, je constate un travail sérieux des élus municipaux pour occuper le territoire, redonner des services à leurs citoyens. Bref, pour revitaliser leurs municipalités.

Du discours inaugural, j'ai aussi retenu la proposition de tenir des élections à date fixe. Cela pourra, je l'espère, éviter la situation comme celle que j'ai vécue lors des élections partielles, suivie d'une élection générale à moins de deux mois d'intervalle. Je tiens à préciser que cette situation a valu une dépense à l'État de l'ordre de 850 000 \$ en ce qui concerne ma circonscription.

Je veux continuer, M. le Président, en vous parlant du dossier qui me tient peut-être le plus à coeur. Après une carrière de 34 ans dans le monde de l'éducation à titre d'orthopédagogue, de directeur d'école, de consultant pédagogique, de président de l'association locale des directeurs d'école, de chargé de cours, de conférencier, l'éducation est et restera toujours une priorité pour moi.

Les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois, qu'ils soient en CPE, en maternelle, au primaire, au secondaire, en formation professionnelle — tellement importante — ou à l'université, les jeunes, dis-je, sont la relève de notre pays du

Québec. Nous avons la responsabilité de leur assurer un milieu favorable, un encadrement adéquat et un suivi du début à la toute fin. Je vais prendre ici quelques instants pour saluer les enseignantes et les enseignants de ma circonscription.

La lutte au décrochage scolaire doit permettre idéalement d'éliminer ce phénomène. J'adhère donc entièrement à l'intervention hâtive, surtout dans les milieux défavorisés, soit par la maternelle quatre ans, soit par les CPE. Cet objectif d'éliminer le décrochage scolaire est important et peut paraître idéaliste. Cela me rappelle une phrase de Pierre Vadeboncoeur, journaliste à *La Presse*, qui disait: Le problème dans la vie «n'est pas de viser trop haut et de rater la cible, mais [bien] de viser trop bas et de l'atteindre». En ce sens, je suis de ceux qui travailleront à soutenir tous ceux et celles qui oeuvrent... qui oeuvrent, pardon, non seulement pour contrer le décrochage scolaire, mais également à viser l'excellence.

J'aurais eu besoin d'au moins le double du temps pour parler de nombreux sujets importants chez moi. En matière de culture, j'aurais pu vous parler de la Route des arts, un événement important chez nous, qui permet à des dizaines d'artistes et d'artisans locaux de faire découvrir leurs talents au grand public. J'aurais pu vous parler du Bureau de cinéma et de télévision d'Argenteuil, qui a tenu des centaines de productions chez nous et qui fête son 15<sup>e</sup> anniversaire. J'aurais pu vous parler de nombreux autres événements artistiques et culturels. J'aurais pu vous parler de différentes industries qui se démarquent. Je pense à Orica, Cascades Groupe Tissu, Orientech, à Brownsburg Electronik, à Tricentris, un fleuron à l'avant-garde du recyclage au Québec, dont l'ancien président est mon voisin.

Mais, comme mon temps d'allocution achève, M. le Président, laissez-moi conclure ainsi. M. le Président, il m'a fallu une bonne dose d'humilité pour commencer une nouvelle carrière — en effet, après 34 ans en éducation, j'étais, je crois, devenu un spécialiste de la pédagogie — l'humilité, donc, d'accepter de recommencer à la base et de me considérer comme un débutant. Mais le problème avec l'humilité, M. le Président, c'est que, quand on atteint un niveau acceptable, on ne peut plus s'en vanter. Merci.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci. Merci, M. le député d'Argenteuil. Je passe maintenant la parole à la députée de Bellechasse, qui est porte-parole en matière de région et ruralité.

#### Mme Dominique Vien

**Mme Vien:** Bien, merci beaucoup, M. le Président. C'est toujours un plaisir de se lever dans cette Chambre et de se rendre compte qu'une fois de plus la population nous fait confiance et nous incite, nous exhorte à bien les représenter à l'Assemblée nationale.

Alors, vous allez me permettre, M. le Président, de vous féliciter pour votre élection. Je vous connais. On vous apprécie tous ici comme personne mais aussi comme parlementaire. Et ce n'est pas étranger, aujourd'hui, que vous vous retrouviez sur le trône. Je pense que vous avez en cette Chambre toute la confiance des parlementaires. Alors, encore une fois, félicitations.

Je veux aussi saluer les collègues qui sont en cette Chambre, les anciens, que je retrouve, bien entendu, avec plaisir, avec qui on a eu des débats quelquefois houleux mais toujours empreints de respect.

Et je voudrais, M. le Président, également saluer ces nouveaux collègues qui se joignent à nous. Bienvenue dans votre Assemblée nationale. C'est un lieu qui est riche. C'est un lieu où on a des débats, je le disais, empreints de respect. Et c'est un lieu magique.

● (16 h 10) ●

Et encore aujourd'hui, après presque 10 ans, j'ai cette fébrilité de parler, de m'adresser à vous en cette Chambre pour un premier discours, alors que j'en ai fait plus d'un jusqu'à aujourd'hui, bien entendu. Mais à chaque fois, donc, cette fébrilité revient parce que c'est une enceinte qui est importante.

Et on est fiduciaires aussi, à quelque part, de cette responsabilité qui nous est donnée par notre population, nos citoyens, qui nous font confiance. Ils nous font confiance pourquoi, finalement, au fond, M. le Président? Pour bien représenter leurs intérêts, bien entendu. Et nous, maintenant, du côté de l'opposition officielle, nous avons une responsabilité qui s'ajoute, soit celle de surveiller le gouvernement et s'assurer que l'ensemble des intérêts de l'ensemble des Québécois, y compris ceux de nos circonscriptions, soient bien défendus.

Je voudrais aussi souligner le fait que nous ayons aujourd'hui une femme au poste de première ministre. Ce n'est pas rien, ce n'est pas banal. Notre collègue aujourd'hui l'a souligné avec beaucoup d'éloquence, que l'arrivée des femmes à des postes de haut niveau, aussi élevés, c'est souhaitable, et c'est nécessaire que nous soulignions ce fait-là. C'est un fait d'armes, alors je tenais quand même à le souligner. C'est de bon augure, je dirais. Malheureusement, on n'a pas vu cette parité qui était maintenant tradition, hein, au Québec, en ce Parlement mais aussi au sein des conseils d'administration de nos sociétés d'État... Alors, malheureusement, ce n'est pas ce que nous retrouvons actuellement au Conseil des ministres.

Alors, M. le Président, donc, au-delà du fait que nous soyons du côté gouvernemental ou encore de l'opposition officielle, au-delà de tout ça, nous sommes... nous avons le privilège de siéger ici, à l'Assemblée nationale. En ce qui me concerne, 2012 était ma quatrième élection et ma troisième victoire. Alors, c'est avec bonheur, c'est avec honneur... et je comprends tout le privilège que j'ai et la responsabilité qui m'incombe d'être ici aujourd'hui.

Je n'y serais pas si je n'avais pas eu le soutien et l'appui de centaines de personnes, comme vous, M. le Président, j'en suis convaincue. Plusieurs personnes nous appuient, nous épaulent, croient en nous et nous propulsent finalement à ce siège de député. J'avais au bas mot, M. le Président, comme 300 bénévoles qui m'ont accompagnée pendant cette campagne électorale, une trentaine de chefs de paroisse. Parce que j'ai une trentaine de paroisses dans Bellechasse-Etchemins, deux MRC, donc c'est grand comme territoire, c'est important. Je ne serais pas arrivée là où je suis toute seule. Alors, je tiens à saluer ces personnes qui m'ont portée, qui croient en moi et qui font en sorte qu'aujourd'hui j'aie ce privilège de bien les représenter à l'Assemblée nationale.

Également, bien entendu, ces citoyens qui m'ont accordé leur confiance, M. le Président. Je puis affirmer aujourd'hui que je suis la députée de Bellechasse, de tous les citoyens de Bellechasse-Etchemins, qu'ils aient ou non voté pour l'actuelle députée. Je leur assure de ma collaboration, bien entendu, mais aussi de ma grande amitié. Et je suis tout à fait disponible. Je pense que c'est reconnu dans mon comté que j'ai une écoute très active auprès de chacune des personnes qui viennent me rencontrer pour me faire part de leurs projets ou de leurs problématiques. Vous savez, un député, c'est ça, hein, M. le Président. Oui, on légifère, on est des parlementaires, on fait de la législation. Oui, on surveille le gouvernement, c'est bien entendu, mais aussi et surtout ce que nous avons comme responsabilité, c'est de bien porter les intérêts de nos gens et également de les représenter à travers cette filière qui quelquefois peut être un peu embêtante, la filière gouvernementale.

Vous allez me permettre également, M. le Président, de saluer de façon particulière ces gens qui travaillent à mon bureau de comté. Souvent, on est ici, à l'Assemblée nationale, on travaille fort, on travaille tard le soir, on a des commissions parlementaires; en fait, on est des gens bien occupés, c'est bien connu. Mais, dans un comté comme le mien, à 30 paroisses, 30 municipalités, il est entendu que j'ai des personnes de grande confiance dans mon bureau de comté à Saint-Malachie. Je tiens à les nommer. Sans doute ils seront gênés que je le fasse, mais je le fais quand même. Alors, Russel O'Farrell, Chantal Lessard et Denise Gagné, qui sont de proches collaborateurs, des amis, je les regarde dans les yeux et je leur dis merci.

M. le Président, il y a également ces personnes qui ont décidé de porter leurs propres couleurs dans le comté de Bellechasse, mais aussi dans les 124 autres comtés au Québec. Vous savez, prendre la décision de se présenter à une élection, ce n'est pas simple. Le collègue tout à l'heure parlait d'humilité. Ça peut demander une dose d'humilité. Souvent, on pense qu'on a des gros ego. C'est vrai à certains égards. Mais se présenter, ce n'est pas simple et ça prend du courage. Alors, je tiens à saluer ces personnes qui se sont présentées également à la dernière élection dans Bellechasse-Etchemins. Je les salue et je les félicite également pour s'être portés candidats. C'est ça, l'expression de la démocratie au Québec. On est une grande démocratie ici, au Québec. Il y a des gens qui se présentent; il y en a qui gagnent, il y en a qui perdent. Il y a la pluralité des opinions ici, en cette Chambre. Alors, c'est tant mieux et c'est comme ça que la démocratie peut effectivement triompher.

M. le Président, je voudrais aussi, et ça va mettre fin aux remerciements que je veux apporter... J'ai parlé des bénévoles, des chefs de paroisse, des gens de mon comté, mais, au premier chef, il y a des gens dans notre entourage, dans notre garde rapprochée, qui sont autour de nous, et qui nous laissent partir le soir, et qui nous laissent partir pour travailler: ce sont nos enfants, ce sont nos conjoints. Alors, Jean-François, François-Xavier, Catherine, Vincent, je vous remercie du fond du coeur et je... leur soutien est inestimable, et je tiens à les remercier.

M. le Président, je fais partie d'une formation politique qui est de grande envergure: le Parti libéral du Québec est un grand parti, ça fait des dizaines d'années qu'il existe. Il a porté de grands chefs, des personnalités importantes. Il a aussi défendu de grandes notions, et aussi il a fait de grands débats.

Je m'amusais, cette semaine et en fin de semaine, à relire ce magnifique livre, écrit par Claude Ryan, sur les valeurs libérales. Je me suis aussi intéressée aux grandes réalisations du Parti libéral du Québec, et ça fait du bien également de se replonger dans notre histoire pour bien comprendre quelles sont nos racines, M. le Président.

Et la raison pour laquelle je suis si fière de faire partie d'un grand parti comme le Parti libéral du Québec, bien, c'est les grandes réalisations qu'il a faites au cours de son histoire. On n'a qu'à penser à l'assurance maladie, on n'a également qu'à penser à l'hydroélectricité. Rappelez-vous, M. le Président, à partir du... le Parti québécois, par exemple, qui favorisait la filière nucléaire. Nous, on était dans un tout autre chapitre, et aujourd'hui, bien, ça nous donne raison, on se rend compte effectivement qu'on a pris les bonnes décisions: ce français, donc, reconnu comme étant la langue officielle au Québec, la Charte des droits et libertés du Québec, les allocations familiales, enfin, et j'en passe.

Tout ça pour vous dire, M. le Président, que je fais partie d'une formation politique qui est capable d'en brasser large, dans ce sens où nous avons parmi nos valeurs, comme Parti libéral, cette valeur de la justice sociale, et ça, c'est extrêmement important, mais nous avons aussi une autre valeur qui est tout aussi importante, cette valeur du développement économique.

Pourquoi c'est si important, le développement économique? Il faut créer la richesse, M. le Président, avant de penser pouvoir la redistribuer. On la redistribue à qui, finalement? Nous la redistribuons à ces personnes les plus vulnérables, à ces personnes qui en ont besoin, à ces femmes qui ont des enfants, à ces familles qu'il faut appuyer, à ces services de garde, à ces services de santé, etc., et je pense que le Parti libéral du Québec a cette conscience, où l'économie doit être évidemment au coeur de nos décisions pour justement apporter davantage de soutien aux gens qui en ont le plus besoin.

M. le Président, un mot sur le discours inaugural, parce que le temps passe rapidement, un mot sur le discours... Ne bougez pas... Bon, 10 minutes déjà. Alors, je conclus rapidement. Un mot sur le discours inaugural, M. le Président, que nous a livré la première ministre la semaine dernière.

J'ai été un peu, comment je dirais... un peu déçue, je suis restée sur mon appétit également sur ce qu'a livré la première ministre la semaine dernière en ce qui a trait à son discours inaugural. Qu'est-ce qu'un discours inaugural, finalement? Ce sont de grandes intentions de ce que nous avons... ce que nous voulons faire dans un mandat.

Or, la première ministre du Québec, actuellement, semble oublier qu'elle fait partie d'un gouvernement minoritaire et évidemment a fait une grande brassée d'un paquet d'affaires. Le député de Granby l'a bien dit tout à l'heure: Écoutez, une colonne des dépenses assez importante et une colonne des revenus où il n'y a à peu près rien d'inscrit. Et c'est ça qui est un petit peu inquiétant au moment où on se parle, M. le Président.

● (16 h 20) ●

Alors, la première ministre, bien entendu, n'a pas annulé... elle a annulé, finalement, les frais de scolarité, elle a gelé les tarifs d'électricité. Elle a également annoncé davantage de bons électoraux, si je peux m'exprimer comme ça. Alors, tout ça fait en sorte qu'aujourd'hui elle s'étonne d'être devant un trou, si vous voulez, un trou financier, et là elle cherche évidemment à sauver la face de ce côté-là.

Qu'est-ce qu'elle nous propose? Tout dernièrement, c'est d'y aller avec un budget un peu à la va-vite, là. Un budget, M. le Président, vous avez assez d'expérience en cette Chambre pour savoir que ça ne s'écrit pas sur le coin d'une table en

trois semaines. Il n'y a pas personne qui va croire à ça ici aujourd'hui, là. Et je n'ai pas personne qui est berné non plus, là. M. le Président, un budget, c'est sérieux, un budget, ça commande des consultations, ça commande des réflexions, ça commande des études, des analyses, et on n'a pas l'impression que c'est dans ce sens-là que le Parti québécois nous enlignait actuellement.

À voir la façon avec laquelle il gère, il gouverne depuis septembre dernier, cette valse-hésitation à laquelle on nous a habitués depuis le 4 septembre, je peux vous dire aujourd'hui que moi et mes concitoyens, on est loin d'être rassurés sur la suite des choses. Alors, moi, je dis: Prudence, à ce niveau-là, M. le Président. Ce qu'il faut avoir, c'est des notions économiques, c'est des revenus. Et, quand nous aurons les revenus, on aura la prétention de pouvoir dépenser et justement de donner suite à certains engagements électoraux. On ne sait pas trop comment elle va faire pour payer tout ça, mais enfin... ça reste un mystère.

M. le Président, j'arrêterai là, parce que le temps passe excessivement rapidement, mais je reste, encore une fois, sur mon appétit. Et je tiens à dire au député de Granby, en terminant, qui fait partie de la CAQ, qui nous fait des grandes leçons sur le bilan du Parti libéral du Québec, notamment en santé: Je pense qu'on n'a pas... et aussi également sur le budget... Ce que moi, j'ai envie de lui dire aujourd'hui, c'est que son chef, le chef de la deuxième opposition actuellement, qui est un ancien péquiste, faut-il le rappeler, est celui-là même qui a écrit le budget de l'an 1 de la souveraineté. À ce niveau-là, on n'a pas de leçons à recevoir de lui. Merci beaucoup.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée de Bellechasse. Je reconnais maintenant la députée de Champlain.

#### Mme Noëlla Champagne

**Mme Champagne:** Merci, M. le Président. Alors, écoutez, comme les collègues, je ne peux faire autrement que de vous féliciter pour le poste que vous occupez. Et, ma collègue d'en face l'a dit tout à l'heure, vous l'avez bien mérité, parce que vous avez, au fil des années, montré vos capacités, et nous allons en profiter pendant le mandat qui vient, mon ami. Alors, félicitations.

Écoutez, je me lève pour une, je dirais, troisième fois en cette Chambre, parce que je suis à mon troisième mandat, pour dire aux gens qui m'ont accompagnée dans la dernière campagne électorale à quel point ils sont importants pour nous. Et tous les collègues, nouveaux comme anciens, on a toujours une petite fébrilité à ce moment-là, parce que c'est le début d'un nouveau règne, et dans notre cas c'est vrai, le début d'un nouveau gouvernement et le début d'un nouveau défi.

Et on ne peut pas être en politique en s'imaginant que les choses chaque jour vont se répéter de la même façon. Et c'est là la diversité, et c'est là le plaisir qu'on a à faire de la politique.

Parce que faire de la politique, c'est un beau défi, et, quand j'entends le contraire, M. le Président, je suis toujours choquée, parce qu'on ne voit qu'un certain côté de la chose, on ne voit que les débats un peu houleux. Mais on oublie qu'un député, dans son comté, travaille tous les jours à défendre les intérêts de ses citoyens. Un député tous les jours reçoit des citoyens, du moins, quand il est là. Puis, quand il n'est pas là, il a des adjoints remarquables qui le font très bien. Et on accueille les dossiers de nos citoyens, on les porte à l'Assemblée nationale, on les porte auprès du gouvernement. Qu'on soit dans l'opposition ou qu'on soit au gouvernement, on a ce travail-là à faire.

Et j'ai le bonheur, comme ancienne enseignante, d'être invitée, à l'occasion, dans les écoles pour aller parler aux élèves du rôle du député. Vous savez, quand tu parles à des tout-petits de troisième année ou que tu parles à des grands de secondaire III, tu dois leur donner, avec les capacités qu'ils ont de le recevoir, le rôle que tu joues.

Et le plus beau rôle que je leur dépeins, que je leur décris, c'est le rôle de représentant des citoyens à Québec, à l'Assemblée nationale. Alors, je pense que, si je suis capable de le faire avec des élèves, on devrait tous chacun ici se rappeler que c'est d'abord cela qui nous permet de faire avancer le Québec, et c'est le plus beau rôle.

Et je me fais toujours un devoir de le faire face à des jeunes mais face également à des moins jeunes, qui parfois nous prennent un petit peu en pitié et trouvent qu'on travaille bien dur et que c'est bien difficile, la politique. Mais pas tant que ça, M. le Président. Je ne penserais pas qu'après un premier troisième mandat, n'est-ce pas, je me sente si malheureuse que ça.

Alors donc, la politique, c'est un moyen comme un autre de faire avancer le Québec, et c'est ce que je fais tous les jours avec beaucoup de bonheur et avec beaucoup de passion.

Alors, oui, je vais, comme mes collègues, dire à quel point les gens qui nous entourent, dans nos comtés tout particulièrement, sont importants et pour nous et sont importants également pour les citoyens. Que ce soit ma Marie, que ce soit ma Danielle, que ce soit mon Sylvain ou que ce soit Lise, à Québec, ce sont des gens qui ont des noms, qui ont des prénoms, et qui font un travail tous les jours, un travail de soutien remarquable, comme mes collègues dans leurs ministères, bien évidemment. Alors, sachons les saluer comme, tout à l'heure, ma collègue le faisait si bien avec tous ceux qui nous accompagnent dans une campagne électorale.

Parce que, vous savez, vivre une campagne électorale, ce n'est pas simplement se promener puis dire: Bien, écoutez, je suis la meilleure, je vais être... Votez pour moi. C'est beaucoup plus que ça. Ce sont des échanges sur des grands enjeux, que ce soit en santé, en éducation, que ce soit au niveau d'activité de nos commerces, de nos industries.

On entend tout ça, et un mois, en fait, c'est court. Je le dis maintenant que c'est fait, n'est-ce pas, mais un mois, c'est peu pour le temps qu'on a à prendre avec nos citoyens. Mais je le rappelle pour ceux qui nous écoutent aujourd'hui, que nous sommes à leur écoute tous les jours de par nos adjoints ou personnellement, de par nos rencontres, de par les messages qu'on nous envoie, courriels ou autrement.

Alors donc, ce rôle-là, je le dis, je le répète, c'est le plus beau rôle que nous avons à jouer à l'Assemblée nationale, bien évidemment en travaillant au niveau de la législation pour faire que les lois soient les meilleures.

Alors, la semaine dernière, j'ai assisté comme tout le monde au discours inaugural et j'ai été fière du discours, qu'on doit appeler maintenant «discours d'ouverture», c'est plus logique, là, mais ce discours-là donnait les grands enjeux, vers quoi le gouvernement du Parti québécois s'enligne, ce vers quoi on veut aller dans le mandat qui nous est accordé.

Alors, ce matin, je faisais... comme bien des collègues, je lisais nos médias et je lisais Michel David, entre autres, qui disait: «Même dans l'opposition, un minimum de cohérence est nécessaire.» Qu'on déchire sa chemise sur un discours inaugural, je vais vous dire, je n'en reviens pas. Je regarde mes collègues puis je me dis: Cessons, soyons plus calmes un peu. Un discours inaugural, n'est-ce pas, cher collègue de Chambly, est un discours d'ouverture, et les gens qui ont commenté le discours ont trouvé que ce discours de Mme la première ministre du Québec était un discours d'ouverture. Alors, qu'on y voie une fermeture et qu'on tente d'y mettre un cadenas ou du moins de le déchirer immédiatement, je pense qu'il faudrait se garder une toute petite gêne.

On était dans l'opposition il n'y a pas si longtemps que ça. On s'est levés, on a commenté, bien sûr, le discours inaugural. Il y a peut-être eu parfois, parce que je regarde mes collègues d'en face... il y a peut-être eu parfois des démesures, mais il y a des moments où la démesure...

**Une voix: ...**

● (16 h 30) ●

**Mme Champagne:** ... — à peine, n'est-ce pas? — il y a des moments où la démesure a peut-être moins sa place. Et, quand nous relisons le discours d'ouverture de la première ministre du Québec, on y voit une ouverture et surtout on y voit l'esprit même du fait qu'on reconnaît que nous sommes un gouvernement minoritaire et qu'il n'y a pas de mot qui n'a pas été utilisé pour dire aux deux oppositions, même, je dirais, à nos amis indépendants, que nous étions prêts, ouverts à recevoir des propositions, comme ça se fait couramment à l'occasion de nos débats en commission parlementaire. Puis je vais avoir le plaisir de participer à ces travaux-là parlementaires dès la semaine prochaine ou d'ici quelques semaines.

Alors donc, soyons aussi cohérents et tentons de ne pas exagérer dans nos propos, parce que, si on veut que les citoyens finissent par nous entendre, nous comprendre, M. le Président, être capables de recevoir de temps en temps des approbations ou des appuis, même si on est des partis d'opposition — peut-être que ce serait ça, faire de la politique autrement, mon collègue d'Argenteuil en parlait tout à l'heure — et effectivement il va falloir qu'on apprenne peut-être à ne pas toujours vouloir se déchirer, tout en étant parfois fermes et parfois exigeants dans les questions qu'on a à poser, j'en suis convaincue.

Alors, le discours, bien évidemment, avait quatre priorités, et les quatre priorités dans le discours vont devoir nous porter et porter surtout tous les projets gouvernementaux, lois ou autres, que nous allons mettre sur la table. Et, oui, ça va toucher la corruption qu'on veut briser, c'est certain. On l'a pris comme engagement, on a dit que, comme engagement, là, on va briser la corruption, on va mettre de l'ordre dans les finances, on va rétablir la solidarité puis on va promouvoir notre identité. Alors, il n'y a personne qui peut être contre cela.

Je pense qu'au départ, sur les grands principes, il y a comme une espèce d'entente tacite, normale, qui devrait être retenue par tous les collègues ici, à l'Assemblée nationale. Parce que, si on ne travaille pas ensemble pour faire avancer le Québec, si on ne travaille pas ensemble dans les différences, peut-être, d'approche pour changer les choses, bien on va demeurer dans le statu quo. Puis on ne peut pas dire que le Québec va être gagnant dans ces conditions-là.

Alors, si on est capables... Et on l'a prouvé avec le premier projet de loi qu'on a déposé, le projet de loi n° 1, où on va tenter, par tous les moyens, avec les collègues des oppositions, de bonifier ce qui a déjà été fait. Je suis une de celles, comme parlementaire, qui ne nient pas ce qui a été fait puis ce qui a été bien fait, mais il y a des choses qu'on peut bonifier, qu'on peut améliorer. Parce qu'on se rend compte que, dans certaines lois, parfois il y a des petits vilains qui trouvent facilement les trous dans lesquels ils peuvent passer, et on a décidé qu'avec le projet de loi n° 1 on tentait de colmater ces brèches-là qui sont dangereuses et qui peuvent... qui font que la loi s'applique moins bien. Alors, il ne faut pas le voir comme un déni, il faut le voir comme un objectif d'amélioration d'une loi sur laquelle les parlementaires avaient voté et sur laquelle les parlementaires s'étaient prononcés, si je ne me trompe, à l'unanimité.

Alors donc, il faut se rappeler les choses qu'on a faites il n'y a pas si longtemps. Il faut bien se rappeler qu'en peu de temps, avant Noël, on va avoir un tout petit... je pense qu'il nous reste environ cinq semaines au niveau du Parlement pour tenter de sortir de nos projets de loi des lois qui vont être capables de s'appliquer le plus rapidement possible.

On a dit également que les Québécois étaient un peuple foncièrement honnête. Je ne pense pas qu'il y a grand monde qui vont être contre ce fait-là: les Québécois, c'est un peuple honnête. Et ce ne serait pas drôle de se voir taxés à travers le Canada ou à travers, je dirais, le monde comme étant un peuple totalement corrompu. Par contre, quand tu laisses aller les choses, que tu ne tiens pas les cordons comme il faut, que tu ne tiens pas les cordeaux comme il faut, bien tu risques d'avoir des abus. Et on le voit là en pleines pages de journaux.

Puis, je vais vous dire, ça me dérange, M. le Président, de voir à quel point on peut tricoter et tripoter, si je peux employer l'expression, un système, alors que, de départ, le système est bon. Alors, il a été corrompu, donc on va tout faire pour le corriger. Et là-dessus, M. le Président, je m'attends à ce que ces correctifs-là soient apportés par tous les parlementaires, correctement, en Chambre, dans une commission parlementaire comme il se doit et qu'on va être fiers de ce qui va sortir de cela.

La population, là, elle n'a peut-être pas le goût de nous voir nous crêper le chignon, elle a le goût de nous voir atterrir sur quelque chose de solide. Alors, le projet de loi déposé par notre président du Conseil du trésor devrait normalement apporter des discussions, je dirais, saines avec des conclusions qui vont nous permettre d'avancer pour faire du Québec un Québec où on mettra, si possible, en arrière de nous l'étape de la corruption qui ressort après plusieurs années, comme vous l'avez vu, bien évidemment.

On va également parler de finances. La première ministre en a parlé très ouvertement, elle a dit qu'on va resserrer les règles. «On va resserrer les règles», ça ne veut pas dire couper partout, ça ne veut pas dire donner de la misère à tout le

monde. Mais il va falloir le faire. Et je sais que le deuxième groupe d'opposition nous supplie de faire le ménage, je l'ai entendu d'ailleurs pendant au moins 30 jours de temps. Alors, faire le ménage, attention de la façon que c'est reçu, hein? On va tout jeter d'un seul coup, on va tout garrocher de côté, puis on part à nouveau, là, avec de nouvelles idées grandioses? On va prendre le temps de mesurer. Et donnez-nous le temps d'arriver. Si je ne me trompe pas, l'élection a eu lieu le 4 septembre. On est entré au parlement la semaine passée. Alors donc, comme je disais tout à l'heure, entre se morfondre en disant que tout ce qui a été déposé est déjà mauvais... Ça va être beau pour la suite des choses.

Tout à l'heure, mon collègue, également, d'Argenteuil a parlé de solidarité, beaucoup. Quand on parle de santé, qu'on parle d'éducation, on parle de solidarité, on parle de gens qui veulent se serrer les coudes, qui ont le goût d'avancer ensemble. Et, oui, j'ai travaillé dans les précédents mandats sur le décrochage scolaire, et, oui, on a fait un bon travail; on en est plusieurs témoins ici. Et on a mis en place, on a déposé des visions, des projets, des façons de faire accompagnés de gens très compétents au Québec qui sont venus nous influencer. Donc, on va travailler là-dessus. Et j'en suis très fière, ça fait partie, je dirais, moi, de mon ADN, l'enseignement. Alors, j'aimerais qu'on puisse mettre en application ces moyens-là qu'on est capables de se donner, comme Québécois, pour retenir nos enfants le plus longtemps possible dans le monde de l'éducation afin qu'ils en sortent grands, capables de prendre leur envol et capables de travailler et de rapporter à la société du Québec. Alors, c'est certain qu'on va travailler là-dessus.

Quand on parle également du sommet sur l'enseignement supérieur, notre collègue, depuis deux périodes de questions, a été d'ailleurs interpellé sur ce qu'il a l'intention de faire pour qu'on ramène possiblement les pendules à l'heure d'abord et qu'on donne à nos étudiants un lieu de travail intéressant en essayant, si possible, d'alléger la lourdeur administrative et alléger également les coûts au niveau de l'enseignement. Mais donnons-nous le temps de faire ce sommet, et on le critiquera en temps et lieu, mais il ne faudrait pas commencer à le défaire avant qu'il commence, n'est-ce pas?

Et un autre point important, ce sont les garderies, les centres de la petite enfance. Je suis élue depuis 2003 avec une petite incartade en 2007, là, une petite attente d'un an et demi, là. Donc, on est revenu puis on va toujours parler des CPE. Je vais vous dire, M. le Président, hier soir, j'étais avec un groupe de médecins qui se préparent à instaurer sur place, pour les jeunes femmes et jeunes papas médecins, un service de garde afin de faciliter... Et je vois l'ancienne ministre de la Famille qui était venue dans ma région d'ailleurs pour favoriser les garderies ou les centres à la petite enfance en milieu de travail et je suis tout à fait ouverte à cela. Donc, est-ce qu'on a le moyen de nos ambitions au Québec? Oui, on l'a. Est-ce qu'on va réussir à mettre en place ce qu'on a l'intention de faire? Oui. Puis on souhaite bien évidemment la collaboration des collègues qui sont en face de nous ou à côté de nous et qui vont avoir à travailler avec nous en commission parlementaire.

Alors, que ce soit la santé, que ce soit l'éducation, que ce soient les tout-petits, que ce soient les régions sur lesquelles je pourrais vous entretenir longtemps, on a un travail à faire. Et au niveau municipal également, M. le Président, on a un travail de reconnaissance du travail fait par les élus municipaux qui sont nos partenaires, nos véritables partenaires et, au Parti québécois, on va leur prouver qu'on les traite comme de véritables partenaires. Merci beaucoup, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, Mme la députée de Champlain. Je vais maintenant du côté de Mme la leader adjointe de l'opposition officielle et députée de Nelligan.

#### Mme Yolande James

**Mme James:** Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Vous allez me permettre, dans un premier temps, de vous féliciter. Contrairement à notre collègue de Bertrand, vous avez de l'expérience à la présidence, mais... Très heureuse, comme collègue de l'Ouest-de-l'Île, de vous voir retrouver en fonctions et je souhaite évidemment vous souhaiter la meilleure des chances. Et, comme vous l'avez déjà fait lors de la dernière législature, je suis convaincue que vous allez mener nos travaux toujours de façon équitable.

C'est sûr, M. le Président... Et, en pensant à l'intervention que j'allais faire cet après-midi, je pensais, dans un premier temps: Oh! que le temps passe vite! Le 20 septembre 2004 déjà, il y a huit ans, c'était la première fois que j'ai pu faire mon entrée à l'Assemblée nationale lors d'une partielle. Et j'arrivais là avec d'autres collègues. On peut les nommer maintenant parce qu'ils ne sont plus là, là. Tu avais Nicolas Girard, Elsie Lefebvre et Sylvain Légaré de... à l'époque, c'était de l'ADQ, puis on était les quatre jeunes qui arrivaient.

Sans dire que je suis rendue vieille, M. le Président, mettons que c'est avec autant d'enthousiasme mais surtout, je dois dire, d'humilité que je me lève à chaque fois que j'ai ce privilège de prendre la parole, puis pas en notre nom. C'est souvent, là... Puis, comme maintenant dans mes fonctions de leader adjointe, ça me permet de faire un autre tour du règlement de l'Assemblée, ce n'est pas pour rien que, lorsqu'on doit s'interpeller en Chambre, on passe par vous, M. le Président, mais c'est par notre nom de circonscription parce que, quand je me lève, je ne me lève pas en mon nom, je me lève au nom de tous les citoyens de la circonscription de Nelligan, les gens pour qui j'ai le privilège de représenter. Et c'est à eux que je souhaite m'adresser d'abord et avant tout et de leur dire merci, merci de m'appuyer, merci de me faire confiance, et de leur dire que je souhaite pouvoir continuer ce travail, un travail qui est important ici, à l'Assemblée nationale, autant pour ceux qui ont voté pour moi et ceux qui ont fait un autre choix. Je l'ai dit tout au long de la campagne électorale, l'importance de notre démocratie, elle est là. C'est important pour nous de faire... de dire ce qu'on a à dire et surtout de s'exprimer, et c'est ce que les électeurs ont fait le 4 septembre dernier.

● (16 h 40) ●

Et, comme les autres collègues l'ont fait, M. le Président, vous allez me permettre aussi de dire que, si j'ai pu... j'ai réussi à me faire réélire pour une quatrième fois, en 2004, 2007, 2008 et en 2012 — on est en 2012, hein, des fois j'oublie, ça doit être les circonstances qui font qu'on oublie, des fois — M. le Président, je peux vous dire, ce n'est pas parce que je l'ai fait seule. C'est toujours un travail d'équipe, des bénévoles. Puis je veux en nommer, mais je ne veux pas en oublier, mais

je pense entre autres aux personnes qui ont été là comme à tous les jours, les Berthe, les Gabriella, Collette, Rafat, Urbain. Puis vraiment je vais le dire sans gêne, que je représente vraiment la meilleure circonscription au Québec, là où j'ai grandi, là où je fais toujours ma vie. Je suis très, très privilégiée puis j'aurai l'occasion de revenir là-dessus, parce que, M. le Président, mes fonctions antérieures, à la fois de différents ministères, m'ont permis justement de parcourir le Québec, et c'est là où on voit souvent où j'ai eu le privilège de grandir dans un coin de pays où l'environnement puis l'importance de prendre soin de la communauté sont très, très présents, et je souhaite pouvoir continuer de faire ma contribution.

Je souhaite également prendre quelques instants pour féliciter les collègues de tous les partis politiques. Je pense entre autres à d'autres qui ont occupé d'autres fonctions — je regarde la ministre de l'Immigration et la députée de Champlain, que j'ai eu la chance de connaître depuis des années maintenant — de leur souhaiter bonne chance, de les féliciter pour leur élection. Et, quoiqu'on a des débats, des débats houleux, je crois sincèrement et pour toujours qu'il ne faut jamais oublier que, je pense, qu'on est là pour les bonnes raisons. On a toujours l'objectif de faire... parce qu'on pense faire ce qui est meilleur, ce qui est bon pour la population. Il faut toujours essayer, et c'est ce que je m'engage à faire, il faut souvent se rappeler de ça, notamment lors de la période de questions, de travailler pour ce qui est le mieux puis d'essayer de trouver un consensus en gardant en tête ce qui est le mieux pour la population.

Dans le cas des remerciements, M. le Président, je m'en voudrais de ne pas prendre quelques instants pour moi d'aussi féliciter la première ministre. Une première femme, première ministre au Québec, ce n'est pas rien. Mais aussi de noter aussi la contribution d'un grand homme, d'un grand premier ministre, M. Charest, qui a... On oublie toute la facette des médias, de regarder les articles de journaux, mais nous qui sommes là, nous qui ont eu la chance non seulement de travailler avec lui, et peu importe notre famille politique, je pense qu'on doit reconnaître toujours le grand sacrifice, autant pour la personne, pour lui, mais pour sa famille. Et, pour moi, et je le dis... je me sens un peu seule en le disant, mais je voulais prendre cette occasion pour le remercier non seulement pour tout ce qu'il a fait pour le Québec, mais ce qu'il a pu faire pour moi, personnellement, ainsi que — je regarde mes collègues — pour l'ensemble des collègues. Parce qu'on a beau ne pas être d'accord avec des décisions, avec des positions, personne ne peut lui enlever tout ce qu'il a fait pour le Québec et la grande, grande générosité avec laquelle il a fait preuve. Alors, M. le Président, pour moi, c'était l'occasion pour le saluer.

Je m'en voudrais aussi de remercier tout particulièrement — je le fais toujours, je dis que je suis la fille la plus chanceuse au monde, j'ai la meilleure famille au monde — mon conjoint Andrew, mes parents, je veux dire, dans les circonstances de ma famille qui s'élargit, je n'aurais pas pu continuer de faire ce que je fais sans leur aide et amour. Alors, je vais arrêter de parler de ça pour ne pas pleurer dans ma première intervention. Ça ne serait peut-être pas la meilleure façon de commencer. Mais c'est important de le dire. M. le Président, je vous regarde. Vous savez que c'est les choses qu'on ne peut pas... On ne peut pas réussir notre vie si on n'a pas la vie familiale qui nous encourage et qui nous appuie dans le quotidien.

I want to be able to take a few seconds, and then I will speak to the different dispositions in the «discours inaugural» — parce que j'ai été piquée au vif notamment par quelques commentaires de notre collègue de Champlain — to really thank all of the citizens in my riding for everything that they have done and to let them know that, my reason for continuing... There are lots of reasons why you get up and you decide that you want to continue your efforts in politics, but a lot of it has to do, with me, with the principle that I don't believe that I or you have to choose between being Canadian and being Quebecker. I'm not a federalist by default. I believe that we are stronger when we work together, as a lot of citizens in my riding believe. I don't believe that we have to always divide the English and the French. I think learning another language, English not being a foreign language, as some might want to say... I think we are stronger that way. And, if you want to build a stronger and a bigger Québec, we do so with respect with all of our differences.

Alors, M. le Président, ça fait partie des choses et des... de mes valeurs pourquoi je fais partie de la formation politique du Parti libéral du Québec. Et, durant les prochains jours, les prochains mois, j'aurai l'occasion de revenir sur un certain nombre d'éléments, ce qui fait en sorte que, dans un contexte de gouvernement minoritaire, c'est vrai que nous avons tous et toutes la responsabilité d'arriver puis d'essayer de trouver un consensus.

Vous allez me permettre, dans le temps qu'il reste, M. le Président... Je veux juste revenir, évidemment, sur le discours inaugural, parce que je pense que c'est important de rappeler que, lorsque la première ministre a fait son discours inaugural... Un discours inaugural, c'est significatif parce que c'est à ce moment-là qu'on donne notre vision: on s'en va où, on veut faire quoi. Ce n'est pas rien, là, ce n'est pas: Salut, bonjour, allo, bon, bien, O.K., merci, on fait un beau discours. C'est quand même très important. Alors, comme l'ensemble des collègues, j'ai pris le temps de vraiment écouter attentivement pour voir quelles sont les propositions concrètes que notre première ministre allait nous faire lors de son discours inaugural.

Les premières 24 minutes, j'ai vu qu'on a créé quatre comités, trois sommets, mais rien encore sur comment on allait assurer l'avenir des enfants, de nos enfants — vous croyez que je suis peut-être en conflit d'intérêts, mais pas encore. Mais c'était... je m'attendais au minimum, au minimum, sur les questions touchant les finances publiques, qu'elle allait nous présenter sa vision, sa vision. C'est ça, un discours inaugural. Mais je dois vous dire très candidement, M. le Président, j'ai bien vu que le Parti québécois et la première ministre n'ont pas eu de difficulté sur le plan des dépenses, par exemple.

Notre collègue de Champlain parlait justement des services de garde, et je vais vous dire bien franchement... Puis, quand j'écoute l'ensemble des mesures qui ont été... ou l'ensemble des paroles qui ont été prononcées lors du discours, on a parlé beaucoup de sommets puis de comités, mais rien de concret, mais on a pris encore une fois l'engagement de faire «un enfant, une place». Juste rappeler, là, parce que nous, des places, on en a créé, puis des places en CPE, on en a créé, puis c'est un budget de 2 milliards qui est en ce moment en place pour permettre nos places en service de garde actuelles, M. le Président, et, pour l'engagement des 15 000 places qui sont en train de se créer, c'est un demi-milliard d'investissement. Alors, quand la première ministre dit qu'elle veut faire «un enfant, une place», je veux entendre où et comment elle va payer ça. Encore là, j'écoute.

● (16 h 50) ●

Pour vous donner un autre exemple, j'écoutais le ministre des études supérieures ce matin aussi, qui aura, selon moi, quelques défis à voir comment financer les études supérieures, et notamment le financement de nos universités. Mais on y reviendra.

M. le Président, je veux prendre... parce que j'ai maintenant le privilège d'occuper maintenant le rôle de porte-parole de l'environnement, et ce qui est, selon moi, un enjeu qui est critique et important non seulement pour le présent, pour l'avenir, et je suis extrêmement fière... Puis je félicite au passage le travail de notre collègue de Mont-Royal comme ministre de l'Environnement, qui a fait des pas importants notamment en ce qui concerne toutes les questions touchant les changements climatiques puis la réduction des gaz à effet de serre. J'aurai l'occasion de revenir, que ce soit en commission parlementaire ou durant le budget. Je le souhaite durant le budget.

Parce qu'il faut dire que la première ministre n'a pas vraiment dit grand-chose sur le plan de l'environnement. Des principes, c'est bien beau, mais, à un moment donné... Je suis une fille bien pragmatique, M. le Président. Il faut être capable de venir au fait. M. le ministre de l'Environnement aussi fait des déclarations dans les journaux que c'est important de passer le cap de 20 %, que ça va prendre des changements de comportement importants. Mais, sur le concret, on n'a rien entendu encore. Mais certainement le ministre pourra compter sur moi de lui... de l'interpeller de bien préciser sa pensée et surtout de voir comment il va le financer.

Alors, M. le Président, je dois vous dire ma déception, ma déception avec, je vais dire malheureusement, le manque de vision qu'a déposée... qu'a évoquée la première ministre dans son discours inaugural, et que nous, du côté de l'opposition officielle, on est toujours prêts à travailler avec le gouvernement, avec l'ensemble des... avec l'ensemble du Parlement pour en arriver à un consensus, mais on va toujours le faire dans le respect de nos valeurs, mais surtout dans le respect des valeurs des citoyens qu'on représente, dans le meilleur intérêt de tous les Québécois et les Québécoises, peu importent leurs origines, M. le Président. Sur ça, je vous remercie.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, Mme la députée de Nelligan et leader adjointe de l'opposition officielle. Alors, je reconnais maintenant M. le député de Lévis.

#### M. Christian Dubé

**M. Dubé:** Merci, M. le Président. J'aimerais faire un peu la même chose, vous féliciter pour votre poste. Je ne vous connais pas encore beaucoup, mais je suis certain que je vais apprécier le travail que vous faites au cours des prochains mois.

En fait, j'aimerais vous remercier pour me donner la chance d'adresser la parole à mes collègues, qui ont beaucoup plus d'expérience que moi, ça, je peux vous le dire, pour la plupart, mais aussi d'adresser la parole aux autres députés. J'ai entendu jusqu'à maintenant des discours que je trouve très intéressants, parce que je vois qu'il y a des gens qui ont, encore une fois, beaucoup d'expérience.

Je vais en profiter pour saluer ma famille, mes électeurs, certains de mes amis qui ne croient pas encore ce que j'ai fait et, en fait, de vous dire que je suis encore excessivement impressionné d'avoir la chance d'être dans cette institution, un nouveau membre de cette institution qu'est l'Assemblée nationale du Québec. J'essaie de ne pas avoir l'air nerveux, mais je peux vous dire que je le cache le plus possible, mais c'est quand même impressionnant d'être ici. Et je veux vous le mentionner, M. le Président, parce que c'est un rêve que je caressais depuis longtemps, et ce n'est pas tout le monde qui a la chance de vivre ses rêves, alors je voulais vous le mentionner.

En fait, chacun d'entre nous a un parcours un peu différent. C'est normal, on est... chacun des individus a ses ambitions, ses objectifs. Dans mon cas, j'ai été chanceux jusqu'à maintenant, j'ai eu une carrière en affaires, en entreprise, et je peux vous dire qu'aujourd'hui... Je le redis, la chance que j'ai de faire le travail que j'apprends à connaître au cours des derniers mois, durant la campagne électorale mais, je vous dirais, principalement depuis les deux mois qu'on a eu la chance d'être dans nos comtés. Je m'attendais de donner beaucoup à la fonction publique, je peux vous dire que je reçois beaucoup des électeurs et des gens que je rencontre. Je suis un comptable de formation et je peux vous dire que, dans mon cas, dans les derniers mois, j'ai reçu beaucoup plus de débit que j'ai donné de crédit.

J'aimerais aussi en profiter, sans faire de petite politique, mais j'aimerais profiter de l'occasion que j'ai aujourd'hui de remercier notre chef à la coalition, le député de L'Assomption, sans le nommer, pour l'opportunité qu'il me donne personnellement de venir servir le Québec. Ce n'est pas tout le monde qui a la chance de le faire, je le redis. Je n'aurais pas pensé, il y a même quelques mois, que j'aurais cette opportunité-là. Je l'ai prise et je veux l'en remercier énormément. Je voudrais mettre mon expérience à... collaboration pour les défis qu'aura le Québec. Je suis certain que mes collègues vont m'aider.

Pourquoi Lévis? Écoutez, mon père est un ancien... était un capitaine de bateau, qui vient du Bas-du-Fleuve. J'ai eu la chance, quand j'étais un petit garçon, d'aller passer du temps, quand mon père était là, chez mes grands-parents à Saint-Jean-Port-Joli. On passait toujours par Lévis — parce qu'on était à Québec, alors on passait par Lévis. Dans ce temps-là, il n'y avait pas l'autoroute, là, je ne me rajeunis pas en disant ça, mais, en fait, la chance que j'ai eue de connaître le fleuve m'a amené beaucoup lorsque j'ai eu la chance de pouvoir choisir un comté. En fait, ce n'est pas moi qui ai choisi le comté, c'est le comté qui m'a choisi, puis cette chance-là, aujourd'hui, de revenir au fleuve et d'être en face de Québec, pour moi, c'est un beau cadeau. Alors, dans certains cas, je peux vous dire que... Les gens disent que j'ai la chance d'être ici, puis je vais arrêter parce que des fois je trouve ça un petit peu émouvant.

En même temps, j'aimerais vous parler quelques minutes, pour ceux qui ne connaissent pas le comté de Lévis. Lévis, la ville de Lévis, c'est vraiment une très belle ville. Pour ceux qui n'ont pas la chance de la voir, il faut des fois pas juste regarder Québec, mais il faut regarder de l'autre côté du fleuve. C'est une ville maritime. Je vous l'ai dit, les gens sont excessivement fiers. Ils sont attachés au fleuve, et vous allez voir tout à l'heure que je vais vous dire qu'il y a différents projets dans Lévis qui sont en marche, qui ont été commencés par nos prédécesseurs depuis plusieurs années, et j'aimerais vous en faire une petite mention tout à l'heure.

Lévis, c'est important de dire que c'est une circonscription qui est institutionnelle. Quand on pense à Lévis, on pense au Mouvement Desjardins. Je pense qu'on peut être très, très fiers, dans tout le domaine bancaire au Canada, de penser à Lévis et de penser à ce qui a été fait par M. et Mme Desjardins il y a plusieurs années. On aura l'occasion d'en reparler.

En fait, Lévis, c'est aussi une ville qui est en pleine expansion, pour ceux qui le savent, puis, pour ceux qui ne le savent pas, vous allez en entendre beaucoup parler parce qu'en fait Lévis... Il y a quelques statistiques. Alors, je vous ai dit tout à l'heure que j'étais quelqu'un de chiffres, Lévis, c'est entre autres une des villes qui a le plus bas taux de chômage au Canada présentement, donc au Québec. Lévis a un taux de population active qui est un des plus élevés. C'est important parce que, lorsqu'on parle de création de richesse, c'est important de faire travailler les gens. La richesse foncière à Lévis a augmenté de 13 % au cours des dernières années. Ce n'est pas négligeable. Donc, la capacité d'avoir de la taxe foncière, c'est parce qu'il y a des nouvelles installations, il y a des nouvelles maisons, il y a des nouvelles industries, c'est assez impressionnant, et le Conference Board a même confirmé le premier rang en tant que ville la plus attrayante au Québec. Alors, ce n'est pas peu dire, et je pense qu'il faut en parler.

Malheureusement, les succès d'une ville viennent souvent avec quelques enjeux. Ces enjeux-là, ce sont des enjeux que je dirais positifs parce que je vous ai dit qu'on avait le plus bas taux de chômage. Même avec le développement de Lévis au cours des dernières années, on manque de main-d'oeuvre. Alors, les projets qui sont reliés à la ville de Lévis, à notre comté et aux comtés avoisinants, sont reliés souvent aux transports. On peut penser qu'en ce moment il y a... il y a une belle vision, à Lévis, qui a été développée au cours des dernières années — ce n'est pas nouveau, ce que je vous dis là — du transport en commun. Récemment, la Société de transport de Lévis a ajouté des nouveaux autobus, et ça va permettre non seulement une fluidité de trafic au niveau de la population ici, à Lévis, mais d'aller chercher des gens qui viennent de l'extérieur, dont Québec, pour venir travailler à Lévis. On est très heureux d'accueillir ces gens-là chez nous.

● (17 heures) ●

Il y a aussi des dossiers que vous connaissez bien, le fameux chantier de la Davie. Il y a eu quand même un début de bonne nouvelle cette semaine, puis je veux le saluer, même si, en fait, je veux être prudent parce que la transaction n'est pas encore conclue. Le gouvernement ici a un rôle assez important dans cette transaction-là parce qu'il doit supporter l'acheteur. Je voudrais juste faire un petit commentaire éditorial: qu'il y a eu tellement de problèmes avec ce chantier-là au cours des dernières années que ce serait important que le travail soit fait avec rigueur pour s'assurer que l'acheteur qui est confirmé au cours des prochains jours le soit pour qu'encore une fois on puisse éviter une grande déception, parce que c'est un chantier qui a déjà employé beaucoup de gens. C'est possible de le refaire, mais j'ose réitérer au gouvernement toute la rigueur qu'il doit faire dans l'analyse et la finalisation du dossier.

En plus, il y a une bonne nouvelle. Ce soir, une dame que j'ai beaucoup apprécié à connaître dans les derniers mois, c'est Mme Marinelli, qui est la mairesse de Lévis, va annoncer, avec son équipe, le projet de revitalisation de ce qu'on appelle la traverse de Lévis. C'est encore un projet qui a été mis de l'avant par plusieurs gouvernements. Je ne pense pas qu'il y a une personne qui peut en prendre le bénéfice ou le crédit, parce qu'il y a beaucoup de monde qui a travaillé là-dessus. Ce soir, Mme Marinelli, avec son équipe, va annoncer un échéancier assez serré au cours des deux prochaines années, et j'ai très, très hâte de vous inviter et de vous montrer la première pelletée de terre. Et je le ferai de façon apolitique en invitant tous les autres députés des dernières années qui auront pu être là, lorsqu'on aura enfin cette première pelletée de terre. Je vous le dis, le secteur de la traverse de Lévis, ça va être très beau, puis je suis certain que les gens de Lévis vont être très fiers.

Je ne peux pas m'empêcher de ne pas parler du discours inaugural. J'aimerais remercier encore mes collègues, et principalement mon collègue, ici, de Granby, hein — pour ne pas dire Shefford... de Granby — parce qu'en fait le discours inaugural, pour moi, c'est important de regarder qu'est-ce qui a été fait pour la population en général. Vous savez, je pense qu'on a tous... En tout cas, moi, ce que je viens... avec mes rêves quand je viens ici, c'est qu'on a tous les mêmes objectifs pour à peu près tout le monde, hein? On pense qu'on vient pour représenter les citoyens, mais c'est les citoyens... le gouvernement a bien dit, et je l'ai entendu, qu'on voulait être le gouvernement de tout le monde. Bien, ça, tout le monde, ce n'est pas juste de créer de la chicane puis de mettre les riches contre les pauvres puis les francophones contre les anglophones, c'est d'être le gouvernement pour tous, c'est-à-dire les plus démunis, les gens de... les familles monoparentales, etc., les jeunes, les étudiants, les non-étudiants, et j'aimerais ça que le gouvernement s'en rappelle, parce que je n'ai pas tout à fait entendu ça depuis quelques semaines.

Je terminerais en disant que j'ai beaucoup d'impatience. Je ne reviendrai pas sur ce que le député de Granby a dit tout à l'heure par rapport au budget lui-même. J'attends qu'on va respecter des principes. Le gouvernement avait bien dit qu'il allait soulager la classe moyenne en éliminant la taxe santé; ça n'a pas été fait. Il faut absolument arrêter de rire puis de parler de transfert d'une classe des riches aux pauvres, et vice versa. On doit éliminer l'impôt pour tout le monde, il ne doit pas y avoir d'augmentation. Le Québec, les Québécois sont les plus taxés en Amérique, ils n'ont pas les moyens.

Et je ne peux pas m'empêcher de prendre les dernières secondes pour remercier des gens qui sont très importants pour moi, c'est ma petite famille, et j'aimerais penser à Charles-Olivier, à Alexandre, à Isabelle, à ma conjointe Josée, de me laisser la chance de vivre ce beau rêve là, et je vous en remercie. Merci beaucoup.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, M. le député de Lévis. Je suis prêt à reconnaître un autre intervenant du côté du gouvernement. Donc, je reconnais M. le député de... Beauce-Nord? Alors, M. le député de Deux-Montagnes? M. le député de Deux-Montagnes, à vous la parole.

**M. Daniel Goyer**

**M. Goyer:** Merci, M. le Président. Tout comme mes collègues, je vous félicite pour votre nomination à être sur ce trône historique.

Et, première intervention en tant que député, on est tous fébriles, et j'entendais le député de Lévis, tantôt, parler de la réalisation d'un rêve. Je pense que c'est la même chose pour moi, c'est un rêve que je réalise aujourd'hui. Je ne m'y attendais pas.

Ma première intervention, bien sûr, à titre de député de Deux-Montagnes, ça va être de remercier les électeurs et électrices, si vous permettez, M. le Président, du comté et leur indiquer que je vais tout faire pour bien les représenter et de répondre à leurs attentes. Je pense que, comme l'a dit la députée de Champlain, c'est notre premier rôle, de répondre à nos citoyens.

Merci également à tous les bénévoles qui ont travaillé à cette belle victoire. C'est vrai que nous allons parler de financement de partis politiques puis de l'importance du financement des partis politiques, mais il y a une règle d'or: avec des bénévoles, on peut faire une campagne sans avoir nécessairement des compagnies ou des attributs qui veulent notre victoire. Et nous avons des bénévoles qui font en sorte que nous pouvons faire une campagne propre. C'est ce que nous avons fait dans Deux-Montagnes, sans financement ou d'élection clés en main.

Je sais que la responsabilité est grande, car le comté de Deux-Montagnes a été représenté par des grands personnages. Avant la Confédération, il y a eu Louis-Joseph Papineau. Et, quand je suis rentré ici pour la première fois, j'ai distingué son visage sur la peinture au plafond. Donc, avant le début de la Confédération, Louis-Joseph Papineau était député de Deux-Montagnes. Depuis la Confédération, le deuxième premier ministre du Québec, en 1873 et 1874, M. Gédéon Ouimet, était député également du comté de Deux-Montagnes.

À l'aube de la Révolution tranquille, M. Paul Sauvé, précurseur de celle-ci, a été pendant 60 jours premier ministre du Québec et pendant 30 ans député de Deux-Montagnes. On se souvient effectivement de son célèbre «désormais», qu'il n'a pas pu réaliser faute de temps. Plus récemment, avant de devenir maire de la capitale nationale, M. Jean-Paul L'Allier a été député de Deux-Montagnes de 1970 à 1976, par la suite Mme Hélène Robert.

Et je termine non pas dans l'ordre, mais, pour moi, il a une très grande importance, avec M. Pierre De Bellefeuille, premier député du comté de Deux-Montagnes sous la bannière du Parti québécois, de 1976 à 1985. À ce dernier, tout jeune que j'étais, j'ai été son attaché politique de comté pendant huit ans. Donc, depuis 1976, je me suis intéressé à la politique et au développement de la région de la MRC de Deux-Montagnes.

Aujourd'hui, le comté regroupe les villes de Deux-Montagnes et Saint-Eustache, culminant 47 000 électeurs. Les villes mentionnées font partie de la grande CMM, Communauté métropolitaine de Montréal. C'est donc une population jeune avec de jeunes familles. Dans le discours inaugural, Mme la première ministre a annoncé la mise en chantier d'un nombre de places en garderie qui correspondrait à l'objectif d'un enfant, une place. C'est donc un engagement qui rejoint les citoyens du comté et une mesure qui assure le développement économique et l'enrichissement des familles. Parce que plusieurs ont parlé d'économie, il faudrait leur mentionner que c'est un engagement majeur pour notre gouvernement.

De même, le discours inaugural fait référence à prioriser le transport en commun de la grande région métropolitaine. Or, le comté de Deux-Montagnes est relié à Montréal par le train de banlieue, ce train qui connaît un très grand succès d'achalandage. Et la construction de stationnements incitatifs est un enjeu important pour les citoyens du comté de Deux-Montagnes.

Le souci, dans le discours inaugural, de voir au développement du transport en commun associé au développement durable est porteur de développement économique, on semble l'oublier. À titre d'exemple, Nova Bus, constructeur d'autobus urbains qui fournit pour l'ensemble des communautés de transport du Québec, est situé à Saint-Eustache. Nous avons dernièrement visité en accompagnant le ministre du Développement économique et technologique. Or, cette compagnie travaille à mettre au point un autobus entièrement mu par un moteur électrique innovateur, assurant la pérennité de l'entreprise et des centaines d'emplois de Nova Bus, donc, l'objectif étant un autobus entièrement redessiné et électrique.

M. le Président, j'ai entendu mes collègues parler d'économie en donnant l'impression que mettre l'accent sur le développement durable, ce n'est pas parler d'économie. Or, dans notre région, mon collègue d'Argenteuil nous en a parlé tantôt, nous avons un fleuron du Québec pour le traitement des matières recyclables. J'étais, jusqu'au 4 septembre, président du conseil d'administration de ce joyau que je nomme Tricentris. Tricentris est la propriété de 122 municipalités, traite 25 % de toutes les matières recyclables du Québec, a trois usines de traitement, une à Gatineau, une à Lachute, une à Terrebonne, un chiffre d'affaires de 22 millions de chiffre d'affaires et 225 employés. Actuellement, Tricentris a sur la planche à dessin la construction d'une usine de transformation du verre recyclé innovateur, unique au Canada. Associée à l'université de Sherbrooke, cette usine sera la démonstration du développement économique appuyé sur le développement durable.

● (17 h 10) ●

M. le Président, je suis donc fier d'être membre de ce gouvernement qui permettra à la société québécoise d'être à l'avant-scène de ce XXI<sup>e</sup> siècle. Et je suis fier de ce gouvernement du Parti québécois qui oriente ses actions en économie en tenant compte du développement durable. Un Québec pour tous, ça commence par un souci de développer encore mieux notre Québec tout en sauvegardant l'environnement pour les générations à venir.

Pour ce faire, M. le Président, il faut aussi remettre de l'ordre dans la maison. Et j'ai envie de dire que l'histoire se répète. Je me souviens d'un certain 15 novembre 1976, d'un immense balai porté par Mme Lise Payette en guise de message lors de la victoire du Parti québécois sur le gouvernement libéral. Là encore, la commission Cliche venait de faire la lumière, eh oui, sur l'industrie de la construction.

À l'époque, M. le Président, je me souviens, je me suis retrouvé, comme j'ai dit précédemment, jeune secrétaire de Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes. Or, dès le départ, j'ai été confronté à des pratiques douteuses: le placement étudiant, entre autres au parc Paul-Sauvé, d'Oka, provincial, se faisait à partir du bureau du député libéral; bureau d'immatriculation des véhicules automobiles, qui a changé de mains lorsque le Parti libéral a pris le pouvoir, en 1970; les contracteurs de déneigement de routes dites provinciales, sous la direction du ministère des Transports, étaient inquiets

suite à notre prise de pouvoir, car ils étaient rémunérés selon un taux fixe du kilométrage, sans nécessairement appel d'offres; les kiosques — il faut s'en souvenir — des bureaux de vente de Loto-Québec avaient été sous la gestion d'individus ou d'entreprises, sans cadre précis dans le choix des entreprises.

C'est un gouvernement du Parti québécois qui a établi un système de pigue au hasard parmi tous les étudiants intéressés pour l'obtention d'un emploi d'été. À chacun sa chance et non pas à chacun sa couleur politique. Le bureau d'immatriculation des véhicules automobiles a été offert à un organisme parapublic, telle la chambre de commerce, qui aujourd'hui gère encore ce bureau d'immatriculation, la Chambre de commerce Saint-Eustache—Deux-Montagnes. Les contracteurs privés de déneigement devaient désormais s'inscrire dans un registre en précisant le type d'équipement offert, et le choix était fait selon le prix et la qualité des équipements fournis. Les kiosques de Loto-Québec, à l'époque, ont été attribués à des organismes sans but lucratif, ainsi les profits vont dorénavant dans la communauté.

Bref, M. le Président, en 1976, un gouvernement du Parti québécois, suite à une gouvernance libérale, a dû mettre de l'ordre dans les domaines des communications. Moraliste, il prétendait que son parti avait été modéré dans cette sphère de dépenses. Or, M. le Président, j'ai hâte de connaître le rapport des dépenses de la Coalition avenir Québec dans le comté de Deux-Montagnes.

J'ai écouté le chef de la deuxième opposition officielle affirmer qu'il fallait limiter les dépenses des partis politiques, surtout dans les domaines des communications. Moraliste, il prétendait que son parti avait été modéré dans cette sphère de dépenses. Or, M. le Président, j'ai hâte de connaître le rapport des dépenses de la Coalition avenir Québec dans le comté de Deux-Montagnes.

J'ai une petite anecdote. Vous savez, à une certaine époque, il y avait une bande dessinée qu'on disait *Où est Charlie?*, c'était le titre de la bande dessinée. C'étaient des dessins pleins de visages et de personnages, et, parmi tous ces personnages, il fallait trouver où était le vrai Charlie. Eh bien, la dernière campagne électorale dans le comté de Deux-Montagnes était à cette image. Il y avait tellement de pancartes du candidat de la Coalition avenir Québec qu'il fallait se mettre à chercher les quelques pancartes du PQ. C'était du cinq pour un. La guerre des pancartes et le budget qui en dépend est le lot de la CAQ. En matière de dépliants, j'ai dénombré trois dépliants différents de la CAQ, alors que nous, au Parti québécois, nous avons un seul dépliant, qui était un signet. Alors, M. le Président, à l'exemple du comté de Deux-Montagnes, la CAQ n'est pas un modèle de retenue en ce qui concerne les dépenses électorales en publicité.

M. le Président, le discours inaugural fait mention de la volonté du gouvernement du Parti québécois de promouvoir notre identité et défendre nos intérêts.

**Une voix: ...**

**M. Goyer:** Oui. Sous ce chapitre, le plan d'action identifie plusieurs interventions, dont le dépôt d'une nouvelle charte de la langue française. Je serai fier de voter pour cette charte et d'être membre de ce gouvernement.

Par ailleurs, Mme la première ministre a réaffirmé notre volonté que le Québec a tout à gagner à devenir un pays. En réaction à cette affirmation, j'ai entendu le chef de l'opposition officielle prétendre que nous, les souverainistes, nous étions motivés par la peur — j'ai failli rire — la peur de la diversité canadienne. M. le Président, je me demande si, au contraire, la peur est le propre de celui qui défend le statu quo, de celui qui prétend que nous formons un peuple mais en même temps refuse à cette nation québécoise la possibilité d'avoir un pays et d'y contribuer. Alors, la peur, je ne pense pas qu'elle soit de ce côté-ci de la Chambre.

M. le Président, je suis souverainiste et je n'ai pas peur de l'affirmer, qu'il est normal pour tout peuple d'avoir son pays et par conséquent de rayonner à la place des nations, de pouvoir orienter les actions de son gouvernement selon les intérêts de la nation, de faire en sorte que ce pays, le Québec, nous ressemble et nous rassemble. M. le Président, je suis devant vous pour promouvoir l'idée d'un Québec libre et d'un Québec ayant le souci de préserver son environnement, finalement un Québec moderne.

En terminant, M. le Président, depuis le 4 septembre, j'ai vécu des moments exaltants et précieux pour moi. Je le dois à ma chef, la première ministre du Québec, à mon parti, le Parti québécois, et aux citoyens et citoyennes du comté de Deux-Montagnes, que je remercie tous. À chaque jour, je prends la mesure de cette responsabilité de député et j'y accorde une très haute considération.

Soyez assuré, M. le Président, fidèle à mon serment, que je serai là pour défendre les intérêts du Québec avec intégrité et avec toute l'énergie que je peux offrir. Un Québec pour tous, voilà la volonté qui m'anime. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Merci à vous, M. le député de Deux-Montagnes, pour cette intervention. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Outremont et porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances. M. le député.

### **M. Raymond Bachand**

**M. Bachand:** Merci. Merci, M. le Président. C'est un plaisir de m'adresser à vous et à tous nos collègues et nos concitoyens aujourd'hui, cet après-midi. Contrairement au député de Saint-Hyacinthe, j'aimerais... Deux-Montagnes, pardon, j'aimerais vous affirmer que le Québec est libre. Les Québécois sont libres. Les Québécois sont libres de leur choix et ils exercent ce choix-là depuis des décennies. Et d'ailleurs on progresse de façon exceptionnelle.

Alors, quand le député de Saint-Hyacinthe aspire au jour où le Québec sera libre, je ne sais pas à quoi il fait allusion, parce que, depuis 60 ans, on a un... depuis la Révolution tranquille d'un gouvernement libéral de Jean Lesage, on a un progrès fulgurant dans tous les domaines: dans le domaine de l'éducation, l'éducation des hommes, l'éducation des femmes,

la liberté des femmes, l'égalité des femmes, l'épanouissement de notre culture et, bien sûr, de nos entreprises, de notre économie. Et, sur la planète Terre, alors qu'il y a 50 ans on avait une discrimination systémique, majeure au Québec, aujourd'hui, si vous êtes francophone, vous pouvez accéder, si vous êtes compétent, à n'importe quel poste, à n'importe quelle entreprise, vous présidez des entreprises. Vous avez des entreprises qui peuvent conquérir la planète. Ça va du Cirque du Soleil à Couche-Tard, les dépanneurs, M. le Président, qui est une entreprise de classe mondiale, comme Bombardier. Dans tous les domaines, aujourd'hui, les Québécois, quand on se rassemble, quand on met nos talents ensemble, on est capables d'entreprendre les plus grands périples, de conquérir la planète et fondamentalement, à ce moment-là, de créer de la richesse et aussi du bonheur, M. le Président.

Mais, pour ça, ça prend des leaders, des dirigeants qui veulent rassembler. Malheureusement, on assiste depuis deux mois... Et on le voit dans le programme du gouvernement du Parti québécois, dans ce qu'on entend dans le discours inaugural, ce sont des notes de division. Nous avons devant nous... on pensait que c'était passé, cette partie-là de l'histoire, mais malheureusement nous avons devant nous une équipe pour qui gouverner, c'est diviser, pour qui gouverner, c'est d'essayer de séparer les Anglais et les francophones, pour qui gouverner, c'est d'essayer de diviser la classe moyenne des gens les plus aisés, pour qui gouverner, c'est d'essayer de dire aux gens que vous ne pouvez pas être fiers d'être Québécois et Canadiens, vous ne pouvez pas porter en vous la double... cette double identité.

Nous portons plusieurs autres identités en nous aussi comme citoyens, parce qu'on a nos collègues qui viennent d'autres pays sur la planète. On est un creuset, au Québec. Et, si vous venez du Chili et vous êtes ici, si on les écoute, il faut dire: Non, non, non, vous êtes Québécois. Bien, on est Québécois, on est Canadien, mais on n'est pas obligé de renoncer à la fierté de nos ancêtres chiliens ou de nos ancêtres français, de nos ancêtres espagnols ou américains, ou quel que soit. Cette notion de sectarisme, malheureusement... Je pensais que ce parti avait évolué. Ce n'est pas le parti de René Lévesque qu'on a en face de nous, M. le Président, c'est un autre parti, plus radical, plus sectaire, plus dogmatique et qui vise à diviser, à diviser les gens, les Québécois de souche, les Québécois de l'immigration.

● (17 h 20) ●

Alors, c'est triste, M. le Président, d'avoir ça devant nous, comme société, aujourd'hui, alors qu'on est sur une planète qui a changé considérablement. On a une planète où les enjeux... Et on le voit, ce qui se passe en Europe, avec l'ensemble des pays... Je sens que j'ai perturbé ma collègue, ici, et qui a de la misère à rester silencieuse, mais... même si on reste silencieux, nous, devant ce qu'on entend. Je demande le même respect, bien sûr, M. le Président. Je suis sûr que vous allez le faire.

Je voulais commencer, M. le Président, mais j'ai commencé en réagissant à notre collègue de Deux-Montagnes. Je voulais commencer d'abord, bien sûr, en vous félicitant de votre élection à la vice-présidence, bien méritée, puis en remerciant mes électeurs d'Outremont, parce que c'est la première occasion, en ce temps-ci, de remercier mes électeurs d'Outremont—Côte-des-Neiges. Ça a été une belle bagarre électorale où j'ai travaillé très fort dans le comté, bien sûr aussi dans la province, mais aussi dans ce comté d'Outremont—Côte-des-Neiges qui est un comté fabuleux, qui est un comté qui est bordé à l'est par... j'allais dire par Amir Khadir — pardonnez-moi — mais par le député de Mercier. Mais il faut quand même, juste pour imaginer... Permettez-moi juste cette image: à l'est, Amir Khadir; à l'ouest, Lawrence Bergman. C'est quand même... Et je m'excuse, je sais qu'on n'a pas le droit de mentionner les noms, mais l'image est plus forte que si je disais «le député de D'Arcy-McGee et le député de Mercier».

Et d'ailleurs... Et moi, je vis entre ces deux, dans une société... Oui, j'ai une partie du Mile End, une partie d'Outremont, une grande partie de Côte-des-Neiges aussi, avec des configurations sociologiques complètement différentes. Tous des Québécois, tous très attachants, tous des Montréalais, fiers Montréalais, fiers Québécois. J'ai eu beaucoup de plaisir, dans cette campagne électorale, à discuter, parce que ça a été une campagne animée, une campagne où on discutait, parce que, oui, il y avait des enjeux, des enjeux sur l'ensemble de ce que nous avons fait dans la société, sur cette vision de société, des enjeux découlant, oui, aussi de la crise étudiante, des projets de loi, les communautés anglophones, entre autres, particulièrement attachées aux droits de la personne mais aussi attachées à la protection des gens.

Parce qu'on voit la fierté avec laquelle le ministre de l'Éducation dit qu'il a aboli cette loi qui visait, au fond, à arrêter la violence, qui, M. le Président, protège les innocents contre les intimidateurs. On se lève contre le taxage à l'école, on se lève contre le «bullying», comme ils disent en anglais. Or, on a vu, dans notre société, dans nos collèges, dans nos écoles, dans nos universités, des gestes d'intimidation où des groupes cagoulés... où des groupes sont rentrés dans les classes, ont bousculé les gens, ont détruit leurs appareils cellulaires pour ne pas qu'il y ait des traces, et on a vécu cette période d'intimidation pendant de nombreuses semaines au printemps. C'était une loi qui était essentielle, M. le Président. Elle a arrêté la violence.

Mais moi, je vous dis, chers amis Québécois, que, s'il y a 100 personnes qui tentent d'intimider cinq personnes, je me lèverai debout pour protéger les cinq. Puis, si les 100 votent contre moi, bien je me lèverai debout quand même pour protéger les cinq personnes, parce que l'intimidation n'a pas sa place au Québec, la violence n'a pas sa place au Québec. On peut débattre démocratiquement de nos différences, respectueusement de nos différences, et c'est ce que je souhaite faire.

M. le Président, nous avons assisté à un discours inaugural extrêmement décevant. Voilà neuf ans que ce parti se prépare, le Parti québécois, se prépare à prendre le pouvoir. Ils l'ont fait de toutes sortes de façons. Ils l'ont fait de façon hyperagressive. Aujourd'hui, ils demandent qu'on agisse respectueusement, comme on l'a toujours fait, mais, entre nous, ce qu'on a eu devant nous pendant deux ans, c'était d'une agressivité... des insultes et des quolibets quotidiens; quotidiens. Au moins, on aurait pensé qu'ils étaient prêts. Au moins, on aurait pensé qu'en arrivant au pouvoir ça ne serait pas le gouvernement de l'improvisation absolue et de l'incertitude.

Malheureusement, les premières semaines, et on le voit aussi dans le discours inaugural, on a eu une série d'improvisations. Et je reviendrai sur les improvisations économiques parce qu'elles ont endommagé notre économie. L'économie du Québec est endommagée depuis... le 18, 19 septembre — quelle date, l'assermentation du gouvernement, à peu près? — à peu près à cette date, M. le Président, à cause des décisions qu'on a vues. J'y reviendrai.

Donc, on a eu ce discours inaugural, nous sommes dans la réponse au discours inaugural, et... bien, c'est peut-être sans surprise qu'on voit que ça ne sera pas le gouvernement de l'économie. Hein, ça ne sera pas le gouvernement de l'emploi, ça ne sera pas le gouvernement de l'économie. Et l'improvisation laisse sa marque au cours des 50 premiers jours, laisse sa marque pour les contribuables québécois, pour les prêteurs, pour les gens et pour les investisseurs aussi, ceux qui créent de l'emploi.

Dans ce discours, il y a beaucoup de dépenses, il y a beaucoup de promesses, d'engagements électoraux puis il y a d'autre part un gel, à peu près... puis des moratoires sur tout l'aspect revenus. Alors, c'est bien évidemment que, quand tu gèles tes revenus d'un côté puis que tu augmentes tes dépenses de l'autre côté, vous avez un problème. Hein, ce n'est pas... dans nos familles, là, ce n'est pas de la sorcellerie, là. Vous avez un budget, on est tous serrés dans nos budgets, l'État est serré dans ses budgets, puis, si vous décidez d'augmenter les dépenses puis vous gélez vos revenus, vous dites: Non, non, je ne prends pas d'augmentation de salaire, puis je vais prendre une diminution à telle place, et puis vous avez des revenus d'appoint, puis vous y renoncez, vous allez avoir des problèmes dans vos budgets. Alors, c'est pas surprenant qu'aujourd'hui le ministre des Finances nous annonce qu'il va déposer en catastrophe un budget, qui normalement prend trois à quatre mois à préparer, un vrai budget, et là, en deux semaines, trois semaines... deux semaines, d'ailleurs, ils vont déposer un budget qui est la continuité de l'improvisation.

Gel de contributions, gel de contributions, gel des frais de scolarité. Ils en sont fiers, du gel des frais de scolarité — excusez-moi, M. le Président, au fond je n'ai pas besoin de mes lunettes — mais ils en sont fiers, du gel des frais de scolarité, puis ils ne répondent pas à la question de mon collègue de Laurier-Dorion. La clé pour le Québec, la clé de l'avenir du Québec, c'est d'avoir des universités de classe mondiale, de classe canadienne à tout le moins, des universités qui sont bien financées, qui sont solidement financées. C'est une des clés, un des piliers de notre avenir. Et aujourd'hui... Et puis c'est pour ça qu'on a fait un plan où il y avait 800 millions de plus pour les universités, et l'État, c'est-à-dire vous, les contribuables, on en mettait la moitié. Puis, oui, on demandait aux étudiants de faire leur part. On demandait de faire leur part, parce que, quand on est étudiant, ultimement, quand vous sortez de l'université, vous allez, dans votre carrière, faire 500 000 \$, 600 000 \$ de plus que celui qui a fini son cours secondaire. Alors, est-ce que ce n'est pas correct d'en payer un peu plus parce que tu vas récolter beaucoup plus, en protégeant de façon importante l'accessibilité? Et c'est ce que nous avons fait.

On peut discuter du gel des frais de scolarité, on pourrait discuter pourquoi ce n'est pas les... ce sont les mêmes frais dans les facultés de médecine que dans les autres facultés. Voilà des questions légitimes qu'on devrait se poser. On pourrait discuter aussi pourquoi ce serait les mêmes frais dans toutes les universités au Québec. Mais il y a une chose qu'on ne peut pas abandonner, c'est le financement des universités et la nécessité absolue de nos universités d'être bien financées, d'être mieux financées. On parle du recrutement des professeurs, on parle du recrutement des chercheurs. Et, oui, l'argent est important, hein? C'est comme dans une équipe de hockey. Vous avez beau dire que vous allez limiter vos salaires à un million, mais Crosby, il ne viendra pas jouer au Québec, puis la plupart des gens, ils ne viendront pas, il faut payer des prix de marché. Et les chercheurs, qui sont les fers de lance, les Wayne Gretzky, finalement, de ce qui se passe dans les universités, les chercheurs, oui, demandent des salaires nord-américains, et on est en concurrence sur ce marché-là. Puis, quand vous avez le chercheur, vous avez l'équipe de recherche, vous avez les subventions, vous avez ce qui vient des fondations, vous avez des contrats, parfois, des entreprises, et là vous avez un noyau de compétences parce que vous engagez des étudiants postdoctoraux, des étudiants doctoraux, des étudiants de maîtrise, et ça vous donne par la suite des meilleurs étudiants.

Qu'est-ce que le gouvernement du Parti québécois a fait? On gèle le financement des universités. On est incapable de répondre à la question: quand, combien le financement des universités. Ils sont gelés, les recteurs sont gelés, ils ne peuvent plus faire des plans, ils s'en vont dans un sommet. Puis, en plus de ça, ils vont faire un budget, précipité, avant leur sommet sur l'éducation. Belle logique! Donc, ou bien ils vont décider avant le sommet sur l'éducation ou bien ça va être encore un moratoire. Chaque mois de retard dans le financement des universités est un mois qui coûte cher, c'est un mois qui vous empêche de recruter un prof de qualité, c'est un mois qui avait des postes qui étaient budgetés dans les universités.

Alors, je lance un appel au ministre de l'Éducation supérieure pour qu'il convainque son collègue des Finances, qu'il prenne... Ou il pourrait peut-être retourner à l'Innovation et Développement économique pour se concentrer sur la mission des universités, qui est une mission première, fondamentale, puis s'en occuper puis assurer le financement.

Vous savez, M. le Président, il n'y a rien de gratuit dans la vie. Tout a un coût. Tous les services de l'État — on parle de 70 milliards — tout a un coût. La santé est gratuite pour nous, citoyens... en tout cas, le cœur de la santé. Si vous êtes malade, si vous avez le cancer, si votre enfant est malade, vous allez aller à l'hôpital, et puis vous allez être bien servis. Mais il y a un coût à ce service-là, et ce coût, finalement il est payé par tous ceux qui nous entourent ici, par tous les citoyens, tous les contribuables qui paient pour ces services-là. Il en va de même pour l'éducation, il en va de même pour les services de garde, il en va de même pour les services aux personnes âgées, il en va de même pour la culture. L'ensemble des missions de l'État a un coût.

● (17 h 30) ●

Il faut qu'on reprenne ce dialogue, et on le reprendra quand ce gouvernement-là ne sera plus en place, éventuellement, M. le Président, parce que, pour eux, ils vivent dans le déni, le déni. On revient aux débats des dernières années, comme si l'État n'avait pas de coûts. On est assez matures comme Québécois pour se dire: Oui, je sais, moi, contribuable de la classe moyenne — parce que c'est eux qui paient — que je paie beaucoup d'impôt, je paie beaucoup de taxes. Et c'est pour des services, et je suis d'accord pour le faire. Mais, contons-nous pas d'histoires, il n'y a rien qui est gratuit.

Alors, ce débat-là de la juste part pour chacun des services de l'État, ce débat-là de comment on répartit dans une société aussi les coûts entre les taxes de vente, les taxes à la consommation et les impôts personnels, les impôts des compagnies est un débat que ce gouvernement escamote. Parce qu'évidemment c'est difficile de faire un débat, parce que faire ce débat-là, M. le Président, c'est vous demander: Oui, mais vous venez de demander tel service à l'État, quelle part

allez-vous en payer, 10 %, 20 %, 30 %? Parce que, le reste, vous le demandez à d'autres. Bien plus facile de dire: Inquiète-toi pas — j'allais dire, votre prénom — inquiète-toi pas, M. le Président, on gèle. Je ne te demande plus rien, je demande ça à la masse des autres contribuables. C'est à ça qu'on assiste actuellement, M. le Président.

L'autre chose fondamentale, il y a une raison pour laquelle j'ai décidé de continuer en politique et, maintenant, aussi de me présenter à la course au leadership, ce sont nos jeunes, c'est la responsabilité que nous avons envers la prochaine génération. Et moi, je veux laisser au Québec... je veux laisser à nos enfants un Québec où ils pourront être maîtres de leur destin, où ils pourront faire leurs choix. Mais, pour ça, c'est qu'il faut régler la dette du Québec. Parce que sinon, petit à petit, année après année, si on ne fait pas les gestes responsables, on va se retrouver comme en Grèce, comme en Espagne.

Je disais à la blague dans une émission à Radio-Canada, à la radio de Radio-Canada, le vendredi soir, là, une émission humoristique... Trois jours avant l'élection, j'ai été invité à cette émission-là. Jean-François Lisée était là aussi. Je ne me souviens plus de quel comté il est... M. le Président, excusez-moi, j'ai nommé son nom. Alors, j'ai dit: J'ai un nouvel engagement à vous annoncer. On est trois jours avant l'élection, j'ai dit, j'ai un engagement, j'ai un scoop. Je vous annonce que, si je suis réélu, je paie un voyage toutes dépenses payées à tous les Québécois pour une semaine en Espagne et en Grèce. Pourquoi, M. le Président, je faisais cette blague? Parce qu'au fond on ne se rend souvent pas compte, au Québec, de comment ça va bien au Québec. Oui, on a été frappés par la récession, on a perdu 60 000 emplois. C'est énorme, 60 000 emplois, mais on les a récupérés très rapidement, et même plus du double. Et la création de richesse... et surtout création de richesse, surtout l'emploi. Moi, l'emploi, c'est mon obsession. Quand vous avez un emploi, vous avez une dignité personnelle puis, en plus de cette dignité, bien vous avez de l'argent pour vous, pour votre famille, pour vos proches, puis, en même temps, pour l'État, puis payer tous les services collectifs.

En Europe, c'est un désastre actuellement parce qu'on a vécu une série de gouvernements qui ont vécu au-dessus de leurs moyens. Dans nos familles, on ne peut pas éternellement vivre au-dessus de nos moyens. Il y a une récession, on peut le faire. Vous perdez votre emploi, vous allez à la caisse populaire, vous empruntez pour faire vivre votre famille. Une fois que vous avez retrouvé votre job, vous remboursez votre emprunt. Trop longtemps, on n'a pas fait ça. Et les Québécois, parfois, parce qu'on vit dans les nouvelles quotidiennes du jour, peu dans les nouvelles internationales, on ne se rend pas compte de comment, sur la planète Terre, le Québec est choyé. Pas juste à cause du gouvernement. Oui, beaucoup à cause des politiques qu'on a mises en place pour soutenir l'emploi, pour soutenir les entreprises, aussi à cause du tissu que nous avons, de l'ingéniosité des Québécois et de nos entrepreneurs québécois.

Mais donc ça va relativement bien au Québec. Mais on est trop endettés au Québec, et on le sait qu'on est trop endettés au Québec, et moi... c'est un devoir qu'on s'est fait comme gouvernement, et on a mis en place le Fonds des générations, et on a mis en place les revenus pour le Fonds des générations, et le problème de la dette, au Québec, est réglé, M. le Président. En 2025, la dette du Québec sera à 45 % du PIB. Et, 45 % du PIB, je trouvais ça élevé il y a trois ans, mais aujourd'hui 45 % du PIB, c'est un objectif qui est très solide dans les économies mondiales. Et, petit à petit, avec la discipline du Fonds des générations, on va léguer à nos enfants une société où ils feront leurs propres choix. Ils iront à droite, ils iront à gauche, ils feront bien ce qu'ils voudront avec la société quand ils seront là, au pouvoir, dans 15 ans, mais ils pourront le faire parce qu'ils ne crouleront pas sous la dette comme la Grèce, comme les Espagnols et comme beaucoup des pays européens.

Qu'est-ce qu'on a de ce gouvernement qui est là? On a un autre engagement totalement irresponsable — c'est ce que je disais dans mon blogue du journal *Les Affaires* quelques jours avant les élections — parce qu'ils veulent abolir le Fonds des générations, parce qu'ils veulent geler le bloc patrimonial d'électricité. Ça, c'est un débat de 10 ans. Ça faisait partie des vaches sacrées. Je me souviens du député de Rousseau qui disait: Il faut qu'on s'attaque aux vaches sacrées. Le député de Rousseau qui est aujourd'hui le chef... l'ancien député de Rousseau qui est aujourd'hui le chef... le député de L'Assomption, mais c'est surtout le chef de la Coalition avenir Québec, et qui disait: Oui, il faut s'attaquer à ces vaches sacrées là. Il y a une question de responsabilité collective et de dosage. Nous l'avons fait, M. le Président, et ce Fonds des générations... Puis je me rends compte que, pour certains collègues... Dans la rue, je me promenais pendant les élections, ce n'était pas clair, mais j'ai trouvé une formule, c'est comme si vous empruntez... vous avez un emprunt, là, sur votre maison, un emprunt de 200 000 \$ sur votre maison puis vous avez une grosse hypothèque, puis le banquier n'est pas sûr si vous allez être capable de la rembourser, puis vous dites: Regarde, je vais ouvrir un compte d'épargne, puis le compte d'épargne, il t'appartient, le banquier, puis vous prenez 10 % de votre salaire, et puis ça s'en va directement dans le compte d'épargne.

Il y avait une limite de temps, M. le Président? Je ne savais pas qu'il y avait une limite de temps. Alors, je vais accélérer.

**Une voix: ...**

**M. Bachand:** Et ça, c'est la confiance, c'est le Fonds des générations. Ce que le Parti québécois veut faire, il veut abolir le Fonds des générations, il veut abolir, finalement, le bloc patrimonial et...

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** M. le député, désolé de vous interrompre, il n'y a pas de limite de temps.

**M. Bachand:** Ah! O.K. Merci, M. le Président, parce que... Merci, M. le leader adjoint du gouvernement. Ça fait plaisir de... je reconnais là votre courtoisie.

Alors, ce que vous... vous avez, finalement, ce compte de banque qui est en garantie de vos emprunts, puis il y a une partie de votre salaire qui s'en va direct dans le compte de banque. Puis là qu'est-ce que le Parti québécois a dit qu'il ferait dans la campagne électorale? Le Parti québécois a dit: Bien, moi, les sources de revenus qui s'en vont dans ce compte de banque là, oubliez ça. Faites-moi confiance, on va geler le bloc patrimonial d'électricité. Ah! puis, en passant, M. le banquier, je le ferme, le compte de banque. Mais fais-moi confiance, je vais la rembourser, la dette.

Moi, je plains le ministre des Finances. Nous, dans nos budgets, en 2018, M. le Président, il y avait 3 milliards de surplus année après année, 3 milliards de dollars qui s'en allaient directement au remboursement de la dette. Et ça, c'est légiféré, c'est dans la loi, c'est une garantie ferme, et c'est ce qui protège la jeunesse du Québec contre les dépenses qu'on pourrait faire excédentaires. Je plains le ministre des Finances, surtout le ministre des Finances du Parti québécois, avec une chef qui n'est pas capable de résister à ses radicaux, qui n'est pas capable de dire non, pas capable de dire non à rien, qui cède à la rue, qui cède partout, qui fait des gels, qui fait des moratoires. Je plains le ministre des Finances et qui... aussi solide fût-il... Même moi, là, quand vous faites des consultations prébudgétaires... Évidemment, il a fait un tour, il ne fera pas de consultation prébudgétaire, donc il n'aura pas de pressions. Ça, ça aide quand tu fais un budget en catastrophe, en deux semaines, puis vous avez tous vos collègues, puis il y a des besoins partout au Québec... Je regarde le nouveau député de Lévis...

**Une voix: ...**

**M. Bachand:** ...de Lévis, qui aspire, un jour, à être ministre des Finances, mais vous avez des pressions de toute la société, puis il y a des besoins au Québec, puis il y a des besoins légitimes au Québec. Puis, quand, moi, les gens de mon comté... Côte-des-Neiges, ce n'est pas riche, hein, puis ils ont des besoins de logements sociaux, puis les immigrantes ont des besoins, puis les femmes abandonnées, elles ont des besoins, puis les écoles ont des besoins, il y en a partout. Il y en a partout, mais on n'a pas les moyens de tout faire, puis un ministre des Finances, il faut que ça fasse des choix et... Mais un des choix, si vous avez 3 milliards de surplus de revenus puis vous avez... vous ne vous êtes pas mis des menottes pour dire: Ça, ça s'en va à la dette, il n'y en aura pas 3 milliards qui va aller à la dette. Il y en a peut-être un qui va aller à la dette, puis les deux autres, ils vont être dépensés. Puis, oui, vous allez être en équilibre budgétaire, mais vous aurez failli à votre devoir de réduire la dette du Québec pour les prochaines générations.

On ne peut pas laisser passer l'abolition du Fonds des générations. On ne peut pas laisser passer ce dégel du bloc patrimonial où ils veulent le regeler, M. le Président. Voilà encore une mesure irresponsable. Je suis très heureux, d'ailleurs, de voir que, pendant la campagne électorale, la Coalition avenir Québec a comme vu la lumière sur cette chose-là et a reconnu, si j'ai bien lu — et je les regarde — si j'ai bien lu leur cadre financier, mais a reconnu, finalement, l'importance du Fonds des générations et l'importance d'avoir ces sources de revenus dédiées qui vont au remboursement de la dette.

M. le Président, on a assisté aussi à ce festival de l'improvisation. Et, quand je dis que ça a endommagé le Québec, oui, ça a endommagé le Québec parce qu'avec leur promesse sur la contribution santé, de l'abolir, ils sont sortis, dans les jours qui ont suivi, avec des impôts qui montaient à 55 %, 58 %, avec une théorie de la rétroactivité que le ministre des Finances a répétée à trois, quatre, cinq émissions de télévision jusqu'à ce que la première ministre dise: Nicolas, on ne l'a jamais promis, ça. Ce n'est pas vrai, on n'en a jamais parlé. Donc, elle a désavoué son ministre des Finances, et ça, on ne voit pas ça dans un gouvernement, une première ministre qui désavoue son ministre des Finances. Rétroactivité, surtaxe des dividendes, surtaxe des gains en capitaux, au fond ils voulaient séparer le Québec du Canada sur la fiscalité, fiscalité qui est harmonisée, d'ailleurs, depuis le début du gain en capital. Volte-face. Dieu merci, ils ont reculé sur ça. On a réussi à les faire reculer, ils s'en vont, là, à 50 % de taux d'impôt. C'est trop élevé, mais, au moins, ce n'est pas à 55 %. On les a fait reculer sur ça, mais il y a un dommage important qui a été fait parce que, là, il y a une perte de confiance dans les marchés.

● (17 h 40) ●

Ça a déstabilisé les investisseurs, et moi, je vous dis, M. le Président, qu'il y a beaucoup de gens au niveau international qui mettent les investissements au Québec en «standby» actuellement. On est en mode pause actuellement. On a des gens qui ont déjà quitté le Québec, on a des gens qui songent à quitter le Québec. Vous avez créé beaucoup d'heures facturables pour les comptables et puis les avocats fiscalistes. Ça, bravo, cette profession-là est très heureuse. D'habitude, c'est un mois creux, là ils ont du travail massif actuellement à cause de ce que vous avez fait. Mais ça nuit au Québec, puis c'est un dommage qui va prendre beaucoup, beaucoup de temps à réparer.

En plus de ça, vous avez trahi 4 millions de Québécois. Et je lisais Michel David avec beaucoup d'intérêt qui... en disant: Bon, Raymond Bachand, il a beaucoup de culot d'accuser le Parti québécois sur ça parce que c'est lui, la contribution santé. Oui, c'est moi, la contribution santé, oui, je l'ai fait. Puis, quand je dis que la contribution, c'était essentiel, parce qu'on revenait à l'équilibre budgétaire. Si on n'avait rien fait, on aurait eu 12 milliards de déficit. On revient à l'équilibre budgétaire graduellement, mais, finalement, la contribution santé, j'ai dit: On va protéger la santé, on met 1 milliard dans la santé. Alors, on l'a fait. Est-ce que j'aurais pu faire un peu plus progressif, au lieu de 200 \$, 300 \$, 400 \$, 500 \$? Peut-être, mais il fallait chercher 1 milliard de dollars.

Mais il y a une chose qui est claire, c'est que les électeurs québécois se sont fait dire que ça serait zéro. Puis, moi, dans mon comté, à la sortie des écoles, il y a des gens qui sont venus me voir. Ils essayaient de m'éviter puis, finalement, ils sont venus. Tu sais, à un moment donné, tu dis bonjour, puis ils te regardent. Puis ils disaient: M. le député d'Outremont, je n'ai pas voté pour vous parce que je vais sauver 400 \$ — puis j'en ai, des cas, là, puis je peux dire l'école, là, sur Côte-des-Neiges — là, je vais sauver 400 \$ — puis ça, c'est des gens qui gagnent à peu près 50 000 \$ par année — puis je n'ai pas voté pour vous à cause de ça. Puis ça ne donne rien de faire une grande théorie des finances publiques, là, lui, il voulait sauver 400 \$, puis il y a bien du monde au Québec qui voulait faire ça. Puis là, aujourd'hui, ce gouvernement-là se lève debout, parce qu'il a tout improvisé, il se rend compte du désastre économique qu'il a créé puis, là, dit: Bien, en passant, pour 4 millions d'entre vous, là, il y en a 2 millions qui vont payer 100 \$ et plus puis il y a 2 millions qui vont payer 200 \$ et plus. Moi, j'appelle ça une trahison, une trahison d'engagements électoraux...

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Question de règlement, M. le leader adjoint.

**M. St-Arnaud:** Je ne veux pas interrompre le ministre outre mesure, mais ça fait déjà une...

**Des voix: ...**

**M. St-Arnaud:** Oui, excusez, oui, le ministre... le député, M. le Président, le député d'Outremont, mais, effectivement, vous le savez, M. le Président, le mot «trahir» n'est pas une expression... n'est pas un mot qui... c'est un mot qui est antiparlementaire. Et vous avez toute une série d'expressions liées au mot «trahir» qui sont complètement antiparlementaires, alors j'invite, bien sûr, le député d'Outremont à respecter nos règles de procédure.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, très bien, M. le leader adjoint du gouvernement. Je vous invite à la prudence, M. le député d'Outremont. Veuillez poursuivre.

**M. Bachand:** Bon. Désolé, M. le Président, c'est... Je ne connais pas tout le lexique des mots antiparlementaires parce que je ne suis pas très langue de bois, en général. Mais je me rends compte qu'ici, dans ce Parlement, on s'est — parce que je ne suis pas très langue de bois, non, c'est vrai — muselé sur toutes sortes de mots. Il ne faut pas s'insulter, mais c'est quand même un mot du vocabulaire. Manquement grave à ses promesses? Un engagement majeur qui fait que les gens ont voté pour vous, et puis vous retirez votre engagement, et vous faites l'inverse de ce que vous avez dit. Moi, je ne trouve pas ça très honorable, M. le Président, et... Bien, vous regarderez les mots dans le dictionnaire qui portent ça.

M. le Président, en terminant, deux points, un point sur l'économie aussi et sur l'investissement. J'entendais aujourd'hui le ministre des Finances parler du manque de confiance des investisseurs. Est-ce qu'il sait de quoi il parle? Nous sommes dans deux années records d'investissement au Québec: d'investissement privé — je ne parle pas des infrastructures gouvernementales, d'investissement privé; deux années records d'investissement manufacturier — en 2011-2012 le manufacturier va mieux, M. le Président; d'investissement minier — pour la première fois de l'histoire, nous dépassons l'Ontario dans les investissements miniers, ils sont deux fois plus gros que nous; d'investissement dans la construction de toutes sortes, là je parle de construction résidentielle, construction d'édifices à bureaux, construction commerciale, privée encore une fois. Nous sommes dans des années records d'investissement. J'espère, j'espère, M. le Président, que ça va continuer. Je fais appel aux investisseurs de continuer. C'est un gouvernement minoritaire, ils ne seront pas là éternellement. Ils ne seront pas là pendant quatre ans pour détruire notre économie, M. le... en semant, comme ils l'ont fait, l'improvisation et l'incertitude, M. le Président.

Ils le font aussi au niveau minier. Nous avons un territoire fabuleux, nous avons un plan fabuleux, qui s'appelait le Plan Nord. On parle, M. le Président, de 80 milliards d'investissement, de 20 000 emplois par année. Or, je sais, aujourd'hui, avec l'incertitude qu'ils ont créée, que la plupart des grands investisseurs... Bien, il y en a qui se sont fait avoir, là. Ils ont commencé à creuser, alors eux autres, ils continuent, ils n'ont pas le choix. Mais les autres, M. le Président, ils sont en mode pause. Parce qu'il y a d'autres places sur la planète.

Il faut tirer le maximum de nos ressources naturelles comme peuple, mais le système de redevances que nous avons mis en place est hyperexigeant. Je vais être bien, bien simple, tu fais 100 \$ de profit minier au Québec, tu paies 40 \$ en redevances, en impôt sur les compagnies à Québec et Ottawa. En Ontario, tu paies 30 \$. 40-30. Ça, c'est ce qu'on a mis en place, M. le Président, ce que j'ai mis en place avec mes collègues. Puis on a tiré la couverture, mais l'appétit mondial de ressources naturelles est suffisamment fort que ça passe. Quand le parti... Et ça, ça va nous rapporter 4 milliards sur les 10 prochaines années, 400 millions par année. Ça ne nous rapportait rien, à peu près, avant.

Puis le Parti québécois, en campagne électorale, laisse entendre qu'il peut passer de 400 millions à 800 millions par année quand on est déjà les plus chers, à peu près, au Canada. C'est de la science-fiction, M. le Président, c'est de l'irresponsabilité et ce n'est pas pour rien qu'aujourd'hui on assiste à des ralentissements d'investissement, des suspensions d'investissement, des bureaux d'ingénieurs qui ont réduit le nombre d'heures de travail. Et ça, ça se passe au Québec à l'automne 2012, M. le Président.

Voilà quelques commentaires que je voulais vous faire. J'aurais pu continuer fort longtemps, mais je sais que mes collègues veulent aussi parler sur ce discours inaugural contre lequel nous voterons, bien sûr, M. le Président. On ne fera pas de psychodrame national, c'est un discours inaugural qui est vide, vide d'économie, qui cherche... au niveau économique, qui cherche à diviser. Ceci étant dit, c'est un discours. Alors, on va voter contre. Et, non, on ne renverra pas les Québécois en élections — en tout cas, moi, c'est mon opinion — dans les prochains jours sur ça, mais je pense que nos collègues de la deuxième opposition ont la même attitude.

Un discours du budget, M. le Président, c'est autre chose. C'est le geste le plus solennel d'un gouvernement, c'est le geste le plus important. Ça prend quatre mois à préparer quand on fait son travail comme il faut. Ça prend des consultations, ça prend des arbitrages. Je comprends qu'ils ont tellement improvisé qu'ils ont créé des... déstabilisé actuellement leur écart dans les finances publiques et qu'ils sentent le besoin d'intervenir. En passant, pour ceux qui disent qu'on a laissé un trou...

**Le Vice-Président (M. Cousineau): ...**

**M. Bachand:** Deux petits commentaires, M. le Président?

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Oui, oui.

**M. Bachand:** La croissance économique du Québec, oui, est un peu plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'était au mois de mars, et donc, oui, il y aura moins de revenus qui vont rentrer cette année que ce que nous avons prévu, j'en conviens. Un point de pourcentage de croissance économique de moins, c'est 500 millions de revenus. Les spécialistes parlent maintenant d'un demi-point, 0,6, ils ne s'entendent pas tous ensemble. Je rappellerai au leader adjoint de l'opposition, au

ministre, donc, aussi, qu'il y avait une provision de 300 millions dans mon budget justement pour ces écarts d'économie. Alors, si l'écart réel est de 400 millions de revenus de moins, il y avait déjà une provision de 300 millions. Ne faites pas un écran de fumée, que ça prend un budget, tout ça, c'était déjà provisionné.

Deuxième élément, c'est le contrôle des dépenses. Bon an, mal an, à tous les ans, les ministères, aux mois de mai, juin, juillet, se mettent à dépenser plus qu'il est prévu. Ça prend une présidente du Conseil du trésor qui dit: C'est fini, puis qu'à toutes les semaines contrôle ça et ramène ça, ce que notre collègue — là, je peux la mentionner, elle n'est plus avec nous — Michelle Courchesne a fait avec beaucoup de talent à toutes les semaines et ramené, finalement, les dépenses dans le cadre prévu d'augmentation des dépenses de 2 % ou 2,2 %, dépendant... 2,4 %, dépendant des années. Mais il faut gérer pour ça. Ça prend peut-être un président du Conseil du trésor temps plein qui se préoccupe de ça, puis qui gère, puis qui a de la discipline, puis qui ramène les dépenses, finalement, comme on le ferait dans une famille. Dans une famille, vous avez un accident d'auto, puis ça coûte 2 000 \$ pour faire réparer votre auto. Bien, tu as besoin de ton auto, tu le dépenses, ton 2 000 \$, puis tu prends les autres postes du budget familial pour le reste de l'année, puis tu dis: Bien, on va sortir un petit peu moins au restaurant, on va peut-être aller moins au cinéma, on va réduire telle chose, puis, finalement, tu arrives à équilibrer tes dépenses ou rembourser l'emprunt que tu fais à la caisse populaire pour payer ton prêt d'automobile. Il en va de même pour la gestion de l'État. C'est bien, bien simple, mais il faut gérer. Il faut le faire de façon quotidienne, hebdomadaire, s'asseoir avec ses collègues de la Santé.

Et nous l'avons fait à tel point, M. le Président, qu'il y a deux ans on a terminé un milliard de mieux que prévu. Il y a un an, on a terminé un milliard de mieux que prévu. L'année qui s'est terminée le 31 mars, environ 880 millions de mieux que prévu. C'est faisable. Ça prend du courage, ça prend la capacité de dire non, de dire non aux radicaux, de dire non à ses collègues, de respecter les plans.

Alors, M. le Président, bien sûr, je voterai contre le discours inaugural, qui ne vient que continuer l'incertitude qui a été créée, malheureusement, au cours des derniers mois. Les Québécois ont choisi à 32 % de voter pour ce gouvernement, je respecte ce choix-là. Et nous avons eu 32 %, mais nous n'avons eu que 32 %, et on en tire des leçons, puis il faut, nous, comme opposition officielle, retourner voir les Québécois, comprendre, se rebâtir, se ressourcer parce qu'à 32 % ce n'est pas satisfaisant. Moi, je vous le dis, comme prochain chef du Parti libéral, c'est 40 % et plus que je vise, M. le Président, parce que, quand on veut gouverner, c'est à ça qu'on devrait aspirer. Et, si on a 32 % puis on est minoritaire comme le gouvernement, on ne devrait pas agir de façon arrogante comme s'ils étaient majoritaires et comme ils le font depuis les deux derniers mois, M. le Président, et c'est pour ça que je voterai contre le discours inaugural, M. le Président.

● (17 h 50) ●

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, M. le député d'Outremont. Je suis prêt à céder la parole à Mme la ministre de l'Immigration, de la... — donnez-moi deux petites secondes — Communautés culturelles et responsable de la Charte de la langue française, et députée de Crémazie. À vous la parole, Mme la ministre.

#### Mme Diane De Courcy

**Mme De Courcy:** M. le Président, bonsoir. Vous comprendrez que, pour moi, il est très étrange, aujourd'hui, de m'adresser à vous, compte tenu d'un passé que je vais rappeler ici à la Chambre. Vous avez été président d'une très grande commission scolaire, laquelle j'ai observée pendant de nombreuses années, quand vous étiez à la présidence de cette commission scolaire là, et je vous ai succédé quelques années plus tard. Je retiendrai de vous dans cette présidence-là votre calme et votre capacité à rallier des gens qui étaient, somme toute, très opposés autour de leurs idéologies, mais vous aviez convaincu tous et chacun qu'il était possible de pouvoir s'entendre et de pouvoir faire progresser cette commission scolaire là. Je vous en remercie. J'ai utilisé les mêmes façons de faire quand j'ai moi-même exercé la présidence et je compte énormément sur vous, M. le Président, pour qu'à la Chambre je retrouve toute cette compétence que vous aviez démontrée à l'époque. Vous allez pouvoir, d'ailleurs, compter sur ma collaboration.

Alors, vous comprendrez aussi que c'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole pour la première fois dans cette Chambre-là après avoir obtenu le privilège — parce que c'est un privilège — de représenter les gens de Crémazie ici, à l'Assemblée nationale, un comté qui a évolué à travers les années, qui m'a fait confiance pendant presque, presque 20 ans comme commissaire scolaire et ensuite comme présidente de la commission scolaire de Montréal. Lorsque j'ai sollicité ce mandat, je leur ai demandé la permission, la permission de pouvoir quitter la sphère de l'éducation sur le plan des commissions scolaires pour rejoindre la sphère de la société civile au sens plus large et ainsi solliciter leur confiance, qu'ils m'ont largement donnée, largement donnée dans le cadre de cette élection-là. Alors, je les en remercie. Je remercie tous ceux et celles aussi qui m'ont aidée à devenir capable de solliciter cette confiance et à pouvoir parler en leur nom.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Je m'excuse de vous interrompre, Mme la ministre de l'Immigration, on me dit... Quel est le problème?

**Mme James:** ...on ne l'entend pas bien. Si elle souhaitait... se rapprochait de son micro, tout simplement.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, c'est ça. Mme la ministre, vos propos sont fort intéressants pour tout le monde, les députés veulent vous entendre. Alors, je vous invite de vous rapprocher de votre micro pour qu'on puisse bien entendre votre intervention. Veuillez poursuivre.

**Mme De Courcy:** Vous êtes très gentille, vraiment, de me l'avoir dit, vraiment très gentille. J'espère que vous n'en avez pas perdu trop, trop, quand même.

**Une voix:** ...

**Mme De Courcy:** Voilà, voilà. Alors...

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, on pourrait reprendre, dans ce cas-là.

**Mme De Courcy:** Je suis vraiment désolée, je vais prendre les habitudes usuelles ici. Alors, j'ai remercié, donc, dans ce cadre-là les gens de Crémazie, pour qui ça a été très important... Pour moi, ça a été très important qu'ils puissent me renouveler cette confiance-là qu'ils me donnent déjà depuis plusieurs années.

Alors, à travers toutes ces années de réflexion sur les espaces démocratiques, je vous ai observés ici à la période des questions, à travers la télévision, puisque nous pouvions entendre vos débats. Lorsque j'ai sollicité la confiance des électeurs, que j'ai été à leur rencontre durant cette période électorale, je vous dirais que presque un électeur sur deux que je rencontrais me demandait si j'étais pour contribuer à ce que le rôle de député reprenne son sens à l'Assemblée nationale et si j'étais pour contribuer à ce qu'il y ait une forme de dignité parlementaire qui se réinstalle. On m'a demandé aussi à ce que ma... On m'a questionnée sur le fait que ma formation politique pouvait avoir aussi cette intention-là. À ça, j'ai répondu oui, j'ai répondu oui, que je souhaitais y contribuer et que la formation politique que je représente souhaitait aussi y contribuer. C'est dans ce sens que, dans les différentes actions que je pose actuellement, autant dans la circonscription que dans le cadre de mes fonctions, je sollicite l'avis de mes collègues de tous les partis, que je les invite à travailler avec moi dans le cadre, notamment, d'une tournée ministérielle. Je souhaite vivement que nous puissions, dans un contexte de gouvernement minoritaire, revisiter la fonction de député, revisiter des manières de faire, améliorer cette démocratie et nous permettre ainsi de prouver, de prouver aux Québécois et aux Québécoises que nous sommes capables, dans cette Chambre, de s'élever au-dessus de toutes les mesquineries possibles, au-dessus de toutes les partisaneries possibles pour vraiment être au service des citoyens.

Vous allez trouver étrange, mais vraiment étrange que je puisse utiliser une expression anglaise. Vous comprendrez qu'avec la fonction que j'occupe j'hésite, mais, quand même, je vais le faire. Il y a une expression anglaise qui est utilisée pour se déterminer et qui n'a pas, malheureusement, une traduction qui rend justice à ce propos-là. Je crois que nous sommes tous et toutes, incluant l'administration publique et les élus, des «civil servants», et, à cet égard-là, ça nous impose des responsabilités, une manière de dire et une manière de faire. C'est un message important que la communauté de Crémazie m'a confié. C'est aussi un message important que je confie aujourd'hui à l'Assemblée nationale, et je compte sur vous, M. le Président, et sur tous mes collègues pour que nous puissions parvenir à être à la hauteur d'une traduction bien québécoise de «civil servant» à l'Assemblée nationale. Merci.

**Des voix:** ...

**Mme De Courcy:** Merci. Maintenant, quelques mots concernant le discours d'ouverture. Dans ce discours d'ouverture, évidemment il a été question du mandat que la première ministre m'a confié à exercer. Ce mandat-là, il touche l'immigration et il touche la langue. Vous aurez remarqué que, dans son discours, elle a lié... et, en me donnant ce mandat, elle a lié immigration et langue. Pourquoi? À cause d'une vision d'avenir extrêmement précieuse, importante et à reconnaître dans cette Assemblée, à savoir que notre avenir, si nous nous projetons sur cinq ans, sur 10 ans, sur 15 ans, lorsque nous aurons des petits-enfants de nos petits-enfants, cette vision d'avenir, c'est que le Québec sera composé de toute cette immigration francophone qui vient faire une contribution et qui construit déjà et qui contribuera à construire ce pays d'aujourd'hui et de demain, une nation francophone provenant de partout dans le monde, établie sur un socle francophone extrêmement important.

C'est donc avec beaucoup d'émotion d'abord, bien sûr, comme députée, mais aussi comme étant dépositaire de ce mandat-là que d'autres autour de cette Chambre ont connu, dépositaire d'un mandat important, donc de faciliter l'installation, l'intégration des personnes immigrantes à cette société québécoise que nous construisons tous et toutes... Comment maintenant? Elle a choisi, dans son discours d'ouverture, de lier la question de l'immigration et de l'intégration à travers l'emploi. Elle a expliqué que c'était la meilleure façon de s'intégrer, et j'y crois.

Il y a des chiffres extrêmement préoccupants actuellement quant à cette intégration-là en emploi, notamment à Montréal, où on constate, par exemple, que, malgré une immigration francophone importante provenant notamment des pays du Maghreb, que constatons-nous? 30 % de chômage, au moins, chez ces personnes qui, pourtant, parlent le français, qui, pourtant, ont un niveau de scolarité parmi les plus élevés et qui ont été sélectionnés sur la base de la langue française. Il se passe quelque chose en emploi. Il se passe quelque chose qui nuit à la société québécoise mais, au premier chef, à ces personnes qui ont voulu s'installer chez nous.

C'est dans ce sens, donc...

● (18 heures) ●

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Donc, compte tenu de l'heure, Mme la ministre, je dois vous interrompre parce qu'il est 18 heures. Je vous demande si vous avez terminé votre intervention. Alors, vous pourrez poursuivre lors de la prochaine séance.

#### Débats de fin de séance

Et nous allons maintenant procéder aux débats de fin de séance, tout en vous remerciant, Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. Et au plaisir de vous réentendre à nouveau.

### Erreurs de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

Donc, le premier débat sera entre M. le député de Verdun et M. le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor concernant le rapport de la Protectrice du citoyen. M. le député de Verdun, je vous cède la parole pour cinq minutes.

#### M. Henri-François Gautrin

**M. Gautrin:** ...M. le Président, je vais aborder cette question du... avec une volonté le moins partisane possible à l'heure actuelle. Et je vais accepter les délais, je vais accepter qu'on commence avec un nouveau gouvernement, et que c'est un problème, que je soulève actuellement, qui perdure depuis deux ans.

De quoi s'agit-il essentiellement, M. le Président? Il y a eu, et je ne voudrais pas revenir sur... on aura probablement d'autres endroits pour débattre — et je vois ma collègue et amie la députée de Taschereau avec qui on a bien souvent soulevé ces questions — des problèmes liés au développement de l'informatique. Elle sait... nous sommes, elle et moi, des spécialistes de la question. On l'a fait dans d'autres arènes, on pourra continuer à travailler ensemble sur ces questions. Là n'est pas l'objet de mon interpellation aujourd'hui, c'est les effets réels que le système informatique a eus... et les déboires du système informatique a eus sur les citoyens.

Alors, ce que, il y a deux ans... et je reconnais, je reconnais parfaitement les délais, à l'heure actuelle, ce n'est pas la peine que le ministre me le rappelle à l'heure actuelle, que ça a été soulevé dès le départ par la Protectrice du citoyen. Il y a eu des erreurs qui ont créé de fortes pénalités ou des... pour les citoyens, particulièrement pour ceux où il y avait eu dans le passé un trop-perçu et sur lesquels on demandait un remboursement et, à ce moment-là, en diminuant proportionnellement les rentes.

Ce que la Protectrice du citoyen, il y a deux ans, demandait, M. le Président, c'était qu'on permette à la CARRA non pas que ce soit automatique, mais que la CARRA puisse avoir ce pouvoir éventuellement d'avoir... de faire une remise de dette; c'était ce qui était demandé. Je connais aussi bien que le collègue de Chicoutimi et président du Conseil du trésor comment fonctionne à l'heure actuelle le mécanisme à l'intérieur. La CARRA n'a pas de pouvoir habilitant pour pouvoir modifier, à l'heure actuelle, son règlement d'application. De surcroît, M. le Président, et vous le savez parfaitement aussi bien que moi, la CARRA ne peut pas faire une recommandation au gouvernement de modifier son règlement d'application sans avoir consulté avant le comité de retraite du RREGOP, et ça, ça prend un certain temps. Ce qui n'empêche, M. le Président, et ça a été rappelé dans deux autres rapports du Protecteur du citoyen, que, malgré tous ces déboires administratifs qu'on connaît de part et d'autre, il y a des citoyens qui ont de la difficulté actuellement, qui ont de la difficulté et qui normalement... on devrait pouvoir leur faire des remises de dette.

Alors, l'objectif de la question et de la distinction de ce nouveau gouvernement... Et réellement je suis prêt, moi, je... c'est réellement une question, M. le Président, qui est presque apolitique comme telle, c'est un problème qu'on essaie de régler à l'heure actuelle, et d'emblée j'ai accepté ici le délai de deux ans, d'emblée j'ai accepté toutes ces questions-là, ce qui n'empêche qu'aujourd'hui, deux ans après, il y a des gens actuellement qui auraient besoin qu'on puisse... que la CARRA puisse leur permettre des remises de dette.

Alors, ça, ça demande quoi? Ça demande une modification soit au pouvoir habilitant, que la CARRA n'a pas à l'heure actuelle, ce qui ne veut pas dire une remise automatique... Il s'agit réellement des cas où le prestataire ne pouvait pas déceler l'erreur à ce moment-là, parce que, le mécanisme informatique, il lui a fait confiance. Alors, dans ce cadre-là, il me semble juste et normal qu'on puisse... Et ça a été reconnu par la Protectrice du citoyen en 2009-2010, par la Protectrice du citoyen dans son rapport 2010-2011, ça a été confirmé en 2011-2012. Vous voyez, je suis assez honnête de parler qu'il y avait de... les délais à cet effet-là. Ce qui n'empêche, M. le Président, de dire: C'est votre faute ou notre faute. Il y a du monde qui en a besoin actuellement. Il y a du vrai monde qui, à l'heure actuelle, aurait besoin qu'on soit en mesure de leur faire ces remises de dette.

Alors, ma question envers mon collègue et ami le député de Chicoutimi et président du Conseil du trésor... je compte sur sa célérité, j'espère sur sa célérité pour enfin régler ce problème-là et régler le problème, à l'heure actuelle, qui touche des citoyens qui réellement sont en difficulté. C'est avec plaisir que j'ai repris ce dossier des régimes de retraite, qui me passionne, et je l'avais perdu pendant neuf ans quand on était au pouvoir, et je le reprends avec la même passion que j'avais avant et je continuerai dans ce sens-là.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, M. le député de Verdun. M. le ministre, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

#### M. Stéphane Bédard

**M. Bédard:** Merci, M. le Président. D'ailleurs, il me fait plaisir de retrouver le député de Verdun parce que, quand je suis arrivé ici, dans cette Assemblée — alors, on voit qu'il y en a qui s'habituent tranquillement à la caméra, alors le ministre de la Santé... Donc, quand je suis arrivé, j'ai eu l'occasion de... et j'étais de ce côté-ci, d'ailleurs, à l'époque, il était critique en matière de recherche. Donc, je pense que la marque de commerce du député de Verdun, ça a toujours été, dans son travail de critique, de voir les éléments sur lesquels il peut faire la différence, effectivement, et c'en est un.

Donc, mon but n'est pas de, je vous dirais, revoir les erreurs ou les retards qui se sont produits, tant au niveau des erreurs en termes informatiques, des retards par rapport au rapport de la protectrice sur les correctifs qui doivent être amenés

pour... pour qui, finalement? C'est pour ceux et celles qui utilisent ces services-là, donc nos retraités. Donc, effectivement, les besoins sont là, et il faut donner suite à ces problématiques dont faisait mention le député de Verdun.

Ce que je l'assure, c'est de faire preuve de la même célérité que je l'ai fait pour le projet de loi n° 1. Donc, nous allons regarder cette situation. Actuellement, il le sait aussi bien que moi d'ailleurs, nous sommes en attente de recommandations précises, parce que les principaux concernés... il y a les comités de retraite, effectivement, qui ont des recommandations à faire. Mais le débat d'aujourd'hui est un bel exemple d'élément où on peut, à travers toute la situation que nous vivons, le changement de gouvernement, de nouvelles priorités qui sont installées... vous voyez le budget, les crédits, c'est quand même beaucoup de choses qui s'animent en même temps, là, de ramener des sujets précis qui ont un impact sur la qualité des services qui sont donnés au administrés.

Donc, ce que je vais faire avec le député de Verdun, c'est de le prendre à témoin aujourd'hui, de lui dire que je suis prêt à collaborer avec lui sur cette question, de demander des suivis — d'ailleurs, seulement sa question d'aujourd'hui a eu un impact, il le sait aussi, donc ce n'est que la fiche, les éléments de réponse qui sont mentionnés — et de s'assurer d'une collaboration pour donner une réponse concrète à ceux et celles qui sont touchés et ne pas avoir, souhaitons-le, un autre rapport de la Protectrice du citoyen qui vienne nous demander la même chose. Donc, je m'engage auprès de lui à travailler en étroite collaboration pour qu'on puisse donner une réponse satisfaisante aux administrés, aux comités de retraite, suite à leurs recommandations, et évidemment au personnel de la CARRA, que j'ai eu la chance de rencontrer à une occasion, là, lors des premières rencontres que j'ai eues. Et ce sujet avait été abordé, comme d'autres, d'ailleurs, un peu moins... plus joyeux, d'autres un peu moins, et celui-là particulièrement a retenu mon attention. Donc, j'espère informer la Chambre en temps et lieu des décisions qui seront prises pour corriger la situation évoquée par la Protectrice du citoyen.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci, M. le ministre et président du Conseil du trésor. Droit de réplique de deux minutes, M. le député de Verdun.

#### **M. Henri-François Gauthrin (réplique)**

**M. Gauthrin:** Je remercie le président du Conseil du trésor et député de Chicoutimi de son ouverture à ce point de vue là. Est-ce que je me permets de lui signaler que, bien sûr, le problème est majeur dans le cas du RREGOP, mais il existe d'autres régimes de retraite, je pense au RDPRE, c'est-à-dire, ou au RDPRF, le régime de pension des enseignants ou le régime de pension des fonctionnaires, où des choses similaires peuvent avoir lieu. Donc, il ne s'agit pas seulement d'avoir une vision pour régler le problème qui est soulevé particulièrement pour les prestataires qui sont les prestataires actuellement du RREGOP, M. le Président, mais aussi de voir sur l'ensemble et peut-être d'avoir un pouvoir habilitant.

Il faut bien être conscient à l'heure actuelle qu'il ne s'agit pas d'un mécanisme, de dire que tout le monde doit être compensé. Il s'agit simplement de pouvoir permettre à la CARRA, lorsqu'elle jugera que la personne n'était pas réellement en possibilité de déceler qu'il y avait une erreur dans les prestations qu'elle recevait, de pouvoir, à ce moment-là, faire une remise de dette. Alors, je me permets de plaider aussi auprès de mon collègue de non seulement regarder le problème en ce qui touche ce qui est soulevé actuellement, le RREGOP, mais aussi de le revoir pour le RDPRE, le régime de pension des fonctionnaires, le RPF, et aussi peut-être d'autres régimes qui pourraient être... je pense par exemple aux gardiens de prison, mais je n'en suis pas sûr, ou d'autres régimes qui peuvent être couverts par cette manière-là.

Et je prends bonne note, M. le Président, et je suis sûr qu'on fera un travail extrêmement constructif de part et d'autre dans les régimes de pension. Il va voir à quel point c'est un domaine qui est passionnant et... Ne riez pas, Mme la députée de Taschereau, c'est un domaine passionnant et qui touche beaucoup nos concitoyens, et de plus en plus, avec la vieillissement de la population.

● (18 h 10) ●

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci, M. le député de Verdun. Cela met un terme au premier débat de fin de séance.

#### **Nomination de femmes au Conseil des ministres et dans des postes de responsabilité**

Nous passons au deuxième. Le débat se fera sur une question adressée par Mme la députée de Hull à Mme la première ministre concernant le recul de la présence des femmes au sein du Conseil des ministres. Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond, chacun ont un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite un droit de réplique de deux minutes. Donc, Mme la députée de Hull, cinq minutes, je vous cède la parole.

#### **Mme Maryse Gaudreault**

**Mme Gaudreault:** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, d'entrée de jeu je dois vous dire que j'ai été très heureuse d'être nommée porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine. C'est quelque chose qui me tient à coeur puis c'est cette cause-là, la cause de l'avancement des femmes dans la société québécoise, qui a fait que tout d'abord je me suis présentée en politique il y a quelques années. Et j'étais aussi heureuse, je dois vous dire, M. le Président, le soir du 4 septembre parce qu'on avait fait une avancée importante au Québec: on a élu une première femme au poste de première ministre au Québec. Et, les entrevues que je donnais, beaucoup de gens demandaient mes commentaires à cet effet-là, et j'étais très, très heureuse de cette avancée historique et je le suis encore aujourd'hui.

Mais, vous savez, la place des femmes au Conseil des ministres et la place des femmes ici, dans l'enceinte du Parlement, est très importante pour l'aile parlementaire libérale. J'en veux pour preuve que c'est la semaine dernière que je devais poser cette question à la première ministre, mais on a manqué de temps, alors c'est pour ça qu'aujourd'hui on m'a encore donné le temps nécessaire pour questionner la première ministre sur un enjeu que je crois qui est primordial et fondamental. Vous savez, lors de la dernière élection, on a aussi défoncé le plafond de verre qui limitait la place des femmes ici, à l'Assemblée nationale, puisque maintenant nous sommes plus de 30 % des parlementaires dans cette Assemblée qui sont représentés par des femmes.

Alors, c'était toutes des raisons qui ont fait que j'ai été très déçue lorsque j'ai, comme plusieurs d'entre nous, regardé le dévoilement du premier Conseil des ministres de la première ministre. J'ai été déçue parce que, vous savez, selon l'ONU, la zone de parité se retrouve entre 40 % et 60 %. Et force est de constater qu'on a vraiment manqué une première occasion de faire bonne impression: la première ministre nous présente un Conseil des ministres qui est composé de 30 % de femmes. Elle a répondu aujourd'hui en disant que, nous, elle n'était pas trop convaincue qu'on avait maintenu la parité. Je veux juste faire un peu de pédagogie. Mme la première ministre n'est pas ici aujourd'hui, mais je suis certaine qu'elle va pouvoir nous entendre d'où elle est.

Alors, le premier Conseil des ministres paritaire a été formé par Jean Charest, et c'était en avril 2007: neuf hommes, neuf femmes, parité totale. Ensuite, 18 décembre 2008, parité totale encore: 13 hommes, 13 femmes. En juin 2009, on était rendus à 46 % du Conseil des ministres, alors c'était dans la zone de parité. Ceux qui ont mis en doute à un moment donné le fait que, lorsqu'une des femmes ministres quittait pour des raisons personnelles ou autre... on n'a jamais quitté la zone de parité, en ce qui concerne le gouvernement du Parti libéral.

Et, vous savez, les partis politiques ont présenté aussi plusieurs femmes lors de la dernière élection. La CAQ avait 21,6 % de ses candidates qui étaient des femmes; Option Nationale, 23 %; le Parti québécois, 27 %; le Parti libéral du Québec, 38 %; et Québec solidaire, 50 %. On a atteint de nouveaux records en tant que présence de femmes ici, à l'Assemblée, lors du 4 septembre, alors pourquoi ne pas avoir instauré la parité?

J'ai parlé aussi de la parité au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, encore une autre réalisation du Parti libéral du Québec, du gouvernement libéral, et Mme la première ministre ne semblait pas très informée de cet état de fait, et, pour moi, c'est une autre très grande réalisation.

D'ailleurs, lorsque j'allais en mission à l'étranger, les missions parlementaires, je me faisais toujours un devoir de partager avec les parlementaires des autres pays qu'ici on avait une parité au sein du Conseil des ministres. Et, vraiment, c'est une avancée incroyable en matière de démocratie, et c'est ici, au gouvernement... avec un gouvernement libéral qu'on a pu l'atteindre.

Vous savez, le 8 mars dernier, Mme la première ministre a souligné le 8 mars en présentant cinq candidates qui allaient se présenter lors de la dernière élection. Et, vraiment, moi, je fondais beaucoup d'espoir, les femmes du Québec fondaient beaucoup d'espoir dans l'élection de cette première ministre qui allait jeter les jalons d'une augmentation de la présence des femmes dans des postes clés au gouvernement. Malheureusement, force est de constater qu'on va devoir attendre à une autre tentative, peut-être d'un autre gouvernement. J'en suis certaine, que, chez nous, en tout cas, M. le Président, la parité est une priorité, et on va encore questionner, s'il le faut, parce que le nouveau gouvernement a vraiment... c'est un échec.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Merci, Mme la députée de Hull. Je reconnais maintenant Mme la ministre responsable de la Condition féminine pour un droit de parole de cinq minutes.

#### Mme Agnès Maltais

**Mme Maltais:** Merci, M. le Président. C'est la première intervention de la députée de Hull en matière de condition féminine, je la salue comme porte-parole en matière de condition féminine. Mais je trouve... elle a fait le choix qu'elle a fait, c'est-à-dire d'attaquer la première ministre sur la parité. C'est son choix, d'accord. Moi, je pense que, pour sa première intervention, ce qu'il faudrait saluer, c'est la formidable avancée, la formidable avancée pour les femmes du Québec, de ce que ça signifie que de l'arrivée à la tête du gouvernement, pour la première fois dans toute l'histoire du Québec, dans toute notre histoire nationale, de l'arrivée d'une femme au titre de première ministre. Cette fonction-là, c'est la première fois... Et c'est ça, le vrai plafond de verre qui a été défoncé par cette élection, c'est celui-là. Et ce que je trouve dommage, c'est qu'à chaque fois qu'il y a eu un plafond qui a été défoncé ou une femme qui a occupé une nouvelle fonction on s'est serré les coudes, les femmes du Parlement, on s'est serré les coudes et on a fait attention à pousser là-dessus puis à le démontrer.

C'est comme si la députée avait, involontairement peut-être, tenté de faire disparaître un peu ou d'entacher cette formidable avancée, et je dis bien «involontairement», mais cette formidable avancée des femmes québécoises. La première fois qu'une femme a été sur votre siège, M. le Président, la première fois qu'une femme a été nommée présidente de l'Assemblée nationale, c'était Louise Harel, une députée du Parti québécois; nous l'avons saluée et nous l'avons énormément respectée, nous avons fait un travail. Toutes les fois qu'il y a eu des avancées ici, entre les femmes de l'Assemblée nationale, ça a été la solidarité. Quand la parité a été atteinte, nous avons salué la parité, nous; à l'époque, nous étions dans l'opposition. Mais on a fait... on a à peu près jamais dénoncé le fait que cette parité a été très fragile, puisque l'égalité, là, au Conseil des ministres sous le Parti libéral, dans le dernier mandat, de 2008 à 2012, ça a été 11 mois sur quatre ans, ça a été 11 mois sur quatre ans. Et, quand le Parti libéral... en mai, le dernier Conseil des ministres, c'était 15 hommes et 10 femmes. On est très, très, très loin de la parité.

Alors, nous avons actuellement 15 hommes, neuf femmes, dont une première ministre. C'est le nouveau plafond de verre qui est défoncé. Moi, je pense que le fait que ce plafond-là soit défoncé par une femme en plus extrêmement compétente marquera les femmes du Québec. Je pense que ça donnera le goût maintenant à toutes les filles, à toutes les

jeunes filles, là, qui sont dans les écoles, qui sont partout, qui se disent: Qu'est-ce que j'ai comme avenir? Il y a... tout à coup, plus rien n'est impossible. Le message qu'est l'arrivée de la première ministre actuellement à la tête du gouvernement, c'est: Tout est possible au Québec maintenant pour les femmes du Québec. C'est ça, le message qu'il faut qu'il sorte, c'est ça, le message qu'il faut clamer. Et, comme responsable de la condition féminine, c'est ça aussi qu'elle doit porter, parce que c'est une responsabilité qu'avoir la condition féminine.

Et quelle femme est cette première ministre. Elle a occupé, j'ai la liste des titres, 20 ministères. 20 ministères, et pas n'importe lesquels, les plus importants du Québec, dans un gouvernement: présidente du Conseil du trésor; ministre du Revenu; ministre des Finances, elle a été deux fois à la tête du... à la tête du ministère des Finances dans un gouvernement du Parti québécois; ministre de l'Éducation; ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux; ministre de l'Industrie et du Commerce; ministre de l'Économie et de la Recherche, en plus des Finances.

Il faut saluer cette femme-là. Il ne faut pas douter de ses convictions. Elle est un modèle pour les femmes québécoises. Elle est un modèle. Et moi, je suis très fier de ce modèle. Et, puisque la députée se cherche des modèles féministes, malheureusement, elle ne pourra pas compter, jusqu'ici à tout le moins, sur la course du Parti libéral, puisque jusqu'ici aucune femme ne se présente pour être à la tête du Parti libéral. Alors, peut-être que la députée va décider de se présenter ou qu'elle va inciter une de ses collègues à se présenter pour que cette beauté, cette avancée qu'est non seulement une femme à la tête d'un parti, mais une femme à la tête d'un gouvernement se perpétue pendant, qui sait, 100 ans à la tête du Québec. Pourquoi pas? Parce que ça fait des siècles que des hommes occupent cette fonction. Et c'est la première fois, la première fois que c'est une femme qui occupe cette fonction. Saluons-la, respectons-la et prenons-la comme modèle.

● (18 h 20) ●

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, Mme la ministre responsable de la Condition féminine et députée de Taschereau. Mme la députée de Hull, droit de réplique de deux minutes.

#### Mme Maryse Gaudreault (réplique)

**Mme Gaudreault:** Merci beaucoup, M. le Président. Je vous assure que je respecte la fonction de premier ministre et que je suis toujours très fier de voir une femme siéger à titre de première ministre. Mais j'ai toujours des questions par rapport à ce premier Conseil des ministres. Il y a des femmes qui ont permis à cette première ministre de prendre le pouvoir, des femmes qui avaient été élues dans des régions au Québec, à qui on n'a pas confié la responsabilité de ces régions. Alors, toutes ces questions-là demeurent. Mais, vous savez, moi, je suis une personne qui va être là pour défendre la cause des femmes, pas juste de cette première femme qui vient d'accéder à un titre important, mais de l'ensemble des femmes qui sont ici, à l'Assemblée nationale, l'ensemble des femmes, la moitié de la population, la moitié de la société québécoise. Et je vais certainement poser d'autres questions, ça, soyez-en assurés.

D'ailleurs, vous et moi, Mme la ministre, nous allons prendre part à un colloque sur le sujet vendredi prochain à Longueuil. Et c'est le colloque avec le titre: *Comment atteindre rapidement la gouvernance paritaire administrative et politique?* Vous avez souligné votre empressement et votre engagement par rapport à cette parité, et certainement qu'il y aura de nouvelles pistes de solution qui vous seront proposées dans le cadre de ce colloque. Nous y serons toutes les deux. Et j'espère que le présent Conseil des ministres non paritaire n'est pas une fin en soi et que vous en ferez un engagement pour la prochaine fois, s'il y a lieu. Alors, merci beaucoup. Bonne fin de journée.

#### Modifications législatives concernant les associations d'étudiants

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, Mme la députée de Hull. Nous allons maintenant procéder au troisième débat de fin de séance, entre M. le député de Laurier-Dorion et M. le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie concernant l'accès des étudiants à leurs salles de classe. Alors, M. le député de Laurier-Dorion, vous avez un droit de parole de cinq minutes.

#### M. Gerry Sklavounos

**M. Sklavounos:** Merci, M. le Président. Alors, je me retrouve devant vous, M. le Président, pour un deuxième débat de fin de séance en autant de périodes de questions. On est en train de se donner rendez-vous avec le ministre. Et ce n'est pas parce que je désire retenir le ministre. Je l'aime bien, je n'ai rien de personnel contre le ministre. On ne partage pas les mêmes idées nécessairement, mais c'est toujours sur les idées qu'on débat, et je veux rester là-dessus. Le premier débat de fin de séance a eu lieu, puisque j'avais posé la question au ministre concernant la compensation à nos universités suite à l'annulation de la hausse des droits de scolarité. En Chambre, je n'ai pas eu de réponse. En débat de fin de séance, je n'ai pas eu de réponse. Après un week-end, on était en période des questions aujourd'hui, le ministre a finalement répondu que les universités allaient être compensées pour l'annulation de la hausse des droits de scolarité. Je le remercie pour cette réponse. Il manquait les détails: quand elles seront compensées? Combien, le montant? Et d'où le ministre prendra l'argent pour les compenser? Je doute bien que cet argent-là va venir, au bout du compte, du contribuable, mais j'aimerais que le ministre nous dise où.

De toute façon, on passe à un autre sujet. Peut-être que j'aurai ces réponses-là à un autre moment. Mais nous sommes ici ce soir pour discuter de ce qui est sorti dans le journal samedi dernier, où on apprend que le ministre songerait à ouvrir la loi n° 32, Loi sur l'accréditation et le financement d'associations d'élèves ou d'étudiants. Et pourquoi? Afin de légaliser, si vous voulez, le boycott des cours.

Qu'est-ce que ça veut dire, M. le Président? D'abord, je rappelle que, le printemps dernier, 70 % de nos étudiants ont terminé leurs cours normalement et qu'un ministre de l'Éducation doit garantir l'accès, l'accessibilité, l'accès aux cours pour tous les étudiants. Les étudiants qui ont déjà payé leurs cours ont le droit d'aller étudier. Mais ce que M. le ministre regarde comme possibilité, ce n'est pas de permettre à des étudiants de manifester leur désaccord avec une décision, ce n'est pas le droit de s'associer, c'est bien... ce qu'on regarde, c'est le droit d'imposer cette décision aux autres étudiants qui ne seraient peut-être pas d'accord et qui voudraient aller suivre leurs cours, et qui, si jamais le ministre se rend jusqu'où il veut aller, selon les sources citées par Régys Caron, du *Journal de Montréal*, dans son article, permettrait, permettrait aux autres étudiants de bloquer les portes, empêcher l'accès aux salles de classe en toute légalité. On pourrait donc imposer son point de vue, imposer sa décision à d'autres étudiants.

Et je vous donne un exemple. Ça serait comme si, à un moment donné, des usagers du transport en commun décident que le titre du transport est trop cher et qu'ils trouvent ça inacceptable. D'accord, ils peuvent sortir, ils peuvent manifester, ils peuvent même décider qu'ils ne prennent plus le transport en commun, mais ce qu'ils n'auraient pas le droit de faire, et c'est très logique, M. le Président, c'est d'arrêter l'autobus et de débarquer les autres qui voudraient rester dans l'autobus pour aller à leur destination. On n'a pas le droit de faire ça. Et je vous fais... je vous donne cet exemple-là pour essayer de comprendre ce qu'on discute ici.

Les étudiants qui veulent manifester ont le droit de manifester. Les étudiants qui ont le droit d'aller à leurs cours devraient avoir le droit d'aller à leurs cours sans intimidation, sans blocage.

Et M. le ministre a un choix à faire: Est-ce qu'il sera le ministre de l'Enseignement supérieur qui se lèvera en cette Chambre à une autre occasion, puisqu'il ne l'a pas fait en période de questions... On lui donne l'occasion ce soir ici, en débat de fin de séance, et dire, en tant que ministre de l'Enseignement supérieur: L'accès aux salles de classe, pour moi, est un droit, est une priorité. Je vais la respecter et je ne vais pas permettre à quiconque d'empêcher les étudiants qui désirent étudier de pouvoir le faire. Est-ce que le ministre va dire ça clairement ici ce soir?

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Merci, M. le député de Laurier-Dorion. Donc, M. le ministre, je vous cède la parole pour un droit de parole de cinq minutes.

#### M. Pierre Duchesne

**M. Duchesne:** Merci, M. le Président. Je ne sais pas, là, comment réagissent ceux qui nous écoutent ou qui nous écouteront, mais j'ai l'impression qu'on entend là l'ancien régime qui nous ramène les mêmes questions lancinantes qui ont donné lieu à six mois d'une longue crise assez pénible. Je rappelle aux gens, parce que, hein, l'histoire, le passé, ça sert, ça nous aide à faire une analyse un petit peu plus approfondie... mais l'ancien régime libéral a tenu une rencontre des partenaires, c'était leur sommet à eux, ça, en décembre 2010. Un simulacre de consultation. Tu sais, ce n'est pas moi qui le dis, là, j'ai rencontré des groupes, et la majorité des groupes nous disent: On savait que c'était joué d'avance, c'est tout. Le résultat, c'est que l'événement n'en était pas rendu à la moitié de la journée que les principaux acteurs avaient quitté.

● (18 h 30) ●

Et ça a donné lieu à quoi, ce regroupement, cette rencontre des partenaires? Bien, à un début de crise importante, alors grève étudiante. Écoutez, à un moment donné, il y avait 300 000 étudiants qui étaient en grève. Il y a eu, pendant plusieurs mois de suite, 200 000, 100 000, 200 000 personnes à tous les 22 du mois en mars, en avril, en mai, en juin. Une instabilité sur les campus universitaires et de cégep. Qu'est-ce qu'a fait ce régime libéral? C'est la politique de la division. Il a opposé des jeunes à d'autres. Il a tirillé la société. Alors, on se retrouvait avec, oui, beaucoup de gens dans le mouvement étudiant qui étaient insatisfaits: il y avait ceux qui étaient insatisfaits qui étaient dans la rue et qui manifestaient; il y avait ceux qui voulaient aller à leurs cours, qui étaient en furie contre ceux qui étaient dans la rue; et il y avait des parents qui se questionnaient, qui étaient inquiets pour leur enfant et d'autres qui trouvaient que c'est assez, on va ramener de l'ordre. Ça, ça veut dire qu'il y avait énormément d'insatisfaits. Alors là, on n'a plus parlé d'une crise étudiante, on a parlé d'une crise sociale.

Alors là, il nous ramène avec ses mêmes questions. Ce parti qui n'a pas su gérer une crise nous ramène avec ses mêmes questions lancinantes. Moi, je vais tout faire pour répondre aux questions du député, il n'y a pas de problème. Je lui ai mentionné que rapidement notre gouvernement a posé des gestes, hein? On l'a vu: l'annulation de la loi n° 12, qui était très contestée, qui était une atteinte au droit de manifester; annulation de la hausse des droits de scolarité; compensation des universités pour cette hausse qui n'est pas donnée; maintien de la bonification au régime des prêts et bourses. Qu'est-ce qui est arrivé? Bien, c'est la paix sur les campus actuellement, hein? C'est tranquille.

Je ne vous dis pas que tout est terminé. C'est pour ça que notre gouvernement a annoncé un sommet bien différent de la démarche qui avait été entreprise par le précédent gouvernement, et là on va... Déjà, j'ai rencontré plusieurs groupes, et on est en train de préparer l'organisation du sommet, définir les thèmes, parce qu'au Québec il y a une tradition, c'est que, quand on a un problème, on se réunit autour d'une table puis on essaie de jaser. Je ne vous dis pas que ça va être facile. Il y a des oppositions. La crise de six mois a laissé des traces, des blessures, mais j'ai accepté le mandat que m'a donné la première ministre, et, du mieux que je peux, je vais tout mettre pour m'assurer qu'on jase puis qu'on puisse commencer à avoir des avenues.

Je ne vous dis pas qu'on va tout régler, M. le Président, mais on va essayer de mettre en place certains consensus pour s'assurer qu'on passe à autre chose, parce que les universités, c'est important. Dans une société comme la nôtre où, on le sait, on vieillit vite, il nous faut une jeunesse qui est bien formée, qui a des diplômes. Et surtout il faut donner un peu de l'oxygène aussi à nos jeunes. Il faut leur donner un espace suffisant pour avoir accès à l'université puis un climat intéressant, là. Le temps de l'exclusion, là, c'est terminé. Alors, on va inclure tout le monde autour de la table. Là, j'entendais certains

groupes étudiants qui disaient qu'ils ne voulaient pas d'hommes d'affaires. Il y en aura, des hommes et des femmes d'affaires. Il y en aura. La communauté d'affaires sera présente aussi. On n'exclut plus. C'est terminé, ça, l'exclusion.

Alors, j'espère que le député reçoit ces informations-là. On va en donner plus. Il y a d'autres montants liés à cette crise-là, hein, parce que, cette crise-là, il n'y a pas juste les droits de scolarité qu'on doit compenser parce que la hausse était trop élevée puis on s'assure de maintenir une stabilité dans le système, il y a tous les coûts de la crise. Il a fallu imposer à des gestionnaires, à des recteurs, à des étudiants et à des professeurs trois sessions rapidement, hein: une session qui s'est terminée, qui a été suspendue, on l'a reprise en plein été, et puis là on en fait une compressée cet automne. Alors, c'est ça, le résultat du gâchis. Il y a des coûts. On aura d'autres chiffres. On les prépare et on les rendra publics, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, M. le ministre de l'Enseignement supérieur. Je cède maintenant la parole à M. le député de Laurier-Dorion pour une réplique de deux minutes.

#### **M. Gerry Sklavounos (réplique)**

**M. Sklavounos:** M. le Président, plus ça change, plus c'est pareil. On a entendu le ministre, il nous a parlé de ce qu'il voulait nous parler, mais il n'a pas abordé la question qui était le sujet de notre débat de fin de séance. On ne parle pas de la 32, on ne parle pas du boycott, on ne parle pas du droit que le ministre veut donner à des étudiants de bloquer les portes à d'autres étudiants qui ont le droit d'étudier, on parle d'avoir ramené la paix. Ce que le ministre a fait, juste pour le corriger, parce qu'il répète, répète ça comme un mantra, le ministre n'a pas ramené la paix, il a acheté la paix. Il a acheté la paix pour 40 millions de dollars pour l'exercice financier en cours. Mais ce n'est pas lui qui paiera; il va refiler cette facture-là vraisemblablement aux contribuables. Alors, on a acheté la paix, puis on refile la facture aux contribuables.

Maintenant, la question, le sujet, c'est la loi n° 32. C'est la loi n° 32 et l'intention qui est confirmée par des sources qui se sont confiées à Régys Caron, du *Journal de Montréal*, comme quoi le ministre envisage de faire une ouverture pour légaliser le boycott des cours. Et qu'est-ce que ça veut dire, encore une fois, pour ceux qui nous écoutent? Ça ne veut pas dire que les étudiants auront le droit de manifester, ils ont déjà le droit de manifester. Ce que ça veut dire, c'est que ces étudiants auront le droit, pourraient s'appuyer sur un droit, de bloquer les portes aux autres étudiants qui veulent se rendre à leurs cours. Le ministre a une obligation de s'assurer que tous ceux qui veulent étudier peuvent étudier. Est-ce qu'il va finalement nous dire à la prochaine occasion qu'il va protéger ce droit?

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Très bien. Alors merci, M. le député de Laurier-Dorion. Cela met un terme aux débats de fin de séance.

Et je vais suspendre les travaux de l'Assemblée jusqu'à 19 h 30.

*(Suspension de la séance à 18 h 36)*

*(Reprise à 19 h 31)*

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Bonne soirée. Veuillez vous asseoir.

#### **Affaires prioritaires**

##### **Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief**

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le leader du deuxième groupe d'opposition et M. le député de Granby.

Je suis maintenant prête à céder la parole à la prochaine intervenante, Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, la députée de Crémazie.

#### **Mme Diane De Courcy (suite)**

**Mme De Courcy:** Alors, comme je vous le disais précédemment, Mme la Présidente, j'ai évoqué, au sein de l'Assemblée nationale, l'importance du mandat que Mme la première ministre m'avait confié et qui était présent dans le discours d'ouverture, à savoir Immigration et emploi et, de plus, évidemment, la charte de notre langue.

Je vais évoquer avec vous pendant quelques minutes les résultats d'une première tournée ministérielle que j'ai entamée. Je suis allée dans deux régions du Québec, Laval et l'Outaouais, pour constater à quel point, dans ces deux régions, l'importance accordée à l'emploi comme facteur d'intégration premier pour les personnes immigrantes faisait écho dans ces régions et à quel point, à cet égard, la première ministre avait vu juste, avait vu juste et nous conduisait donc dans la bonne voie pour avoir une vision d'avenir.

Maintenant, ce n'est pas sans problème. La question de la régionalisation de l'immigration que nous souhaitons tous, notamment pour permettre à la métropole d'avoir un meilleur équilibre, bien ce n'est pas si simple. Il va falloir s'organiser

mieux, mieux en termes de nombre, mieux en termes de qualité, aussi, de services que les groupes gouvernementaux donnent à ces personnes.

J'ai aussi constaté, dans ces deux régions, l'importance de l'insécurité linguistique que certains de nos concitoyens ressentent, et c'est pour cela, d'ailleurs, que notre première ministre avait aussi dit dans son discours d'ouverture qu'elle souhaitait que nous allions aussi loin que nous le pouvions avec la Charte de la langue française. Elle a raison, ses propos trouvent écho dans ces deux régions qui se connaissent peu et qui pourtant vivent une forme d'insécurité linguistique. Je dirai aussi que la communauté anglophone peut aussi être inquiétée et elle aussi souffrir d'insécurité linguistique pour toutes sortes de bonnes raisons.

Alors, en conséquence, le mandat qui m'a été confié par la première ministre est un mandat délicat, qui va nous permettre, je crois, de retrouver des équilibres suivant un certain nombre de conditions, c'est-à-dire la collaboration des membres de l'Assemblée nationale, de tous les membres de l'Assemblée nationale, pour mettre de côté des diktats partisans, pour mettre de côté des diktats qui sont plus de l'ordre électoraliste et pour vraiment se concentrer sur une vision d'avenir quant à la question de la langue et quant à la question de l'immigration au Québec.

Je salue d'ailleurs l'ouverture d'esprit de mes collègues de la première opposition qui ont accepté, dans la région de Laval, de discuter avec moi des problématiques d'immigration et des problématiques de langue. Et cette ouverture-là, dans ma tournée ministérielle, bien elle sera faite à l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale, sur qui je compte beaucoup pour être en mesure de présenter des mesures qui seront de l'ordre législatif, administratif, incitatif et éducatif... éducatives. Alors, ce n'est que... Donc, ce sera un prochain rendez-vous pour moi, dans les prochaines semaines, sinon dans les prochains mois, pour que nous puissions ensemble voir à l'évolution de notre nation sur une longue perspective. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la ministre. Je reconnais maintenant la députée de Montarville, porte-parole à la culture, les communications et à la Charte de la langue française.

#### Mme Nathalie Roy

**Mme Roy (Montarville):** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour vos nouvelles fonctions.

Alors que nous entamons les travaux de cette 40<sup>e</sup> législature tous ensemble sous de bons auspices, il y a une chose qu'il ne faudrait surtout pas oublier et toujours garder à l'esprit, c'est qu'il s'est passé quelque chose de vraiment extraordinaire le soir du 4 septembre dernier. C'est assez particulier. Ce qui s'est passé, c'est que les gens sont sortis, ils sont sortis voter.

Il est important de se rappeler qu'au Québec 76 % des électeurs se sont prononcés. Il s'agit d'un taux de participation record depuis 1998. Ça, c'est très important. Mais ce dont je suis encore plus fière, c'est ce qu'ont accompli les électeurs de ma circonscription, la circonscription de Montarville. Vous savez, Mme la Présidente, c'est une toute nouvelle circonscription. Montarville est formée des villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville sur la Rive-Sud de Montréal. Et ce que ces citoyens, mes concitoyens, ont fait est réellement exceptionnel. Et voici pourquoi. C'est du jamais-vu dans l'histoire de Québec et du Québec, les électeurs montarvillois sont allés voter dans une proportion de 88 %. C'est énorme. Ça signifie que 88 % des électeurs qui étaient inscrits sur la liste électorale se sont déplacés. Ils ont voulu se faire entendre. Ça, moi, c'est ce que j'appelle la voix de la démocratie. Et ils ont choisi en toute connaissance de cause d'élire une candidate de la Coalition avenir Québec et aussi de soutenir les idées de l'équipe François Legault, et ça, c'est ce dont je suis particulièrement fière et reconnaissante. Et je profite de cette occasion-là qui m'est donnée pour les remercier, les remercier du fond du coeur, pour les remercier, oui, de s'être informés, d'être sortis et d'avoir voulu du changement. Alors, je veux leur dire, à mes concitoyens de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville, qu'ils viennent de passer à l'histoire, à l'histoire du Québec.

Maintenant, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs de ces Bouchervillois et de ces Montarvillois au cours des derniers mois et je peux vous assurer que c'est des gens qui n'ont pas froid aux yeux, où je demeure. Ce sont des gens déterminés, foncteurs, travailleurs, innovateurs, avec beaucoup de coeur et qui n'ont surtout pas eu peur du changement. Bien au contraire, ils en veulent, du changement. Et je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur de leurs attentes.

Je veux également remercier, et c'est le moment idéal pour le faire dans cette Chambre, ceux et celles de mes proches qui m'ont aidée, m'ont soutenue, ma famille, Isabelle et Luc, mes amis, Francine, Denis, Félix, Sylvie, et tous ces bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. Et là je pense à Jean-Pierre, France, Donald, Marc-Antoine, pour ne nommer que ceux-là. Là, je vais m'arrêter ici. Mille fois merci à vous tous.

Vous savez, Mme la Présidente, Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville, ce sont deux magnifiques villes de la Rive-Sud de Montréal où il fait bon vivre. Et je veillerai à m'assurer qu'il en demeure ainsi, et surtout qu'on puisse encore améliorer la qualité de vie de tous mes concitoyens, et des tout-petits, là, jusqu'aux aînés, qui ont beaucoup, beaucoup à nous apporter et à nous apprendre.

Montarville, c'est un comté où la vie sociale et communautaire est très, très développée aussi, c'est important de le dire. On y trouve des gens au grand coeur qui s'impliquent à fond pour donner à ceux et celles que la vie a un petit peu moins gâtés. D'ailleurs, pas plus tard que la fin de semaine qui vient de se terminer, j'ai eu le privilège d'assister à deux soupers bénéfiques, des soupers qui étaient au profit de maisons qui viennent en aide aux enfants handicapés de Boucherville et des environs également. Et j'ai pu constater tous les efforts et toute l'énergie déployés pour aider ces enfants et leurs parents, pour leur donner un petit peu de répit. Et là je parle des bénévoles du Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches, entre autres, des bénévoles qui se surpassent depuis près de 20 ans déjà. Et leurs services sont tellement en demande qu'il y a même une liste d'attente. Alors, c'est pour vous dire comme les bénévoles sont importants.

Et ça, ce n'est qu'un exemple du grand cœur et aussi du dévouement des gens de mon comté parce que des organismes comme ceux-là, bien il y en a des dizaines qui s'occupent de fournir de l'aide, mais dans plusieurs domaines et sous plusieurs formes. Je n'ai malheureusement pas le temps ce soir de tous les énumérer, mais sachez que l'action bénévole, c'est un maillon primordial de la vie sociale du comté de Montarville, et cette action bénévole là, elle vient palier aux lacunes de l'État. Et nous sommes là pour tenter justement de remédier à ces lacunes et de donner d'avantage là où l'État malheureusement, à l'occasion, a fait défaut.

● (19 h 40) ●

Par ailleurs, aussi étrange que ça puisse paraître, aussi près de Montréal que nous nous trouvons lorsque nous sommes dans la circonscription de Montarville, l'agriculture est aussi très, très importante. Il faut dire que c'est plus de 50 % du territoire de Montarville qui est zoné agricole. Alors, c'est énorme. On est si près de Montréal, difficile à croire qu'il y a toutes ces cultures qui sont à proximité.

Qui ne connaît pas l'excellent blé d'inde des Îles-de-Boucherville, par exemple, ou encore les vignobles? Vous savez, on a des vignobles à Saint-Bruno-de-Montarville, c'est assez exceptionnel. On a des cultures incroyables, des céréaliers, des maraîchers, des producteurs fruitiers, des cultures qu'il faut développer. L'agriculture est encore à développer, peut-être sous d'autres formes, ça pourrait être intéressant de voir les projets qui sont dans l'air dans le coin de Boucherville et de Saint-Bruno. Il faut les développer et les protéger également. Nous croyons que tout développement peut et doit se faire dans le respect de l'environnement.

Nous avons d'ailleurs un environnement privilégié en Montérégie, et surtout à Montarville — et là je prêche pour ma paroisse — parce qu'on est doté de deux magnifiques parcs provinciaux: le parc du Mont-Saint-Bruno et le parc des Îles-de-Boucherville. C'est assez exceptionnel de retrouver ces environnements-là tout près de la grande métropole qu'est Montréal. Ce sont des endroits qui rendent la qualité de vie exceptionnelle dans Montarville et ce sont des endroits qu'il faut chérir.

Par ailleurs, sur un point de vue plus politique, en tant que porte-parole en enseignement primaire et secondaire, je veillerai aussi à m'assurer que les projets de loi qui seront déposés par le gouvernement soient toujours dans le meilleur intérêt des enfants. C'est la priorité. Et pourquoi? Pour les aider à devenir des adultes mieux préparés pour l'avenir. C'est l'avenir du Québec qui nous intéresse, ce sont les enfants d'aujourd'hui.

Également, il faut s'assurer que les enfants en difficulté d'apprentissage aient toute l'aide dont ils ont besoin pour se développer. Il faut s'assurer aussi que les enseignants aient l'aide de professionnels compétents pour les soutenir, des orthopédagogues, des orthophonistes, et là j'en passe. Donc, les enseignants ont besoin de ces professionnels pour les soutenir dans leur mission, mais on a aussi besoin de ces professionnels-là pour aider les enfants en difficulté.

Sur le plan pédagogique, cependant, il n'est pas question d'empêcher que nos enfants apprennent l'anglais à l'école primaire et de diminuer ces heures d'enseignement. Au contraire, nous croyons que les enfants apprennent mieux et davantage les langues lorsqu'ils sont jeunes. C'est beaucoup plus facile que de faire apprendre l'anglais à une femme de 48 ans, par exemple — et là je parle de moi.

En fait, en tant que porte-parole sur les questions portant sur la Charte de la langue française, nous croyons que nous devons protéger le français. C'est primordial. Le français, c'est ce qui nous distingue. Mais il n'est pas question que l'on empêche à de jeunes adultes d'aller étudier au cégep en anglais. Ça, là, ça ne passe pas. Personne n'a le droit d'interdire à ces jeunes adultes d'ajouter une corde à leur arc. Il n'est pas question d'accepter ce genre de nivellement par le bas. Nous verrons à ce que ça n'arrive pas.

Mme la Présidente, ce n'est là qu'un bref aperçu du travail que nous entendons mener, que nous avons tous à faire ici, en cette 40e législature, et particulièrement dans mon comté. Mais soyez assurée que le message que les gens de Boucherville et de Saint-Bruno m'ont envoyé le 4 septembre dernier, eh bien, ce message-là, Mme la Présidente, je l'ai bien entendu et je l'ai bien compris. Merci à vous.

#### Motion formulant un grief

Mme la Présidente, j'aimerais profiter de l'occasion pour présenter la motion de grief suivante. Je vous en fais la lecture: «Que l'Assemblée blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son manque de vision et son improvisation dans les dossiers du financement des écoles privées, de l'enseignement de l'histoire au secondaire et de l'enseignement intensif de l'anglais au primaire.»

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, merci, Mme la députée de Montarville. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Et une petite remarque mais très constructive: On ne peut appeler un député que par le nom de son comté ou par le fait qu'il est votre chef, en tant que tel, de votre parti. Alors, c'est une remarque que... On le fait, c'est une erreur de débutant, on la fait tous une fois.

Alors, j'accueillerais maintenant le député de Mont-Royal, le porte-parole en commerce extérieur et à la métropole.

#### M. Pierre Arcand

**M. Arcand:** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et, encore une fois, à mon tour de vous féliciter pour votre nomination la semaine dernière. Et j'aimerais profiter de l'occasion également pour remercier, bien sûr, les électeurs de mon comté de Mont-Royal qui m'ont élu pour une troisième fois de façon consécutive et remercier également tous les bénévoles qui ont travaillé de près à la dernière campagne électorale.

Vous savez, le discours inaugural, c'est un moment qui est important, c'est un moment qui ne doit pas être partisan, c'est un moment qui permet au gouvernement de définir ses politiques pour les prochaines années. En fait, ce n'est pas ce que l'on a entendu la semaine dernière, lors de ce discours. Ce discours devait être une succession d'intentions, mais ces intentions me semblent ciblées beaucoup plus en direction des Québécois qui votent pour le Parti québécois ou qui votent pour Québec solidaire que pour les Québécois en général.

On peut bien accuser le gouvernement de M. Charest de bien des maux, mais une chose est claire, sous sa gouverne, le Québec était bien perçu dans le monde. Le Québec avait des budgets crédibles pour les milieux financiers, et le chômage au Québec était plus faible qu'en Ontario. Nous avons un gouvernement qui était très conscient du développement économique du Québec tout en maintenant, d'ailleurs, une équité interrégionale. À titre d'exemple, je crois que la création d'emplois et le dynamisme du Plan Nord touchaient des régions qui apportaient à notre gouvernement bien peu de gains politiques, comme tout le monde le sait, mais pourtant c'est avec un grand enthousiasme et pour le bien des Québécois que nous avons oeuvré en ce sens.

Nous trouvons donc dans ce discours inaugural les thèmes qui sont si chers au Parti québécois, et il est très clair également que, dans ce discours, évidemment, il y a bien des choses qu'on ne dit pas. On ne dit pas, par exemple, que le Québec, c'est une société à maturité qui ne pourra pas se permettre, pour les années futures, une telle générosité sur une foule de programmes sans, bien sûr, en payer un prix très fort. On y retrouve les intentions habituelles, on y retrouve également le même genre de méfiance envers les entreprises. Déjà, plusieurs sont préoccupées par la capacité actuelle du Québec, sur cette capacité financière d'élargir les portes de ses programmes sociaux.

Sur le plan des relations fédérales-provinciales, déjà, suite à ce discours inaugural, la réaction du fédéral ne s'est pas fait attendre, et, après des années où je pense qu'il y a eu des ententes extrêmement bénéfiques pour le Québec, il est clair que l'attitude du gouvernement va être certainement de bloquer toute entente future. Il est donc clair que, sous ce gouvernement, ma crainte, c'est que le déclin du Québec s'amorce.

● (19 h 50) ●

Sur le plan économique, par exemple, la semaine dernière, la compagnie Talisman a annoncé qu'elle faisait littéralement une croix sur tout projet d'investissement au Québec. Ça, c'est quelqu'un qui l'annonce publiquement, sans compter ceux qui n'en parlent pas et ceux qui vont le faire nécessairement sans le dire. Le Québec est donc, pour plusieurs, dans une zone à risque. Et d'ailleurs, pour plusieurs entreprises, disons les choses par leur nom, seul l'aspect minoritaire empêche actuellement le Québec de voguer vers une inquiétude généralisée. À Montréal, par exemple, regardons les choses de près, au cours de l'année 2011 et 2012, on a beaucoup construit des résidences, des condominiums, des logements, et aujourd'hui, en quelques semaines, les condos, les résidences, les condominiums prennent plus de temps, presque deux fois plus de temps à se vendre qu'à la même période l'an dernier.

Il y a donc, à travers plusieurs investisseurs, actuellement, une atmosphère d'attente. Et ceux qui seront probablement parmi les premiers touchés, ce seront éventuellement les groupes sociaux, parce qu'un jour un des grands mythes de la politique qu'on démontrera, c'est que le Parti libéral du Québec, lorsqu'il était au pouvoir, a donné probablement, pour faire avancer la société sur le plan social, probablement beaucoup plus de budget parce qu'il a créé justement une prospérité économique.

D'ailleurs, dans le discours inaugural, il est étonnant de voir que, parmi les éléments économiques qui sont mentionnés, on parle du déclassement de Gentilly-2 qui va nous sauver, dit-on, des millions, des millions et des milliards de dollars. Mais où sont les investissements privés? Je me dois, aujourd'hui, également, de souligner et de reprendre un passage franchement surprenant alors qu'on parle d'entreprises qui veulent du profit à tout prix. Je vois déjà, en passant, nos valeureux ministres qui vont rencontrer les investisseurs et qui vont dire: Bien, venez au Québec, mais ne faites pas trop de profit, n'ayez pas l'obsession du profit lorsque vous venez au Québec parce que c'est dangereux. Ils vont dire ça à des gens qui se battent partout dans le monde et qui ont devant eux des gouvernements qui font de la surenchère dans l'esprit d'avoir justement ces entreprises, et une surenchère d'offres tout à fait compétitive. Je ne crois pas, donc, qu'on ait véritablement le bon message à ce stade-ci.

Je pense également que la première ministre, lorsqu'elle annonce qu'elle présidera le Groupe d'action ministériel sur les projets d'investissement privés... je pense que l'agenda sera plutôt mince. D'abord, premièrement, ils ont toujours été contre tout ce qui était privé, que ce soit la médecine privée, les garderies privées, que ce soient les partenariats public-privé. Dès qu'il y avait le mot «privé», ils étaient contre. Et, en plus de ça, inutile de vous dire qu'avec la présence de la ministre des Ressources naturelles et avec le ministre de l'Environnement il est clair que le message sera certainement: Pas de minières et, en plus de ça, pas de pétrolières non plus.

Donc, de l'ancien gouvernement, on dit, dans le discours inaugural, que nous avons une croissance illusoire. Je ne le sais pas, mais il me semble que, quand nos budgets sont crédibles, lorsque notre cote de crédit est de grande qualité, lorsque nous payons moins d'intérêts sur la dette, un taux d'intérêt moindre, et qu'on a moins de chômage en Ontario, je ne crois pas que notre croissance soit illusoire, à moins qu'on n'ait pas tout à fait la même définition.

Je pense donc qu'il faut travailler beaucoup plus fort et beaucoup mieux. Je voyais le premier ministre du Canada, cette semaine, évidemment, dire que le salut du Canada passe par la Chine, par l'Inde, par la Corée, par le Japon, par des efforts considérables pour s'assurer que ces pays puissent investir de plus en plus au Canada. Pour Mme Marois, il semble... excusez-moi, pour la première ministre, le salut passe par la France. Je n'ai rien contre la France, c'est un magnifique pays. Mais j'étais là au moment où elle a eu sa rencontre avec le président français, M. Hollande. Partout, on parlait que la France vivait non pas dans une situation difficile, non pas qu'elle était dans une situation grave, ils ont employé, comme seuls les Français peuvent le faire, «une situation gravissime». Ça, c'est pas mal grave. Et donc je ne crois pas qu'il y ait tant d'entreprises, comme tel, en France, qui vont travailler nécessairement et qui vont avoir les ressources et la capacité de pouvoir investir à ce point au Québec.

Pendant ce temps, en quelques semaines, Pfizer, à Montréal, a supprimé 300 emplois et il y a actuellement, bien sûr, une crise dans l'industrie pharmaceutique. C'est dommage parce que ce sont des emplois payants. Et, pour ces entreprises, bien, le Québec, ce n'est pas une terre de prédilection. Pourtant, en Colombie-Britannique, depuis quelques mois, il y a une stratégie du gouvernement et, depuis quelques mois, plusieurs compagnies ont investi plus de 1,5 milliards d'investissement dans ce domaine.

Il y a donc beaucoup de travail à faire. Et je voulais également profiter de l'occasion pour mentionner, entre autres, que Montréal doit redevenir le poumon économique du Québec. Montréal n'est plus le poumon économique du Canada depuis bien longtemps, mais elle doit à tout le moins être le poumon économique du Québec. Et d'ailleurs j'ai reçu une lettre, suite à mon élection, de la chef de Vision Montréal, qui, je pense, n'est pas étrangère aux gens du gouvernement actuel, qui demande de façon urgente de mettre sur pied un programme de relance industrielle et manufacturière pour Montréal et de s'attaquer de toute urgence à la vétusté des infrastructures de voirie et d'eau en accroissant le financement destiné aux infrastructures municipales.

Donc, Mme la Présidente, dans ce discours inaugural, j'ai l'impression que la question est une question de perception. Et la question, pour moi, qui sera certainement parmi les questions importantes, c'est: Quel genre, encore une fois, de société on veut? Nous, on croit qu'il faut avoir une société dans laquelle la croissance économique est un élément fondamental. Les gens qui m'écoutent ce soir, bien, vous savez qu'il y a une élection aux États-Unis. Ce soir, il y aura des résultats. Et de quoi les deux candidats, messieurs Romney et Obama, ont parlé? De croissance économique. C'était un débat, tout au cours des dernières semaines, sur l'importance et la nécessité de faire en sorte qu'on ait une meilleure croissance économique pour les États-Unis. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi au Québec?

Je crains que, dans le prochain budget que le gouvernement va nous annoncer, nous aurons encore une fois évidemment la même recette à laquelle les gouvernements du Parti québécois nous ont habitués, c'est-à-dire ou bien on pellete par en avant pour accroître le déficit, on blâme le précédent gouvernement, ou bien vont-ils encore une fois augmenter les impôts pour les plus fortunés lorsqu'on sait que le Québec est pauvre déjà en riches, taxer les pétrolières, ce qui veut dire taxer éventuellement les automobilistes, augmenter la TVQ? Quelles sont les alternatives pour ce gouvernement? C'est ce que nous verrons bientôt dans ce prochain budget.

Mais, une chose est claire, défendre l'investissement, ce n'est pas populaire, par les temps qui courent, avec tout ce que l'on entend, ça prend du courage. Il est beaucoup plus facile de donner et de parler de donner des cadeaux. Mais je pense qu'il faut réaliser encore une fois qu'au Québec il faut travailler de façon très importante pour que nous ayons des progrès futurs. Ces progrès vont venir à coups d'efforts considérables. Et je pense qu'il est illusoire de faire croire aux Québécois qu'on peut tout se permettre sans effort. Et je pense que tout ça est un leurre. J'invite donc les Québécois et ce gouvernement à la raison. J'invite les Québécois à bien réfléchir, car je crois que ce gouvernement les amène à un avenir bien incertain. Merci, Mme la Présidente.

● (20 heures) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Mont-Royal. Je cède maintenant la parole au député de Dubuc.

### M. Jean-Marie Claveau

**M. Claveau:** Merci, Mme la Présidente. Encore une fois, félicitations pour votre nomination. Alors, mes premiers mots dans cette Assemblée, Mme la Présidente, seront des mots de remerciement. D'abord, pour ma famille, qui m'a accompagné tout au long de mon parcours en politique. Ensuite, envers mon équipe de rêve, qui a travaillé sans compter durant toute la campagne. Enfin, envers la population de Dubuc, pour la confiance qu'elle m'a accordée le 4 septembre dernier. Je veux donner à tous l'assurance que je ne ménagerai aucun effort afin d'être digne de leur confiance et de leur support. Plus que jamais, le contexte actuel l'exige. Les gens de Dubuc seront mes seuls seigneurs, et moi, leur homme lige, pour utiliser une expression archaïque, mais autrefois lourde de sens pour nos ancêtres venus en Amérique.

Ces ancêtres avaient été séduits par les récits de Cartier sur les fabuleuses richesses du royaume du Saguenay. Le vaste comté de Dubuc, que je représente, découpe une part importante de ce royaume mythique et il peut être considéré comme l'une de ses principales portes d'entrée. Il est donc de mon devoir de vous le présenter. Comme le soulignait notre première ministre dans son discours inaugural, la connaissance de notre histoire est essentielle à l'identité nationale. Je vous convie donc à un itinéraire historique et géographique et je vous présente, par le fait même, à chacune des municipalités, un élément, une priorité qu'on m'a énoncée lors de mes visites en campagne électorale ou encore de mes visites au bureau de comté dernièrement.

Si vous visitez Dubuc via le nord de Charlevoix, Mme la Présidente, vous y serez accueillie à Petit-Saguenay, l'un des plus beaux villages du Québec, titre qu'il tient de ses anses taillées dans les flancs escarpés du fjord qui lui confèrent un cachet unique. Petit-Saguenay est né de l'activité forestière, qui a enclenché le peuplement de la région. Au XIXe siècle, William Price érigeait dans l'Anse Saint-Étienne une scierie à vapeur et y fondait l'un des premiers villages de compagnie. Ce village s'est transformé en village-vacances où des familles de partout au Québec viennent s'adonner à des activités de plein air. Elle doivent toutefois s'armer du courage des pionniers pour se rendre à destination, car il leur faut emprunter une route dont l'état rappelle parfois celui des chemins de colonisation. Les gens de Petit-Saguenay rêvent du jour où sera ouverte une voie moderne reliant l'Anse-Saint-Étienne à Baie-Sainte-Catherine.

La suite de votre voyage, Mme la Présidente, vous conduira à l'Anse-Saint-Jean. Sa position sur le Saguenay en fait très tôt un lieu de refuge pour des coureurs des bois. Des membres de la Société des Ving-et-un s'y installèrent en 1838. Les Québécois qui ont manipulé les gros billets connaissent bien son pont couvert, puisque c'est lui qui apparaissait dans un décor paradisiaque à l'endos des anciennes coupures de 1 000 \$. Ces billets ne sont plus en circulation, mais le décor et le

pont sont toujours là pour accueillir le symposium des villages en couleurs. Ainsi, les arbres, qui offraient autrefois leurs troncs à l'industrie du bois, proposent aujourd'hui leurs feuilles colorées à l'industrie touristique, confirmant à l'Anse-Saint-Jean sa nouvelle vocation. Enclavée dans la vallée qui s'étire au pied du Mont Edouard, l'Anse-Saint-Jean bénéficie d'un site pittoresque entre monts et mer. Mais, sur une telle topographie, comment et à quel endroit peut-elle aménager les installations indispensables au traitement de ses eaux usées? Paradis rime alors avec souci.

Vous franchirez ensuite le col du fjord, Mme la Présidente, pour atteindre la vallée où s'épanouit la municipalité de Rivière-Éternité. L'une des plus jeunes du comté, c'est en effet à l'ombre des caps Éternité et Trinité, où trônait depuis 1881 une imposante statue de la Vierge, que certains ont choisi de s'installer lors de la crise des années 30. En 1989, le village misa sur les crèches de Noël pour se tonifier. Depuis, des rois de l'image viennent de tous les horizons à cette Bethlehem des neiges pour exposer leurs oeuvres d'art, et les crèches d'ici voyagent partout dans le monde. Rivière-Éternité se sent pourtant coincée dans sa cuvette montagnaise lorsqu'il s'agit, pour elle aussi, de mettre en place les infrastructures nécessaires pour des services en eau potable et de traitement des eaux usées. Sans une miraculeuse subvention, Rivière-Éternité risque de voir compromis ses efforts de revitalisation.

Votre prochaine étape, Mme la Présidente, sera le village récréotouristique de Saint-Félix-d'Otis, connu surtout pour le Site de la Nouvelle-France, où l'on plonge tête première dans le XVII<sup>e</sup> siècle. Également s'y trouvent le siège social du CLD du Fjord et d'un point de service de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Contrairement à ce que vous pourriez penser, Mme la Présidente, le plus gros problème à Saint-Félix, ce n'est pas d'avoir perdu leur maire, devenu député, mais les chemins qu'il faut aménager et entretenir pour desservir les propriétés qui se multiplient sur le bord de ses nombreux lacs, dont les plus connus, le lac Otis, le lac Goth, le lac à la Croix, le lac Rond, et j'en passe.

La route du Petit-Parc au sud de Charlevoix, Mme la Présidente, offre un second accès au comté de Dubuc. Route panoramique par excellence, elle vous conduira à Ferland-et-Boilleau. Née sur le tracé de la première route régionale et de l'activité forestière qui l'animait pour faire contrepoids à une industrie devenue chancelante, elle misa sur le potentiel touristique des lacs Ha! Ha!, qui baignent les pieds du mont Dufour, et sur sa coopérative forestière, l'une des plus vieilles de la région et du Québec.

Fatiguée d'une aussi longue route dans les montagnes, Mme la Présidente, vous aurez besoin d'une pause. La halte routière du Pont-Couvert vous offre un endroit idéal pour relaxer dans le décor enchanteur d'une nature généreuse. Mais le vieux pont couvert, qui s'est mérité un prix du patrimoine en 2010, aurait besoin, aujourd'hui, de quelques coups de marteau et de pinceau pour lui redonner sa solidité et son charme d'antan.

Par la route du Bas-Saguenay ou par la route du Petit-Parc, Mme la Présidente, vous aboutirez forcément à La Baie. Bien que née de la grande industrie du bois et de l'aluminium, La Baie a su, au fil des ans, diversifier son économie. Grâce au dynamisme de ses PME et de ses équipementiers, elle a pu garder le moral après la fermeture de l'usine d'Abitibi-Consol en 2003. Et, comme à toute chose malheur est bon, le départ de la Consol a redonné une vue sur la baie aux citoyens, qui se mobilisent aujourd'hui pour reprendre possession de ce site exceptionnel en bordure de la mer.

Berceau de la région, La Baie se remémore son passé glorieux par la présentation de *La fabuleuse histoire d'un royaume*. Créé en 1988 pour souligner son 150<sup>e</sup> anniversaire, ce premier spectacle local à grand déploiement continue d'enchanter les Saguenayens et leurs visiteurs, des visiteurs qui viennent de plus en plus loin, puisque La Baie peut les accueillir par les airs à son aéroport civil et militaire ou par la mer à son nouveau quai d'escale où viennent accoster de nombreux bateaux de croisière.

Ses eaux profondes ont permis l'aménagement de deux autres installations portuaires. Outre celle de Rio Tinto Alcan, celle de Grande-Anse offre un des meilleurs quais d'embarquement à tout le minerai qui serait extrait de notre Nord pour tous. Ce qui est bien, mais il serait encore mieux si on y voyait partir des produits issus des industries de première, deuxième et troisième transformation venus s'installer dans l'un des parcs industriels de La Baie.

Forte de ses ports de mer, de son aéroport et, bientôt, terminus de l'autoroute 70, qui la reliera à la nouvelle route 175 à double chaussée divisée, La Baie aura besoin de peu pour devenir une plaque tournante de l'activité économique régionale. Pas étonnant alors que l'on mette autant d'efforts à vouloir la doter d'un bureau des douanes qui viendrait compléter une offre de services déjà bien structurée.

Si c'est par la nouvelle route 175 que vous venez visiter le royaume, Mme la Présidente, c'est par Laterrière que vous entrerez dans le comté de Dubuc. À l'ombre de ses voisines et dans le sillage de l'économie régionale, Laterrière tira avantage de la vigueur de l'industrie de la pulpe et de la prospérité des alumineries environnantes. Sertie entre lacs et rivières, Laterrière séduit de plus en plus de jeunes familles par la sérénité de ses grands espaces verts et bleus. Son ancienne école paroissiale est rapidement devenue trop petite. Il faudrait donc répondre rapidement à son besoin d'agrandissement.

● (20 h 10) ●

Si vous venez dans Dubuc via Tadoussac, Mme la Présidente, c'est par Sainte-Rose, Sainte-Rose-du-Nord, que vous entrerez dans le secteur nord du comté. Depuis qu'elle affiche le label de l'Association des plus beaux villages du Québec, elle affectionne tout particulièrement son surnom de perle du fjord. Il est vrai que les panoramas magnifiques que lui confère sa vallée encaissée entre des pics majestueux lui donnent le droit de s'enorgueillir. Son rang de perle dissimule cependant des meurtrissures. La plus sérieuse est celle que lui cause ce relief qui la rend si attrayante mais qui complique l'aménagement d'installations de traitement des eaux usées.

La route 172, Mme la Présidente, vous conduira ensuite à Saint-Fulgence, qui s'étend au pied des Monts-Valin et sur les bords de l'historique Anse-aux-Foins, avant-poste du peuplement sur la rive nord du Saguenay. La riche sauvagine, qui fréquente ces lieux laisse son empreinte. Depuis un quart de siècle s'y tient le Festival de la Bernache. Et le Parc aventures Cap Jaseux, qui tire son nom de la présence des oiseaux bavards, propose des activités de plein air qui favorisent la santé et la bonne forme des Québécois. Vous aurez sans doute observé, chemin faisant, les fermes maraîchères qui bordent la route, mais aussi la quierie de Saint-Fulgence dont la situation précaire demeure une préoccupation constante pour les gens du milieu et leur député. Rappelez-vous de l'épisode de la fille à marier, Mme la Présidente.

Votre voyage le long des berges, Mme la Présidente, vous conduira, quasi à votre insu, à Canton Tremblay, qui ceinture la partie nord du comté de Chicoutimi. Écartelé entre la bordure du Saguenay et le plateau, ce secteur offre des emplacements commerciaux et industriels des plus attrayants. Plusieurs PME s'y sont d'ailleurs installées.

À ce point de votre voyage, Mme la Présidente, il faudra choisir entre la direction nord ou la direction ouest. Je vous propose d'abord la première, qui vous conduira à Saint-Honoré, siège social de la MRC du Fjord et site de la mine Niobec, seule exploitation souterraine de niobium au monde. J'entendais tantôt notre collègue député de l'opposition, Niobec a un projet d'investissement, présentement, de 2,2 milliards, passer de 475 emplois à 700 emplois, 2 000 emplois prévus lors de la construction. Et, avec les orientations gouvernementales, cette entreprise est un exemple à suivre et est une entreprise à suivre au cours des prochains mois pour son développement. Son aéroport municipal également, mis en service auprès du cégep de Chicoutimi, contribue à la formation en pilotage d'aéronef. On y tient aussi chaque année le Festival international de cerfs-volants de Saint-Honoré dans l'vent. Son essor fulgurant a propulsé vers de nouveaux sommets ses activités dans la construction résidentielle. Par conséquent, Saint-Honoré manque d'espaces blancs pour répondre à la demande de ses nouveaux résidents.

En poussant plus loin vers le nord, Mme la Présidente, vous atteindrez Saint-David-de-Falardeau, reconnu pour ses lacs de villégiature, mais aussi comme une destination de choix par tous les amateurs de sports d'hiver pour sa neige naturelle durant toute la saison hivernale. Sa santé financière repose toutefois largement sur la taxe foncière perçue sur la centrale hydroélectrique Jim-Gray. Saint-David attend impatiemment l'annonce de l'attribution de ce barrage pour calmer ses inquiétudes.

En revenant vers l'ouest, Mme la Présidente, vous traverserez le paisible secteur de Shipshaw, situé à la confluence des deux rivières qui lui procuraient autrefois un site idéal pour l'installation de scieries et qui la gratifient aujourd'hui d'une marina exceptionnelle. Fidèle à ses origines et à son histoire, Shipshaw continue l'exploitation forestière à la Scierie Girard et tient annuellement un festival forestier qui prend, par ailleurs, de plus en plus d'ampleur. Zone dortoir pour les familles travaillant dans les municipalités voisines, Shipshaw attend la construction de son centre multisports, installation indispensable quand on souhaite une nation la plus en forme au monde.

Lorsque vous apercevrez un imposant parc de véhicules récréatifs, Mme la Présidente, vous serez en banlieue de Saint-Ambroise et reconnaîtrez les installations du Géant motorisé, réputé parmi les caravaniers de tout le Québec. Comme le veut son slogan *Entre ville et campagne*, la municipalité est d'une renommée pour ses bleuetières et sa culture de la pomme de terre, tout en étant, d'autre part, l'hôtesse d'un poste de la Sûreté du Québec et d'un concours national de chanson francophone, Festival de la chanson de Saint-Ambroise. Comme toutes les municipalités en pleine effervescence, Saint-Ambroise se sent de plus en plus mal chaussée avec ses infrastructures routières actuelles.

Il faudra être vigilant, Mme la Présidente, pour ne pas rater Saint-Charles-de-Bourget. Accroché sur la rive nord du Haut-Saguenay, pour s'y rendre, il faut quitter la route principale et s'engager dans des chemins de traverse. Les plus grands noms de la chanson francophone venaient autrefois se ressourcer dans ce pittoresque village, qu'on pense à Leclerc, Vigneault, Trenet. Fini ces heures de gloire, le Val-Menaud n'est plus que l'ombre de lui-même. Saint-Charles voudrait pourtant le remettre en valeur.

Votre visite de Dubuc, Mme la Présidente, vous mènera enfin à la municipalité rurale de Bégin. La distance qui la sépare de ses voisines l'oblige à compter sur ses propres ressources pour répondre aux besoins de sa population. L'industrie forestière et l'activité agricole sont ses deux pôles de développement. Grâce aux Portes Bégin, elle rayonne partout au Québec. Bégin demande, comme la plupart de ses voisines, un coup de pouce pour l'amélioration de ses infrastructures routières.

Pour la suite, Mme la Présidente, il faudra prendre les airs et survoler des territoires non organisés. Cet espace immense est le paradis des touristes internationaux à la recherche d'aventures exotiques ou friands de chasse et de pêche. Avec un taux d'enneigement exceptionnel, il fait aussi l'envie de nombreux adeptes de sports d'hiver, et spécialement de la motoneige. Largement forestier, ce territoire — et j'achève — soulève toutefois des problèmes de cohabitation entre des acteurs aux intérêts divergents.

C'est ce vaste comté, au quatrième rang par son étendue, que je tenais à vous présenter, Mme la Présidente. Comme vous avez pu le constater, que ce soit par la mer, par les airs ou par la terre, tous les chemins mènent à Dubuc. Mais la voie terrestre, malgré une nette amélioration récente, souffre encore d'une lacune importante qui sera mise de plus en plus en exergue par la rapide croissance de la région sous l'impulsion de sa nouvelle perspective de ce gouvernement de développer le Nord pour tous. Tôt ou tard, il faudra songer à jeter un deuxième pont sur le Saguenay. Dubuc est doté de tous les services indispensables à son épanouissement, ce qui lui confère un potentiel immense. Dubuc possède de nombreuses richesses naturelles capables de lui assurer un très bel avenir, pourvu que leur exploitation soit bien orchestrée. Dubuc compte sur une population débordante de talent, animée des rêves les plus nobles et apte aux plus grandes réalisations. Comme le prouve l'histoire lointaine et récente, par son étendue, Dubuc est aussi grand que plusieurs pays du monde, et, s'il n'en tenait qu'à sa population, Mme la Présidente, le royaume du Saguenay serait, depuis plusieurs années, la première république francophone indépendante d'Amérique. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Dubuc, pour ce voyage québécois. Je reconnais maintenant le député de D'Arcy-McGee, porte-parole aux lois professionnelles. M. le député.

#### M. Lawrence S. Bergman

**M. Bergman:** Merci, Mme la Présidente. Premièrement, je vous souhaite mes félicitations pour être élue vice-présidente de cette Assemblée. Félicitations à vous. Et je veux exprimer ma fierté d'avoir été élu comme député de D'Arcy-McGee pour la sixième fois.

I want to express my sincere appreciation to my electors for their overwhelming support, their confidence and their... which they have given me over these past 18 years, and I'm very proud to be representing them here in this National Assembly. But, you know, Madam President, an election takes volunteers, and certainly I had many volunteers who helped us before, during and after the campaign, and I want to thank them for their support and for their presence during the campaign.

En parlant d'une campagne, je veux exprimer mon appui et mon remerciement à mon gérant de campagne, un homme qui est formidable en... compréhension, compassion, Jean-Guy Desrochers et son équipe. M. Desrochers a travaillé dans le Parti libéral pour des années et des années, un formidable organisateur et une personne qui est bien instruite dans la politique, et j'exprime mon appréciation à lui pour une «job well done».

I also want to thank the D'Arcy-McGee Liberal Association. We've been together as an association for the past 18 years, we've become a family, and I want to thank all the members of my executive, and especially my president, Martin Bogante.

Mme la Présidente, comme vous le connaissez, le bureau de comté d'un député, c'est notre visage, c'est notre lien avec les électeurs, et certainement j'aimerais remercier les deux personnes qui travaillent dans mon bureau de comté: la première, mon attachée politique depuis 18 années, Me Claire Tardif, et son assistante, Mme Carole Karpman. Et, finalement, certainement, à mon bureau ici, à l'Assemblée nationale, qui est géré par Mme Michelle Laliberté.

● (20 h 20) ●

At last, but not least, you always leave for the last your family. I do want to thank my family for their comprehension and their support over all these 18 years, and hopefully for the many, many years to come. And I'll just take a moment to mention my grandchildren Molly, Cole and Madelyn, and thank my family for their support over these years.

Mme la Présidente, j'ai une fierté de représenter le Parti libéral du Québec dans le comté de D'Arcy-McGee, le Parti libéral du Québec, présent dans les trois derniers siècles de Québec, un parti qui a accompagné le Québec dans ses plus grandes réalisations, un parti de conviction et de valeurs, des valeurs profondes, et un parti d'expérience. Mme la Présidente, le Parti libéral du Québec est un parti qui fait partie de l'histoire du Québec, dans le passé, dans le futur et dans le présent. Nos valeurs, comme un parti, sont importantes pour moi et mes concitoyens et sont uniques: la liberté individuelle, justice sociale, identification du Québec, développement économique, respect de notre société civile, attachement à la démocratie, équité intergénérationnelle et, finalement, et très important, appartenance au Canada.

Nous, nous sommes fiers de nos accomplissements au gouvernement entre 2003 et 2012. Mme la Présidente, nous sommes fiers des nouveaux espaces économiques que nous avons créés pour nos entreprises, nouveaux marchés qui ont été créés avec le Plan Nord.

Nous sommes fiers aussi de nos accomplissements pour nos familles québécoises. Quelques exemples: la création de l'assurance parentale et, certainement, l'expansion de notre réseau de garderies.

Nous sommes aussi très fiers de nos accomplissements pour nos aînés, la création du premier ministère pour aînés sous le leadership de la députée Saint-Henri—Sainte-Anne et, sous sa gouverne comme ministre des Aînés, la création du concept des Villes amies des aînés.

Nous sommes aussi, Mme la Présidente, fiers de nos accomplissements en soins de santé. Si on traverse la ville de Montréal, on voit la construction de nouveaux hôpitaux, le CHUM, le CUSM, l'expansion de l'Hôpital Sainte-Justine et l'Hôpital général juif. Aussi, Mme la Présidente, nous avons créé des facultés de médecine à Trois-Rivières et à Saguenay. Avec la création de ces deux facultés de médecine additionnelles, au lieu d'avoir 450 places pour les étudiants de médecine, nous avons maintenant au-dessus de 800 places, et, sous notre gouverne, on disait: Dans deux ou trois années, chaque Québécois aura un médecin de famille.

Nous sommes aussi très, très fiers de notre rôle de leadership au sein de la fédération canadienne avec la création du Conseil de la fédération et de nombre de conventions signées avec Ottawa qui ont eu un impact positif sur la qualité de notre vie.

Finalement, et très important, très important, nous sommes très, très fiers de la santé économique du Québec, la santé économique du Québec, le 4 septembre 2012. Mme la Présidente, pendant qu'il y avait des problèmes économiques à travers le monde, ici, au Québec, notre économie était très forte pendant notre dernier terme d'office, entre 2008 et 2012. Nous avons eu l'intention d'avoir un équilibre budgétaire avec le budget 2013-2014, avec, en même temps, le commencement du remboursement de la dette avec le Fonds des générations.

Mme la Présidente, comme preuve de la bonne gestion de l'économie par notre ministre des Finances et député d'Outremont, les maisons de cotation ont maintenu notre cote de crédit tout au long de notre mandat au gouvernement. Maintenant, nous avons face à nous un gouvernement d'improvisation, un gouvernement qui va provoquer l'incertitude et le ralentissement des investissements au Québec. Le gouvernement péquiste a cédé à... Par simple décret, ils ont annulé l'augmentation de frais de scolarité à l'université tout en maintenant la bonification des prêts et bourses décrétee par nous en compensation de l'augmentation des frais de scolarité. Qui va essayer de financer les universités? Qui va combler leurs besoins?

Le gouvernement péquiste, depuis le 4 septembre, gouverne avec improvisation et menaces. Menace de hausser rétroactivement les impôts. Menace d'augmentation de taxes sur les gains en capital et dividende qui aurait un effet négatif sur nos aînés. Maintenant, le gouvernement péquiste annonce le dépôt hâtif d'un budget qui sera une pure improvisation et une preuve de son incapacité de gérer les finances publiques.

Par contre, Mme la Présidente, en tant que critique responsable des lois professionnelles, je dois admettre que je suis déçu qu'aucune place ne leur a été accordée dans le discours d'ouverture de la nouvelle première ministre. Le gouvernement libéral avait pris deux initiatives très importantes en matière de lois professionnelles. Il a déposé deux projets de loi fondamentaux sur le sujet le printemps dernier. Il est donc important, Mme la Présidente, que le gouvernement péquiste dépose à nouveau les projets de loi connus sous les numéros 77 et 79 pour que les députés de la 40e législature puissent les étudier et les adopter le plus rapidement possible.

Mme la Présidente, le premier projet de loi visant à améliorer la qualité des constructions au Québec a été déposé par le ministre de la Justice de l'époque et l'actuel chef de l'opposition officielle. Ce projet de loi faisait suite à la commission Johnson, mise sur pied à la suite des problèmes du viaduc de la Concorde.

Un deuxième projet de loi a été déposé par mon collègue le député de Saint-Laurent, qui était ministre de la Justice à l'époque sous le gouvernement libéral. Ce projet de loi visait à moderniser le fonctionnement des conseils de discipline des ordres professionnels. Il y a au Québec 44 ordres professionnels, qui regroupent 350 000 membres. Le projet de loi visait à introduire des dispositions concernant le processus de sélection des présidents des conseils de discipline. Il visait aussi à moderniser les règles de fonctionnement de ces conseils.

En terminant, Mme la Présidente, j'aimerais souligner que je suis très, très fier de faire partie de cette 40<sup>e</sup> législature. Merci, Mme la Présidente.

● (20 h 30) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député D'Arcy-McGee. Je reconnais maintenant le député de Gaspé, ministre délégué aux Régions.

### M. Gaétan Lelièvre

**M. Lelièvre:** Bonjour, Mme la Présidente. Félicitations pour votre nomination. Écoutez, c'est la première fois que je prends la parole, donc vous me pardonnerez si je fais quelques erreurs. On appelle ça les erreurs de débutants.

Ça me fait plaisir, d'abord, de parler un petit peu de mon comté, le comté de Gaspé. Un grand comté qui a été remodelé suite à la dernière carte électorale. Donc, le comté de Gaspé compte environ 350 kilomètres linéaires, donc 700 kilomètres aller-retour sans aucun arrêt encore. Donc, c'est un des comtés qui ont été redécoupés suite à la nouvelle carte. Ça comprend trois MRC: la MRC de la Haute-Gaspésie, le secteur de Sainte-Anne-des-Monts; la MRC de la Côte-de-Gaspé, la région de Gaspé; et une partie de la MRC du Rocher-Percé. C'est un grand comté avec un potentiel touristique, je pense que... reconnu, hein: trois parc nationaux, le parc de la Gaspésie, le parc du Rocher-Percé et de l'Île-Bonaventure et le parc Forillon qui est de juridiction fédérale. Donc, un comté dont l'économie est basée beaucoup sur l'exploitation des ressources naturelles, le tourisme et aussi beaucoup d'activités, de plus en plus, qui se développent au niveau de la forêt, une forêt qui a besoin d'être diversifiée et d'être revalorisée suite à la crise forestière qu'on a subie dans les dernières années, tout comme dans l'ensemble du Québec.

J'aimerais vous parler aussi un petit peu de mes motivations qui m'ont amené à me présenter en politique. Je considère que c'est important, peut-être, de prendre quelques instants pour partager ça avec vous. D'ailleurs, il y a d'autres députés qui l'ont fait puis je trouve ça intéressant. Écoutez, ça a été une décision qui a été prise vraiment tardive. Ça a été pris au courant de l'été, même si depuis l'hiver il y avait des discussions. Mais ça a été une grande décision à prendre parce que j'avais quand même un travail intéressant dans ma région. Je pouvais participer quand même très activement au développement social et économique de ma région, puis on est quand même à 700 kilomètres de Québec, donc avec une famille, tout ça, c'est des décisions qui sont quand même importantes. Puis, comme je disais tantôt à des confrères et consoeurs ici, une de mes motivations sincères, c'est vraiment, un, oui, d'aider ma région, hein, d'aider au développement économique de ma région, de mon comté et de l'ensemble du Québec, mais aussi, là, très sincèrement, de tenter d'améliorer peut-être l'image de la politique et de nos politiciens et politiciennes. Puis je dis ça en toute modestie parce que le seul voeu ou le seul engagement que je prends, c'est de faire mon gros possible pour tenter de répondre aux attentes... aux nouvelles attentes puis aux nouvelles exigences de notre population.

Pendant la campagne, beaucoup de personnes m'ont interpellé en me disant: Bon. On espère, M. Lelièvre... ou on espère, Gaétan, que vous allez faire un effort pour améliorer, hein, l'image de la politique, l'image des politiciens et des politiciennes, puis on sent que, dans la population, je pense qu'on a mis la barre assez haute puis, en tout cas, on a... Moi, je sens une pression, une pression puis il y en a d'autres, confrères, consoeurs qui la partagent, je suis convaincu, à l'effet que notre population est en droit de s'attendre à un comportement de plus en plus exemplaire. On n'est pas des saints, mais on est, je pense, des hommes et des femmes qui avons des responsabilités. Nous sommes 124, hein, à la gouverne de notre province, de notre Québec, puis c'est tout un défi, c'est toute une responsabilité. Il y a une population qui nous a fait confiance. Si on veut redonner ses lettres de noblesses à la politique, je crois qu'il faut être conscient de cet enjeu.

Tantôt, quelqu'un disait: On a 76 % de taux de participation aux dernières élections. Bien oui, bravo! Parce que comparativement à 2008, c'est presque une augmentation du tiers. Moi, je pense que les gens nous ont peut-être donné une dernière chance, il faut la prendre au sérieux, des jeunes aussi, hein, pour différentes raisons. Chacun son idée, mais il reste que les jeunes se sont manifestés, puis ça, pour moi, c'est un signe d'espoir puis c'est un signe intéressant. Puis, en passant, je disais à Léo... je disais au député de Notre-Dame de...

### Des voix: ...

**M. Lelièvre:** ...merci, lors de ma première rencontre, que c'est... Pour moi, quand ce député-là a décidé de faire le saut, c'était un bon signal, puis c'est un des éléments qui a fait que je me suis dit: Bon. S'il y a des jeunes qui décident de s'impliquer malgré toute la turbulence puis tous les défis qu'on a à relever, bien, il faudrait peut-être que des gens un peu plus âgés comme moi aussi fassent leur bout. Donc, c'est un des éléments, la jeunesse, qui m'anime beaucoup.

Puis d'ailleurs, dans mon comté, j'ai pris l'engagement de créer un conseil des jeunes pour me conseiller, me supporter dans mes décisions, dans ce grand comté là puis un conseil... non pas un conseil des jeunes du Parti québécois, mais un conseil des jeunes de toute allégeance politique. Le seul critère, c'est d'être jeune, puis, encore là, on n'a pas défini trop, trop l'âge maximum parce qu'on est prêts à faire de la souplesse, faire preuve de modulation. Mais le critère, c'est de vouloir

vraiment s'impliquer dans le développement social, économique, communautaire du comté. Donc, c'est un engagement que j'ai pris puis je m'affaire à le réaliser avec mon équipe dans le comté.

En parlant d'équipe, plusieurs personnes ont eu la bonne idée de remercier ces gens-là qui ont travaillé très fort durant la campagne. Ça fait que je profite aussi de l'occasion pour remercier les gens qui m'ont accompagné pendant la campagne. Il y a des gens qui travaillent dans le comté, qui travaillent très fort, souvent dans l'ombre, ce qui nous permet, nous, d'être ici davantage à Québec que dans le comté. Donc, ces gens-là travaillent très fort, avec loyauté, avec beaucoup de détermination pour aider la région, puis je tiens à saluer le travail qu'ils font. C'est un travail qui est très important, puis, sans leur collaboration, ce serait impossible pratiquement pour nous d'être ici, à Québec, puis vaquer à nos occupations de député ou de ministre délégué.

Je tiens à remercier aussi ma famille, hein, ma conjointe, mes deux garçons, qui aussi m'ont encouragé à faire le saut puis m'ont appuyé durant la campagne puis qui m'appuient, après quelques mois, au niveau de mes nouvelles fonctions de député. Ça, c'est vraiment un travail exigeant, surtout en région. Donc, beaucoup d'absences du comté, de la famille. Donc, ça prend le support de nos proches, sinon c'est une tâche qui devient très difficile.

J'aimerais vous parler également un petit peu des défis qui nous attendent dans notre comté. On a deux dossiers, bon, nationaux, qui sont, je vous dirais... qui vont transiger par la région de la Gaspésie—Les Îles. On a le dossier, entre autres, au niveau... Comme ministre délégué à la région, madame notre première ministre m'a confirmé dans mes fonctions de ministre responsable de la Politique nationale de la ruralité. Donc, c'est un dossier qui est à sa dixième année. Et notre mandat, c'est de revoir la politique nationale, qui va venir à échéance le 31 mars 2014. Donc, présentement, le processus est amorcé. On veut revoir cette politique-là.

C'est une politique qui est très bien accueillie dans les régions. On a eu, vendredi passé, un comité... une rencontre nationale. C'est ce qu'on appelle la journée nationale de la ruralité. Puis on a eu l'occasion d'échanger avec un peu plus de 200 personnes, ici à Québec, sur leurs attentes, leur vision de cette nouvelle politique là. Puis je disais aux gens qui étaient présents: C'est rare qu'on dit qu'un dossier peut faire l'unanimité. Mais je pense que la Politique nationale de la ruralité répond à un besoin dans l'ensemble des régions. Ça nous permet d'investir... Bon, la dernière version nous a permis d'investir tout près de 280 millions de dollars, quand même, dans le développement des régions. C'est tout près de 95 MRC qui bénéficient de cette mesure-là. Puis ça permet finalement aux MRC d'animer le milieu via des agents ruraux, mais aussi de soutenir financièrement des projets aux niveaux social, économique et même communautaire.

Donc, notre mandat, c'est de revoir le contenu de cette politique-là pour l'actualiser. C'est une politique qui va avoir sept ans, donc, en 2014. Donc, on sait que tout va vite présentement dans les régions, dans le développement, dans notre Québec. Donc, après sept ans, je crois que le temps est venu de revoir le contenu de la PNR3, ce qu'on appelle dans notre jargon. Puis, avec l'aide d'un comité des partenaires qui est composé de la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, Solidarité rurale et également l'Association des CLD du Québec, avec ces quatre partenaires, on va tenter de réviser puis d'adapter les attentes ou... d'adapter la nouvelle Politique nationale de la ruralité aux nouvelles attentes des communautés. C'est tout un défi parce qu'après sept ans et une première PNR qui avait duré cinq ans, donc après 12 ans, c'est sûr que les attentes sont de plus en plus élevées.

Ce qu'on vise, c'est de maintenir l'aide aux MRC, maintenir les ressources professionnelles pour soutenir les acteurs du milieu, mais on vise à faire transcender la Politique nationale de la ruralité dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, dans l'ensemble des ministères, hein? On croit qu'après 12 ans la Politique nationale de la ruralité n'est plus seulement que l'affaire du ministère des Affaires municipales, mais, si on veut vraiment occuper dignement notre territoire, nos régions, on doit associer l'ensemble de l'appareil gouvernemental à la démarche. Donc, d'emblée, le secteur de la santé, le secteur de l'éducation sont des partenaires qui ont été identifiés pour être des porteurs aussi de la Politique nationale de la ruralité. Puis, au moment où on se parle, les signaux qu'on reçoit de ces deux ministères-là, de ces deux secteurs-là sont positifs. Donc, on aimerait créer des alliances, que le monde municipal, le monde de la santé, le monde de l'éducation puissent travailler davantage de concert, en concertation, en complémentarité puis partager les ressources, hein? Pourquoi est-ce que, par exemple, un parc municipal ne pourra servir à des fins éducatives? Pourquoi est-ce qu'un service, par exemple, le service de paie d'un hôpital, d'un CSSS ne servira pas à la commission scolaire ou à la municipalité? En bout de ligne, souvent, chaque organisation est équipée en double, en triple, puis c'est des coûts qu'on doit supporter, soit au niveau national, ou soit au niveau local, ou régional.

Donc, cette ouverture-là, c'est ce qu'on veut faire... c'est ce qu'on veut propager dans le contenu de la nouvelle politique, puis on va travailler fort d'ici... On a un an pour livrer le contenu de la nouvelle politique. Puis c'est dans cette optique-là, donc, d'élargir, hein, d'avoir une vision plus intersectorielle qu'on veut conduire nos travaux.

● (20 h 40) ●

J'ai également comme responsabilité, comme ministre régional de la Gaspésie, d'assumer la vice-présidence du comité ministériel sur le développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. C'est un des deux comités que la première ministre a mis de l'avant. On a un comité interministériel pour la région métropolitaine et un second comité pour la région de la Gaspésie et des Îles. Ce comité-là a été créé il y a quelques semaines par décret, puis les ministères qui le composent sont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère du Tourisme, le ministère de la... La ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique y siège également ainsi que le ministère des Ressources naturelles. Moi, donc, j'assume la vice-présidence, et la présidente est la première ministre.

Donc, c'est un mandat qui est très, très large. On a comme mandat principal d'élaborer un plan de développement de la région Gaspésie—Les Îles puis de procéder à la diversification et au développement de l'économie de la région. Le mandat est de taille. Vous le savez, il y a déjà eu un premier plan de relance qui a été mis sur pied, 1999-2001, par le gouvernement du Parti québécois également. Ça a porté des fruits, mais, après un peu plus d'une dizaine d'années, la région est due pour un deuxième... un deuxième souffle, un deuxième... une démonstration d'appui, là, de la part du gouvernement,

puis, même s'il y a eu beaucoup de belles retombées dans le plan de relance, la région a quand même encore besoin d'un coup de main, puis on espère que les travaux du comité interministériel vont nous aider à maximiser, hein, le développement de notre territoire.

Parmi les enjeux qui attendent la région Gaspésie-Les îles puis qui vont sûrement faire l'objet d'interventions de la part du comité, on parle des... C'est sûr qu'on ne pourra pas contourner, on ne pourra pas éviter la question des infrastructures, les infrastructures de transport, notamment au niveau aérien, au niveau ferroviaire, au niveau terrestre et maritime.

En résumé, ce qui caractérise l'ensemble des modes de transport, c'est que la région comme... la Gaspésie-Les îles, comme beaucoup d'autres régions, a subi, au cours des dernières décennies, un certain abandon de la part, notamment, du gouvernement fédéral au niveau des transports et, à certains égards, au niveau de la province également.

Pour vous donner une idée présentement du défi qui nous attend, l'aéroport de Gaspé, qui dessert l'ensemble du Québec et qui est le principal aéroport régional, on a un service assumé par un seul transporteur, puis, présentement, un billet d'avion aller-retour Gaspé-Québec, 1 600 \$. Puis ça, c'est un prix environ pour une semaine de réservation, là. Si on réserve entre sept et 10 jours, on peut aller autour de 1 000 \$ à 1 200 \$. Donc, c'est vraiment un problème important qu'on doit régler, parce qu'aujourd'hui les transports, c'est de plus en plus important, hein, quand on connaît... quand on sait l'importance du temps. Donc, en termes de condition de base au développement, le transport, là, doit être revu.

Le ferroviaire, c'est la même chose. En 1996, bon, le CN, le Canadien National, a abandonné le chemin de fer. Les trois MRC de la Côte-Sud ont acheté le rail et s'efforcent de le maintenir, mais c'est très difficile parce que l'état du rail demande des investissements majeurs. Puis, même si on a réussi... la communauté qui a acquis le réseau, même si on a réussi à rentabiliser les opérations, au niveau des investissements en immobilisations, c'est impossible de demander au milieu de supporter ces efforts-là. Donc, il y a des investissements majeurs également. On va avoir des choix à faire. C'est sûr que les coûts reliés à ces investissements-là sont majeurs. La région va devoir faire des choix. Puis on espère que le comité ministériel va nous supporter dans ces choix-là. Puis c'est sûr qu'il va y avoir des recommandations qui vont être apportées ici, au gouvernement.

Au niveau du tourisme, c'est également un créneau qui est très, très important. Le tourisme se porte bien en Gaspésie, de mieux en mieux, notamment au niveau... un nouveau créneau qui s'est développé, c'est tout le volet des croisières internationales. Le développement des croisières internationales dans l'Est du Canada est vraiment de plus en plus populaire. La région de la Gaspésie avait, bon an mal an, 10 000 à 15 000 visiteurs, croisiéristes par année dans les... depuis les sept, huit dernières années. Cette année, on a eu 48 000 visiteurs, on a triplé l'offre, donc une vingtaine de bateaux sont arrêtés à Gaspé. Des retombées économiques très importantes. Puis, à ce niveau-là, c'est une condition, je pense, gagnante, sur laquelle on peut miser. Les pronostics, les prévisions de développement de cette clientèle-là sont très bonnes pour les prochaines années, donc c'est un des créneaux où la région investit beaucoup.

Puis à ce niveau-là, quand je disais tantôt qu'on doit tenter de redorer l'image des politiciens puis, je pense, faire preuve de plus d'objectivité dans nos propos, bien, je vais prêcher par l'exemple en remerciant sincèrement la députée de Laporte qui était l'ex-ministre du Tourisme, qui nous a donné un coup de main énorme, qui a cru beaucoup au tourisme en Gaspésie et qui, au niveau des croisières internationales, a été une très, très bonne ambassadrice, puis je lui ai dit personnellement dans mon autre vie, quand j'étais impliqué dans le développement, puis je tiens à le redire ici, en cette salle, en cette Assemblée. Je crois que c'était important, quand il y a des bons coups, il faut se le dire aussi. C'est ça que les gens attendent de nous, je crois. On va tenter de développer ce réflexe-là.

Au niveau des ressources naturelles, des enjeux majeurs aussi dans mon comté. Le pétrole. Le pétrole. On parle beaucoup du gaz de schiste, mais nous, en Gaspésie, c'est le pétrole de schiste qui nous préoccupe. Donc, le pétrole, ça se passe en Gaspésie. C'est un enjeu qui est majeur. On sait que la province, que notre Québec a besoin de revenus nouveaux. Donc, est-ce qu'on peut se passer, hein, de ce mode, de ce potentiel, de ce potentiel de revenus pour nous aider à financer nos services sociaux, l'ensemble de nos dépenses qui augmentent de plus en plus? C'est une des questions qu'on peut se poser, mais, en même temps, ce que ma région, ce que les citoyens et citoyennes de Gaspé et de la Gaspésie me transmettent comme préoccupation, c'est: Oui à la transformation ou à l'exploitation du pétrole, mais pas n'importe comment. Ça doit se faire dans le respect des communautés. À titre d'exemple, on a un puits. Le puits Haldimand, qui fait beaucoup la manchette, exploité par la compagnie Pétrolia, est à, présentement, 3 kilomètres du centre-ville de Gaspé, à moins de 500 mètres de certaines résidences. Donc, ça nous amène à nous questionner. C'est un enjeu majeur pour mon comté, puis d'ailleurs, durant la campagne, ça a été le sujet qui est revenu de façon assidue.

On a également, dans le secteur de Murdochville, des potentiels au niveau gazier, au niveau pétrolier aussi. Puis, bien sûr, tout le golf Saint-Laurent, hein, qui regorge de potentiel, et, notre voisin. La péninsule de Gaspé est quand même, là, le point le plus rapproché du secteur visé par les produits... par l'industrie pétrolière dans le golf du Saint-Laurent. Donc, des enjeux importants.

Du côté minier, beaucoup de projets aussi sur la table, des projets majeurs, encore là. C'est des belles perspectives d'emploi, mais, encore là, on doit être prudents quant à nos modèles de développement. La ville du Murdochville, hein, que tout le monde connaît, une ville vraiment mono-industrielle, une des rares qu'il reste au Québec, se questionne sur son avenir après 10 ans de fermeture de la mine Xstrata, une ville qui a beaucoup de difficulté à maintenir ses services de base pour assurer une qualité de vie minimale à sa communauté. Donc, c'est un dossier qui, dans le cadre du plan de développement de la Gaspésie, va sûrement retenir notre intérêt.

Au niveau forêt, j'en ai parlé un peu tantôt. Bon, la pêche, comment oublier la pêche, hein, la pêche, la mariculture? Je pense que la Gaspésie est la capitale, probablement, au Québec, des pêches et de la mariculture. Donc, un beau potentiel. On vit un beau progrès, une belle progression de l'économie reliée à la pêche et à l'aquaculture, la mariculture, beaucoup de nouveaux produits. La semaine dernière, on annonçait une contribution financière pour un projet de développement du concombre de mer, qui va être exporté en Asie. Beaucoup de projets novateurs. Les gens de la pêche, contrairement à ce

qu'on a entendu beaucoup durant ma campagne, les gens de la pêche me disaient: Bon, M. Lelièvre, nous, ça va bien. Qu'est-ce que je peux faire pour vous? Ils me disaient: Ça va bien, continuez à nous soutenir, puis on a pris le vent de la diversification. On extensionne notre saison de pêche. On entendait beaucoup parler du mythe, là, hein, des 14 semaines. Présentement, en Gaspésie, je peux vous dire que, dans la plupart des usines, là, on réussit à atteindre 30, 35 et même 40 semaines d'opération. Donc, c'est quand même très intéressant. Puis les gens de la pêche ont pris le défi...

**Des voix:** ...

**M. Lelièvre:** On va les ramener à l'ordre, hein?

**Des voix:** ...

**M. Lelièvre:** Donc, les pêches, ça va bien, ça va bien.

Finalement, un dernier élément, non pas le moindre, mais peut-être un plus récent, toute la question de l'éolien, toute la question de l'éolien, qui était un des créneaux d'excellence qui a été développé justement par le premier plan de relance du gouvernement du Québec en 2001. L'industrie éolienne a fait beaucoup de bien à l'économie de la Gaspésie, plusieurs usines. Entre autres, la seule usine de pales au Canada est à Gaspé. 300 emplois. Donc, ça fait beaucoup de bien à l'économie de la région. New Richmond aussi a une usine de composantes. Matane, qui fait partie non pas de la région administrative de la Gaspésie, mais de la région désignée au niveau de l'éolien, notre voisine, aussi une belle usine, bon, de construction de composantes. Donc, l'éolien a fait du bien. Par contre, on a un défi: on a à peu près un deux ans présentement où, s'il n'y a pas de lancement de projets très, très rapidement, on parle d'un 700 MW, entre autres, là, c'est une expression que vous allez entendre beaucoup, un 700 MW orphelin, c'est 700 MW qui a été lancé en appel d'offres par Hydro-Québec, et aucun constructeur n'a misé, n'a remporté le contrat. Donc, ces 700 MW là n'ayant pas preneur, l'économie reliée à l'industrie éolienne risque d'avoir un vide, à un moment donné, d'ici deux ans. Donc, si on ne réussit pas à lancer ces projets-là très rapidement, on aurait des usines qui, dans la région Gaspésie, totalisent plusieurs centaines d'emplois, qui pourraient, pendant un an et demi à deux ans, n'avoir aucun carnet de commandes. Donc, ça, c'est une préoccupation qui est très importante, puis on va faire très rapidement pour essayer de régler ce problème-là, parce que c'est vraiment un enjeu, là. 700 à 800 emplois dans la Gaspésie, on ne peut pas se permettre de perdre ça, là. C'est énorme.

Donc, ça fait à peu près le tour. Je vous remercie de votre patience.

● (20 h 50) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Dubuc et ministre délégué aux Régions. Je reconnais maintenant le député...

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** De Gaspé. Excusez-moi, de Gaspé. Je reconnais maintenant le député de La Peltrie, porte-parole aux affaires intergouvernementales et aux transports.

### M. Éric Caire

**M. Caire:** Merci, Mme la Présidente. Alors, c'est avec plaisir que mes premiers mots, Mme la Présidente, tout comme mes collègues, seront pour remercier mes électeurs. Un troisième mandat dans mon cas et un mandat particulier parce que, bon, après ma réélection en 2008, je pense que le moins qu'on puisse dire, c'est que mon parcours politique a été sinueux. Et de savoir que les électeurs du comté sont derrière moi et l'ont été de façon aussi catégorique, je vous avoue que ça fait vraiment plaisir. Je me posais la question quand j'ai été élu la première fois, en 2007, si, quand on est réélu... c'est la même sensation quand on est réélu, et la réponse, Mme la Présidente, c'est oui, clairement, surtout quand on est le premier élu au Québec.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, je voudrais aussi remercier ma famille parce que ces années-là, qui ont été difficiles, cette campagne-là, qui est très prenante, ils l'ont vécue avec moi. Ils ont vécu cette période-là avec moi. Mes quatre enfants, Julie-Anne, Gabriel, Rosalie et Olivier... surtout les deux plus jeunes parce qu'à cet âge-là, trois et quatre ans, c'est plus difficile d'expliquer la situation. Et ma femme, Marie-Ève, qui m'a supporté dans tous les sens du terme, Mme la Présidente, tout au long de ces années-là et pendant la campagne électorale. Donc, à eux, un énorme merci.

Merci à mon équipe parce qu'évidemment une campagne électorale ça ne se gagne pas tout seul, au contraire. Donc, au premier chef, les gens du bureau de comté. On dit souvent que, quand on est élu, le lendemain, bien, on travaille dans le comté, on travaille à la prochaine élection, on travaille pour nos citoyens, on travaille à mériter la confiance des citoyens. Et ça, ça se fait, vous le savez, Mme la Présidente, et les collègues ici le savent, aussi énormément grâce à ceux qui travaillent dans nos bureaux de circonscription et qui sont en première ligne pour donner ce service aux citoyens auquel ils sont en droit de s'attendre, et c'est souvent la qualité de ce service-là qui donne le bénéfice aux députés en place. Donc, merci à mon équipe de bureau de circonscription, merci à mon équipe de campagne, Nathalie D'Amours, qui a dirigé cette campagne-là de main de maître. D'ailleurs, mon exécutif est en réunion ce soir, donc la preuve que je ne suis pas absent pour des mauvaises raisons, c'est que je suis ici, et, s'ils me regardent, je les salue.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Caire:** Mme la Présidente, c'est, pour ma part, un autre discours inaugural. D'ailleurs, j'en profite, comme mes collègues, pour saluer deux exploits de la part de la députée de Charlevoix. Elle a été la première... elle est la première femme à avoir été première ministre du Québec. Mais ça, pour moi, c'est marginal parce que la vraie première... et là je vous vois, Mme la Présidente: Que c'est qu'il va me sortir? La vraie première de la part de la députée de Charlevoix, c'est qu'elle a été la première députée de La Peltrie. Ça, c'est significatif parce que, bon, je ne vous ferai pas la vieille blague, Mme la Présidente, que le comté de La Peltrie, c'est le plus beau comté au Québec parce que, dans mon cas, ce n'est pas une blague. C'est le plus beau comté au Québec, n'en déplaise au député de Chauveau que je voudrais, Mme la Présidente, le député de Chauveau, remercier parce que, comme vous le savez sans doute, le comté de La Peltrie a été redessiné de façon significative, et j'accueille maintenant dans la circonscription les municipalités de Shannon et Saint-Gabriel, qui étaient dans la circonscription du député de Chauveau, qui a fait un travail fantastique. D'ailleurs, je me fais casser les oreilles à tous les jours sur le député de Chauveau. Où est le député de Chauveau? Il était bon, le député de Chauveau. Il était toujours présent, le député de Chauveau. Alors, au député de Chauveau, merci, parce qu'il a semé et j'ai récolté.

Même chose pour mon collègue de Portneuf qui a été maire de Sainte-Catherine, une autre municipalité qui se joint maintenant au beau comté de La Peltrie. Et, grâce au travail extraordinaire qu'il a fait comme maire, je peux, moi, rayonner dans cette ville-là, et il a semé, et je récolte encore une fois, Mme la Présidente. Que voulez-vous, ça devient une habitude. La prochaine fois, je vais essayer de...

Mme la Présidente, j'ai par contre des griefs à l'endroit du député de Chauveau. Je voulais vous en faire part parce que le député de Chauveau a initié une tradition dans la municipalité de Shannon, à la Saint-Patrick, où il se commet à chanter, ce qui va m'obliger à le faire, ce qui est apocalyptique dans mon cas, Mme la Présidente. Et, en plus, Mme la Présidente, je devrai sans doute me taper une pinte de Guinness dans la même soirée en restant conscient. Le problème, c'est que je devrai faire les deux, chanter et boire, dans la même soirée, et là ça devient un véritable Fort Boyard politique pour moi. Alors, imaginez le député de Chauveau en père Fouras, là, ça va vous donner une image.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Caire:** Plus sérieusement, Mme la Présidente, je vais effectivement, moi aussi, à mon tour, y aller de mon commentaire sur le discours inaugural de la première ministre, qui, je dois le dire, nous a laissés sur notre appétit. Je pense que vous ne serez pas surprise d'entendre ça. Je pense qu'avec beaucoup de mots on a livré peu de contenu, et ça, c'est décevant. C'est décevant parce que le gouvernement du Parti québécois nous a annoncé un gouvernement de changement, nous a annoncé une nouvelle gouvernance. Et je dois dire que, d'entrée de jeu, quand je me ferme les yeux, je ne remarque pas le changement de gouvernement. Ce n'est pas évident. J'ai l'impression qu'il y a comme des vieux réflexes qui ont juste changé de bord.

Je vous donne un exemple, Mme la Présidente. À plusieurs reprises, j'ai offert aux ministres qui sont mes vis-à-vis en transports et en affaires intergouvernementales canadiennes qu'on puisse se rencontrer pour discuter des enjeux, pour discuter des orientations qu'ils auraient l'intention de prendre dans leurs ministères respectifs, pour voir s'il n'y a pas des terrains d'entente, des sujets sur lesquels on pourrait collaborer. Je n'ai à ce jour aucune réponse.

J'en veux pour preuve, Mme la Présidente, un dossier. Depuis un an, nous demandons au ministère des Transports de nous remettre des rapports qui ont été faits par des directions de vérification interne concernant la mauvaise gestion et possiblement la collusion, rapports que nous avons demandés à satiété à l'ancien gouvernement, pour lesquels on nous a dit: Allez à la Commission d'accès à l'information. Je me suis dit bien naïvement: Nouveau gouvernement, nouvelle façon de faire. Malheureusement, Mme la Présidente, ça ne semble pas être le cas. Il semblerait que le discours de la transparence, quand on change de côté de Chambre, ça devient le discours des vieilles habitudes, des vieux réflexes. C'est malheureux.

Je tends malgré tout la main à mes collègues ministériels pour leur dire qu'il est encore temps. Et j'en veux pour preuve le discours que vient de livrer mon collègue, qui était très rafraîchissant, soit dit en passant. Leur tendre la main pour leur dire que, s'il y a, de la part du gouvernement, une intention d'avoir une nouvelle façon de gouverner, je pense que les députés de la coalition, une équipe dont je suis extrêmement fier de faire partie, a démontré qu'il y avait aussi une nouvelle façon de faire de l'opposition. Et je reconnais que ça a été souligné par le leader du gouvernement, du fait que nous avons déposé des propositions. Donc, on ne s'opposera pas pour s'opposer, on ne chialera pas pour chialer. Mais en même temps, Mme la Présidente, si on veut dialoguer, il faut être deux parce que, sinon ça devient un monologue, et on n'a pas l'intention de monologuer.

Déçu, Mme la Présidente, parce qu'en matière de transports la seule chose qui a été annoncée par la première ministre, c'est une agence. Alors que, pendant toute la campagne électorale, le Parti québécois nous a accusés de faire de la structurite puis de la guerre à la structure, la solution proposée par le Parti québécois pour le ministère le plus susceptible de tomber sous le joug de la collusion et de la corruption, sa seule solution, c'est d'en faire une agence. Pourquoi? Au nom de la reddition de comptes et de la transparence. Wow!

Mme la Présidente, ça va faire bientôt six ans que je suis élu et je peux vous dire que, s'il y a quelque chose de difficile, c'est bien d'obtenir des réponses de la part de nos sociétés d'État. Et, quand on interroge les ministres sur lesdites sociétés d'État, la réponse habituelle, c'est: Je ne peux pas m'en mêler, je ne veux pas m'ingérer, je veux laisser les gens travailler. Vous leur poserez les questions aux études de crédits. Les études de crédits, Mme la Présidente, c'est comme Noël, ça arrive une fois par année, normalement. Cette année, il semblerait qu'il va y avoir une exception. Il n'en demeure pas moins, Mme la Présidente, qu'au niveau de la reddition de comptes ce n'est pas l'idéal.

Au niveau de la transparence, bien, Mme la Présidente, je viens de vous le dire: demandes d'accès à l'information, Commission d'accès à l'information, refus total du ministère de nous faire connaître les informations dont on a besoin. Comme signal de transparence, ce n'est pas ça.

Est-ce que, Mme la Présidente, cette espèce de manoeuvre un peu incompréhensible, au moment où on doit se concerter pour lutter contre la collusion et la corruption, ne vise pas une seule chose, c'est-à-dire mettre un genou à terre, ne pas vouloir affronter les syndicats? Parce que tout le monde sait qu'au ministère il y a une perte d'expertise effroyable, pénalisante. Pourquoi? Parce que, pour retenir nos ingénieurs, il faut leur offrir des conditions de travail. Mais, pour faire ça dans le cadre de la fonction publique, il faut donner ça à tout le monde; ce qu'on ne peut pas faire, donc on ne le donne à personne. Résultat: on perd notre expertise et on est sans armes devant les gens malintentionnés.

Alors, extrêmement déçu, Mme la Présidente. Mais encore une fois je tends la main à mes collègues, s'ils veulent faire de la nouvelle gouvernance, nous sommes prêts à faire de la nouvelle opposition. Merci, Mme la Présidente.

● (21 heures) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de La Peltrie. Je reconnais maintenant Mme la ministre à l'Éducation primaire, secondaire et députée de Taillon.

### Mme Marie Malavoy

**Mme Malavoy:** Merci. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi d'abord de saluer votre arrivée à cette fonction. Et soyez sûre de mon entière collaboration. Je suis bien heureuse de vous voir là.

Je suis particulièrement heureuse également d'avoir une première intervention un peu substantielle depuis que nous sommes, ma foi, de ce côté-ci de la Chambre et je suis fort heureuse également de ce changement. Et je voudrais commencer par en remercier très sincèrement les électeurs et les électrices du comté de Taillon parce que, vous l'avez dit, je suis d'abord députée de ce comté, et c'est d'abord en pensant aux gens de mon comté que je vais réfléchir quelques instants sur les suites du discours inaugural de la première ministre du Québec.

Vous ne serez pas étonnés que j'aie envie de vous parler d'éducation. J'ai envie de vous parler d'éducation parce que non seulement c'est la responsabilité que l'on m'a confiée, mais l'éducation, je le dirais en mots très, très simples, c'est la passion de toute ma vie. Je pense que j'ai été étudiante, j'ai été professeure, me voici ministre de l'Éducation, il y a comme un fil conducteur. Et l'éducation, pour moi, c'est la passion de ma vie, mais c'est, je crois, aussi, pour un peuple, la plus grande des révolutions. Ce pour quoi le Québec a fait des bonds de géant depuis la Révolution tranquille, c'est parce qu'on a ouvert toutes grandes les portes de l'éducation, parce qu'on a démocratisé l'éducation, parce qu'on a permis à tous les garçons et à toutes les filles du Québec d'être sur les bancs d'école aussi loin qu'ils aient envie d'y être et surtout qu'on s'est assurés que ce soit un accès qui soit universel, pour tous, et qui soit, pour les écoles primaires, secondaires, collégiales, qui soit un accès gratuit.

J'aimerais dire également qu'au-delà de ce dont nous parlerons en termes de programmes, de bienfaits de l'éducation par rapport au marché du travail, j'aimerais dire une première chose, j'essaierai de la répéter aussi de temps en temps pour qu'on ne l'oublie pas: être éduqué, au sens d'instruit, savoir lire, écrire, compter, c'est d'abord une clé pour être des gens libres. C'est ça qui est le plus important. Les gens qui ont eu la chance de s'instruire dans la vie sont capables de comprendre ce qui se passe autour d'eux, sont capables de faire des choix, sont capables de se sentir des acteurs et non pas simplement dépendants des décisions qui sont prises par d'autres.

Et tous les efforts que je mettrai pour que l'éducation soit au coeur de nos préoccupations, ce sera toujours avec l'idée que l'éducation, ça ouvre la voie à la liberté et ça ouvre la voie aussi à la citoyenneté. Pour être des citoyens, pour participer aux défis de la société, il faut d'abord et avant tout avoir les outils merveilleux que sont la communication et les outils qui nous permettent de manier tout ce qui vient avec la scolarisation, avec l'instruction, avec l'ouverture au monde du savoir, au monde de la culture.

Et vous comprendrez, donc, que c'est pour ça que j'en fais une priorité et que je suis heureuse d'avoir entendu la première ministre, dans son discours inaugural, dire avec force qu'une priorité majeure pour le gouvernement du Parti québécois sera de lutter contre le décrochage scolaire. Je vais le dire en mots simples là encore, je pars du principe que tous les êtres humains, et en commençant par les petits enfants, ont le goût d'apprendre. Lutter contre le décrochage, ça veut dire retrouver, pour chacun et chacune, le goût d'apprendre qui est inscrit en nous depuis que nous sommes au monde.

Notre meilleure façon de devenir des êtres humains à part entière, d'avoir le développement de notre conscience, de nos habiletés, c'est de savoir qu'il y a des choses qui aiguissent notre curiosité et qui vont nous porter à vouloir apprendre. Alors, lutter contre le décrochage scolaire, pour moi, c'est une nécessité. Et le rôle que nous pouvons avoir, que ce soient les députés, que ce soient les enseignants, que ce soient les éducateurs de toute nature, les parents, le rôle que nous pouvons avoir, c'est d'accompagner le goût d'apprendre.

Et j'aimerais, en quelques instants, parler particulièrement du projet des maternelles quatre ans pour les milieux défavorisés, puisqu'il était dans le mandat que la première ministre m'a confié, mais il est aussi dans le discours inaugural. Parce que, soyons réalistes et n'ayons pas peur, rapidement, de quelques chiffres, si on pense au taux de décrochage scolaire pour les jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires dans les temps requis — les temps requis, ça veut dire cinq ans — c'est 61 %, et, chez les garçons, c'est encore plus sérieux. Ça, c'est filles et garçons ensemble. Ça, c'est sûr qu'il y a un certain nombre de jeunes qu'on va rattraper avant 20 ans, et, si on compte ceux-là, c'est 17,4 % de taux de décrochage, mais c'est encore beaucoup trop.

Il faut travailler, il faut travailler tout au long du parcours scolaire, mais il y a un moment où il faut particulièrement travailler, d'où l'idée des maternelles quatre ans. Il faut travailler en amont. Il faut travailler avant que les enfants arrivent à l'école avec des carences. Vous me permettez de vous citer un autre chiffre. Je ne l'aime pas, mais je pense qu'il faut l'avoir à l'esprit pour être honnête. Dans une étude de la Santé publique de Montréal, on indiquait, il y a quelques années, que 35 % des petits enfants qui arrivent en maternelle, sur l'île de Montréal — à cinq ans, donc — arrivent avec des carences telles qu'on peut prédire qu'ils s'en vont vers un échec. On parle d'enfants de cinq ans. Je crois que c'est inacceptable.

Et je pense qu'une des choses que nous pouvons introduire, on va le faire d'abord sur une base volontaire pour les milieux défavorisés, on va le faire, pour le moment, à une échelle réduite, j'annoncerai bientôt dans quelles circonstances de façon plus précise, mais on va offrir aux petits enfants qui ont quatre ans, qui ne fréquentent pas les services de garde, qui, donc, pour bien d'entre eux, passent carrément de l'école à la maternelle cinq ans et qui ont des problèmes, on va leur offrir une alternative pour qu'ils soient mieux préparés, pour qu'ils soient en mesure de, comme je disais tout à l'heure, développer leur curiosité et sentir qu'ils ont du plaisir à apprendre et non pas qu'apprendre est une corvée et que déjà, parfois, tout petit, on se sent pas bon. Ce sera, donc, ce sera une priorité du gouvernement du Parti québécois.

C'est sûr que, pour ce projet-là, je tiens à rassurer tout le monde immédiatement, ça ne va pas être un décret du ministère de l'Éducation. C'est une projet qu'on élabore, qu'on va soumettre à la consultation. Les parents pourront dire ce qu'ils en pensent. Les éducateurs, les directions d'école, les commissions scolaires, tout le monde aura voix au chapitre. Mais je pense honnêtement que c'est un beau projet et je vais vraiment m'employer à ce qu'il se matérialise dès septembre 2013.

Le goût d'apprendre, toutefois, ce n'est pas juste pour les tout-petits, il faut aussi que ça accompagne les jeunes. Et une des voies que je souhaite exploiter, c'est la voie de la formation professionnelle. Malheureusement, au Québec, on en a fait souvent une voie de deuxième importance, dans laquelle allaient des gens qui n'étaient pas destinés à poursuivre des études supérieures. La formation professionnelle, non seulement elle est essentielle pour la société québécoise, elle est essentielle pour le développement de l'économie québécoise, mais c'est aussi un puissant facteur de valorisation.

J'ai eu l'occasion, que ce soit dans mon comté, où j'ai deux centres de formation professionnelle où je vais régulièrement, le Centre Jacques-Rousseau et Pierre-Dupuy... j'ai l'occasion de voir des jeunes qui apprennent des métiers, qui savent qu'on en a besoin, qui sont fiers de ça, qui réussissent bien, qui ont des parcours tout à fait intéressants et je pense qu'il faut tout faire pour que ces voies-là se développent davantage au Québec, qu'il y ait plus gens qui réussissent en formation professionnelle.

● (21 h 10) ●

Je dis «le goût d'apprendre». Je vais garder le même style, je vais garder les mêmes images. Je voudrais vous parler un instant du goût d'enseigner. Ça va ensemble. Au goût d'apprendre des enfants, des jeunes correspond, du côté des enseignants, au goût qu'ils ont d'établir une relation pédagogique pour aider ceux et celles qui ont à apprendre, à le faire. Et je crois que nous avons là des améliorations encore à apporter. Je pense qu'au plan de la formation des enseignants, au plan de leur accompagnement... Savez-vous, Mme la Présidente, qu'il y a actuellement un enseignant sur 10, au Québec, qui est en congé long terme parce que il y a trop de pression dans son milieu de travail? Il y a donc 10 % de gens qui, actuellement, ne sont pas en emploi. Je crois qu'ils ont besoin d'accompagnement.

Je pense aussi que les enseignants ont besoin de formation tout au long de leur vie. C'est vrai qu'ils ont d'abord un diplôme universitaire, mais après ils ont besoin également de continuer tout au long de leur vie. Et surtout ils ont besoin — c'est peut-être encore plus important que le reste — de reconnaissance, parce que nous pouvons bien ici voter toutes les lois que nous voudrions, nous pouvons bien fabriquer les meilleurs programmes, nous pouvons bien avoir l'édition des meilleurs manuels scolaires, la qualité est d'abord dans la relation entre des enfants, des jeunes et ceux et celles qui leur enseignent.

Et, quand on se demande ce qu'on peut faire pour améliorer le décrochage, bien une des choses qu'on peut faire, entre autres, c'est de mieux accompagner les enseignants, c'est de leur fournir des ressources. Là encore, la première ministre a indiqué, dans le discours inaugural, que nous allions ajouter des ressources professionnelles et des ressources de soutien, parce qu'un des problèmes des enseignants, on le sait, puis, si on a été proche d'eux à quelques reprises, on le sait très bien, ils ont dans leurs classes trop d'élèves qui ont des difficultés d'apprentissage, qui ont des retards, qui sont quelquefois ce qu'on appelle à risque — ça, c'est souvent des élèves qui sont un peu turbulents — et, donc, ils sont obligés de passer du temps à autre chose que ce qui est leur passion, et qui est d'enseigner. On va donc les aider en octroyant des ressources additionnelles.

Le goût, donc, d'apprendre, le goût d'enseigner, le goût de comprendre. Là, je fais référence à un autre élément du discours inaugural dont la première ministre a fait mention et qui est celui de l'enseignement de l'histoire. Je partirai d'abord simplement du fait que les enseignants en histoire font la remarque qu'ils trouvent qu'il y a des choses à corriger. Je m'appuierai également sur le fait que 87 % des parents québécois, des citoyens québécois indiquent qu'il serait important d'avoir un meilleur enseignement de l'histoire. Je rappellerai aussi qu'au printemps dernier un peu plus de 6 000 personnes, avec des gens de renom, des éminents citoyens du Québec, ont dit: Il faut renforcer l'enseignement de l'histoire au Québec. Et c'est pourquoi c'est une des tâches à laquelle nous allons nous employer.

Je dis «le goût de comprendre» parce que, pour savoir qui on est aujourd'hui, comment on se situe comme citoyens libres, aujourd'hui, il faut savoir ce qui a précédé, il faut savoir les débats qui ont eu lieu avant nous, il faut se faire sa propre opinion critique, mais il faut l'ancrer dans une histoire. Et je pense que les jeunes du Québec ont besoin de connaître notre histoire commune.

Et puis je vais terminer par le goût d'autre chose, là encore en faisant référence à ce que la première ministre a dit dans son discours inaugural. Elle a introduit quelque chose qui nous tient beaucoup à coeur, et j'appelle ça le goût de bouger. Parce que c'est bien de se remplir l'esprit de toutes sortes de notions, mais je pense que, si on veut avoir, comme l'a indiqué la première ministre...

Elle a dit que, d'ici 10 ans, nous devrions être la nation la plus en forme du monde. Alors, c'est ambitieux, mais, ma foi, tout commence par de l'ambition. Ce que ça veut dire, plus sérieusement, c'est que, depuis maintenant une quinzaine d'années, nous vivons avec une politique du loisir et du sport qui est désuète. Bien des réalités se sont ajoutées, entre autres la réalité fort importante des loisirs et des sports pour les aînés. Je pense que c'est une réalité à laquelle on doit réfléchir. Et le goût de bouger, on doit y penser également pour les enfants dont j'ai parlé tout à l'heure, les enfants de mon comté et de votre comté, les petits enfants qui apprennent sur les bancs de l'école. Il faut aussi qu'on laisse aller en eux quelque chose qui est parfaitement inné, parfaitement naturel: le goût de bouger.

Et je souhaite que nous ayons une politique qui accompagne les jeunes et les moins jeunes et qui leur donne toutes sortes d'occasions pour les stimuler et leur permettre de devenir, s'ils ne le sont pas déjà, en forme et de le demeurer s'ils ont la chance de l'être déjà.

Vous voyez donc que les défis sont énormes. Je pourrais vous entretenir une bonne partie de la soirée d'une liste très grande de dossiers au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, mais retenez simplement que, pour moi, si on arrive... et je crois qu'on peut y arriver, si on arrive, dans les prochains mois, à implanter une maternelle quatre ans, à valoriser la formation professionnelle, à mieux soutenir les enseignants dans leur rôle, à mieux renforcer l'enseignement de l'histoire et avoir une politique du loisir et du sport, je pense qu'on aura fait des pas importants pour le Québec. Je suis persuadée qu'on aura des citoyens plus instruits et donc des citoyens plus libres. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et députée de Taillon. Je reconnais maintenant le député de Chomedey, porte-parole au travail.

### M. Guy Ouellette

**M. Ouellette:** Merci, Mme la Présidente. Il semblerait que c'est moi qui va fermer les émissions, Mme la Présidente, pour ce soir.

Je vais, au risque de me répéter, vous féliciter, Mme la Présidente. C'est un honneur et une nomination surtout pleinement méritée. Pour avoir eu l'opportunité de travailler avec vous durant la dernière législature, je pense que vous allez être à votre place. Et vous êtes assurée de ma pleine collaboration. Et je vous dirais, sans risque de me tromper, Mme la Présidente, que — et on l'a entendu un peu ce soir — vous allez avoir la collaboration de l'ensemble sinon la totalité des députés de cette Chambre. Parce que je pense qu'on l'a dit, il faut le répéter, on est, les députés, on est regardés comme des modèles et on doit se comporter ainsi, même si, des fois, on a tendance à l'oublier, Mme la Présidente.

Vous me permettez, Mme la Présidente... Lors de la dernière élection générale, j'ai eu le privilège de mériter la confiance de mes électeurs de Chomedey pour une troisième fois, trois fois en cinq ans et demi, dans des gouvernements différents, minoritaire, majoritaire et dans l'opposition officielle. À titre d'expérience, Mme la Présidente, je vous dirai qu'on apprend tous les jours et on découvre tous les jours. Et je suis redevable à mes concitoyens de Chomedey de m'avoir réélu pour une troisième fois. Et soyez assurée que je me ferai une fierté de les représenter à l'Assemblée nationale au meilleur de ma connaissance et comme j'ai toujours pu le faire depuis bientôt six ans, comme disait mon collègue de La Peltre, parce qu'on est de la même promotion. Et je n'ai pas eu la chance de développer mes talents de karaoké qu'il a, ainsi que mon goût de la bière Guinness, mais on a d'autres talents à Chomedey, Mme la Présidente.

Vous me permettez, et je pense que l'occasion est très... l'occasion se présente bien, de remercier plus particulièrement mon organisateur en chef lors de la dernière campagne électorale, Richard, et toute son équipe de bénévoles dévoués, ma présidente, Claudette, son mari, Guy, mon agent officiel qui est avec moi depuis 2007, Robert, les gens aux communications qui nous ont fait découvrir... Je suis un peu plus... j'ai quelques années de plus que la députée de Montarville, qui nous a fait... qui nous a partagé son âge, elle ne le paraît pas du tout, Mme la Présidente. Et la dernière élection générale nous a fait découvrir qu'on avait peut-être certaines aptitudes pour la technologie. Et, grâce à nos bénévoles aux communications, on a été de plus en plus présents sur les médias sociaux, et ça nous a fait découvrir des choses assez extraordinaires. Tous ces bénévoles qui ont travaillé dans l'ombre — et j'ai eu l'opportunité de les remercier tous et chacun personnellement dernièrement, ils étaient plus de 150 — ont contribué à cette victoire dans Chomedey et qui est leur victoire, Mme la Présidente.

● (21 h 20) ●

Parce qu'on a beaucoup parlé de participation. Je pense que tous et chacun qui ont eu l'opportunité de vous entretenir ce soir... À Chomedey, c'est 25 % d'augmentation sur la participation, uniquement, de la dernière élection. Vous le savez parce que vous l'avez vécu, Mme la Présidente, 25 % d'augmentation sur la participation, il y a un travail extraordinaire qui se fait par une organisation de bénévoles de toutes les communautés qui fait en sorte d'atteindre ce résultat, de mobiliser les gens, de les rejoindre dans leur foyer, de les rejoindre très souvent dans leur langue.

Parce que je n'ai pas besoin de vous dire, on parle de Chomedey, c'est 51 langues différentes, c'est 44 communautés. C'est une réalité qu'on vit à tous les jours. C'est un vivre-ensemble qui est très différent de votre circonscription, Mme la Présidente, ou de la circonscription de Dubuc, ou même de celle de Gaspé que j'ai entendu tantôt. Mais c'est un vivre-ensemble qui est tellement enrichissant. Et je profite de l'occasion qui m'est donnée ce soir, Mme la Présidente, pour remercier les gens des principales communautés, que ce soit la communauté grecque, la communauté arménienne, la communauté libanaise, la communauté arabe, la communauté portugaise, qui, tous et chacun à leur façon, ont fait en sorte qu'on ait le résultat que nous anticipions et que nous voulions obtenir lors de la dernière soirée électorale.

Je me permets aussi, Mme la Présidente, et comme il est d'usage, de remercier les gens qui oeuvrent au bureau de comté, et qui répondent à toutes les demandes, et qui répondent à toutes les interrogations, et qui répondent à toutes les préoccupations citoyennes, quelles qu'elles soient, parce que nous sommes d'abord et avant tout les élus du peuple et nous représentons tous les citoyens de notre circonscription, sans exception et sans distinction, Mme la Présidente. Donc, permettez-moi de remercier trois personnes que j'ai dans mon bureau de mon comté, qui travaillent... trois collaborateurs qui travaillent au bureau de Chomedey, Mme Senattore, Mme Marino et M. Terjanian, qui sont vraiment représentatifs des gens de la circonscription de Chomedey.

Je vous disais, Mme la Présidente, que Chomedey... J'écoutais mon collègue de Dubuc nous parler de sa réalité régionale, j'écoutais mon collègue de Gaspé, et je me voyais au volant de ma voiture à faire du nombreux kilométrage, et je me disais: C'est une réalité, en région, qui est très différente de notre réalité urbaine. Probablement qu'en temps, Mme la Présidente, c'est peut-être plus simple d'aller d'un point a à un point b dans la circonscription de Gaspé ou de Dubuc que

dans le comté de Chomedey, avec la circulation, les travaux, les cônes, et j'en passe, et j'en passe, et le trafic du matin, parce qu'on le voit très souvent, à plusieurs égards, ça ne circule pas. Donc, en temps; ce qui nous fait changer nos habitudes de voyageant puis nos habitudes de transport.

Pour avoir eu le privilège, dans une vie antérieure, Mme la Présidente, d'être allé partout aux confins du Québec, j'ai eu la chance de visiter toutes les régions du Québec, et de travailler avec les gens des différentes régions du Québec, et d'apprécier, justement, les avantages des différents comtés. On en a aussi en milieu urbain, mais on a aussi certains inconvénients qui vont avec. Et, vous en savez quelque chose, dans votre circonscription, Mme la Présidente, il y a d'autres... chaque circonscription a sa spécificité.

Je vous dirai, et je pense que tous mes collègues seront d'accord, Mme la Présidente, que faire de la politique, et particulièrement une campagne électorale, c'est un exercice d'humilité. Et il faut aimer les gens, il faut vouloir servir les gens, il faut vouloir servir notre collectivité. Et j'en profite pour féliciter les collègues, les 124 collègues de l'Assemblée nationale. Il y a 40 nouveaux. Et, même à cette heure tardive, on a une très bonne idée aussi, parce que l'attrait du salon bleu, l'attrait de l'Assemblée nationale, c'est impressionnant, et je vous dirai que, dans les premières semaines, on a tous passé par là, on ne veut pas en manquer une petite minute, une petite seconde, on veut s'imprégner de l'atmosphère qu'il y a ici.

Et je pense que les gens qui sont ici, dans cette Assemblée, il faut que ça soit des gens passionnés, parce que, si tu n'es pas passionné de ce que tu fais, aussi bien te réorienter et aussi bien faire autre chose. Et je voulais en profiter pour féliciter les collègues, les 40 nouveaux, les 40 nouveaux collègues. Je pense que... Je regarde le député de Chambly, qui est d'une promotion postérieure à la mienne mais qui avait une expérience politique antérieure. Et je pense qu'on le voit dans les yeux des collègues, et je pense que... goûtez à chaque minute que vous passez dans cette enceinte, je pense que c'est quelque chose d'unique dans la vie.

Je vais en profiter aussi pour remercier et... Parce qu'on oublie très souvent les sacrifices de nos familles proches quand on est ici à apprécier et à exercer avec passion le métier qu'on a choisi, mais il y a des gens à la maison, alors, il y a des gens dans nos circonscriptions, il y a des gens dans nos maisons, il y en a qui sont près, il y en a qui sont loin et qui prennent la relève, qui partagent nos vies. Et je voudrais saluer Isabelle, ce soir, mes enfants. Et j'ai eu le plaisir, le bonheur — et vous en savez quelque chose — de faire une partie de la campagne avec ma petite-fille, qui est venue me porter chance à mon local électoral, qui a eu neuf mois tout dernièrement. C'est un rayon de soleil, et je pense que ça a décuplé les efforts de nos bénévoles de voir un petit bout de soleil arriver dans un local électoral. Vous en savez quelque chose, Mme la Présidente, on en a... on a déjà partagé certaines de nos joies que la vie nous apporte.

Je veux revenir rapidement, parce que vous me... Je veux revenir rapidement sur le discours inaugural, Mme la Présidente. Et, dans le discours inaugural, je veux juste revenir sur certaines intentions. Et j'ai apprécié, la semaine dernière, le dépôt du projet de loi n° 1, que... aujourd'hui, sur l'intégrité. Je l'ai mentionné à mon collègue de Chambly, je l'ai mentionné à mon collègue de Verchères, nous allons travailler à bonifier le projet de loi et à faire en sorte de profiter de l'occasion qui nous est donnée pour faire en sorte que nos citoyens en aient pour leur argent et essayer de le faire, comme on a fait l'an dernier avec certains projets de loi, dans un esprit de servir la population du Québec. Donc, on sera très productifs et on sera très imaginatifs dans certains des amendements qu'on proposera.

Mon collègue de La Peltre vous a parlé du dossier des transports. Pour avoir été critique en transports... pour avoir été adjoint parlementaire — là, les termes, hein? — pour avoir été adjoint parlementaire en transports... Effectivement, on entend des nouveaux mots. Mais, quand on parle d'agence puis qu'on veut recruter des ingénieurs d'expérience, bien, suite au rapport du député de Saint-Jérôme, suite au rapport du député de Saint-Jérôme, Mme la Présidente, il y a déjà des mesures pour recruter des ingénieurs d'expérience qui sont déjà en place au ministère des Transports.

J'ai un mot pour tout ce qui est justice, parce que, la vie antérieure était ce qu'elle était, j'ai apprécié entendre qu'on augmenterait le seuil pour l'aide juridique. La médiation familiale, c'est, pour moi, quelque chose de très important, et le Centre de justice de proximité.

Je vais terminer en vous disant, Mme la Présidente, que je vais être critique au travail. Ma collègue de Taschereau et ministre du Travail est assurée de mon entière collaboration, Mme la Présidente. Et je vous laisse sur ces bons mots pour être en mesure de respecter le règlement. Merci, Mme la Présidente.

● (21 h 30) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Chomedey. Je comprends que vous avez terminé votre intervention.

**M. Ouellette:** Comprenez, Mme la Présidente, que j'ai...

### Ajournement

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci.

Alors, comte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, mercredi 7 novembre, à 9 h 45.

(Fin de la séance à 21 h 31)